

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX À LYS-HAUT-LAYON



Étude réalisée de août 2021 à février 2022

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

2021

PRÉSENTÉE PAR

Monsieur Médérick THOMAS

Maire de la commune de Lys Haut Layon
Président du CCAS

Et

Monsieur Antoine BEAUSSANT

Maire délégué de Nueil-sur-Layon
Chargé des affaires sociales et de santé
Vice-Président du CCAS

Réalisée par

Monsieur Thomas BILLY

Appui au chef de projet « Petite Ville de Demain »

Et

Monsieur Jacques DOUSSIN

Chef de projet « Petite Ville de Demain »

ÉDITO



ANTOINE BEAUSSANT
VICE PRÉSIDENT DU CCAS
DE LYS-HAUT-LAYON

Les CCAS ont l'obligation de réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) dans la 1ère année suivant le renouvellement des conseils municipaux. Au-delà de cette obligation... qui dans les faits n'est pas vraiment respectée, le CCAS de Lys-Haut-Layon a choisi de conduire cette étude car il s'agit en fait d'un moment clé pour notre territoire. Elle permet en effet d'établir une « photo » de notre commune dans les domaines démographique, économique et social.

L'Analyse des Besoins Sociaux consiste en début de mandat en un diagnostic établi à partir des données d'observation économiques sociales du territoire, en mettant également en place des espaces de dialogue et de rencontre avec les acteurs socio-économiques de notre commune. Au-delà du diagnostic il s'agit de mettre en lumière les besoins et de faire ressortir les attentes de nos concitoyens.

Cette ABS doit ainsi être un support à notre action et nous aider à établir ou confirmer notre stratégie pour notre territoire.

Ainsi plusieurs thèmes structurants ont été mis en lumière :

celui de la mobilité qui nécessite qu'on s'attache à mettre en place un schéma directeur, le logement avec en particulier le besoin d'instaurer un dialogue avec les bailleurs sociaux (niveau isolation, taille), il s'agit aussi d'élargir l'offre de structures adaptées à l'accueil des anciens, la santé doit recueillir toute notre attention pour, à minima, préserver l'existant, l'accueil des jeunes enfants où là aussi il s'agit d'élargir l'offre et finalement de façon plus générale poursuivre notre effort d'attractivité.

Naturellement nous ne partons pas de rien et nous n'avons pas attendu l'ABS pour nous mettre en mouvement. L'ABS correspond à une chance à saisir, un coup de projecteur donné sur les grandes caractéristiques de notre commune et ses besoins les plus importants.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette ABS et en particulier à l'équipe « petite ville de demain » de Jacques DOUSSIN et Thomas BILLY, merci au soutien du « Coin de la Rue » et de Fanny LEGUAY.

Je vous laisse maintenant goûter ce travail et en extraire les meilleurs jus. Bonne lecture.

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette Analyse des Besoins Sociaux, particulièrement lors de l'enquête : les élus au travers des entretiens et la mobilisation des conseils consultatifs, les responsables d'associations ou encore les professionnels nous ayant accordé du temps pour répondre à nos questions, les habitants de Lys Haut Layon impliqués dans les conseils consultatifs mais aussi l'ensemble des répondants au questionnaire.

Remerciement aussi au centre socioculturel « Le Coin de la Rue » et plus particulièrement à sa directrice pour le travail en collaboration effectué dans le déploiement de l'outil « Porteur de paroles » et lors des conseils consultatifs notamment.

Sommaire

Introduction.....	8
Lys Haut Layon : Histoire, géographie et géologie d'un territoire rural.....	8
L'Analyse des Besoins Sociaux, c'est quoi ?	9
Thématique 1.....	11
Démographie.....	11
« Une population qui décroît »	11
« Un vieillissement de la population »	13
Ménages et familles	16
« Le constat d'un desserrement des ménages depuis quelques années »	16
Petite enfance/jeunesse.....	19
« Une légère baisse de la natalité sur le territoire »	19
« Les 15 à 24 ans sous représentés sur le territoire communal ».....	19
« Lys Haut Layon un territoire bien doté en équipements scolaires ».....	20
« La petite enfance un secteur à densifier sur le territoire ».....	20
Thématique 1 en bref :	24
Thématique 2.....	25
Revenus	25
« Une population avec de faibles ressources »	25
Précariété	26
« Une grande pauvreté peu présente »	26
« Les femmes plus touchées par la précarité »	27
« Des habitants aussi touchés par la précarité sociale ».....	29
Thématique 2 en bref :	32
Thématique 3.....	33
Santé.....	33
« Une offre à préserver et développer ».....	33
Personnes âgées.....	37
« Un territoire marqué par le vieillissement »	37
« La nécessité d'adapter les communes au vieillissement ».....	38
Handicap.....	41
« Un secteur fragile »	41
Thématique 3 en bref :	42
Thématique 4.....	43
Logements	43

« Un parc de résidences principales vieillissant inadapté aux attentes de la population ».....	43
« Une prédominance des maisons et grands logements »	45
« Une concentration du logement locatif social sur la commune de Vihiers »	45
« Un parc locatif social relativement ancien et énergivore »	46
« Attribution des logements sociaux, un marché avec une faible pression ».....	47
« Une offre de logements sociaux en adéquation avec la demande »	47
Mobilité	50
« Des flux domicile-travail majoritairement sortants »	50
« La voiture, un équipement indispensable »	51
« Une offre de transports en commun carencée »	52
Thématique 4 en bref :	55
Thématique 5	56
Positionnement économique	56
« Un territoire peu industrialisé »	56
Population active.....	58
« Une population active en augmentation ».....	58
« Des types de contrats qui évoluent ».....	60
Formation et qualification.....	62
« Des qualifications en accord avec l'emploi »	62
Mobilité des actifs	65
« Une fuite des travailleurs »	65
Thématique 5 en bref :	67
Thématique 6	68
Les services publics.....	68
Vie associative	68
Culture	70
Sport	71
Citoyenneté	71
Animation du territoire	71
Conclusion	72
Annexes	74

Introduction

Lys Haut Layon : Histoire, géographie et géologie d'un territoire rural

Lys Haut Layon est née en 2016 lorsque neuf des quatorze villes de l'ancienne communauté de communes du Vihiersois Haut-Layon ont décidé de se regrouper pour former une « commune nouvelle ». Ce regroupement, encouragé à l'échelle de la France par la loi du 16 mars 2015 permet de mutualiser les moyens de chacune autour d'un projet de territoire commun. D'aucuns ont ainsi pu avoir le sentiment de perdre une part de leur identité que d'autres choisissaient de conserver. Or, en zone rurale, l'identité de son territoire est quelque chose de tout à fait fondamental, d'autant qu'il s'agit d'un attachement à l'histoire complexe.

Ce territoire est depuis toujours au carrefour de nombreux autres. Ainsi au 18^e siècle une partie du Vihiersois est tournée vers Angers (La Salle-de-Vihiers, Vihiers, Coron) et l'autre vers Saumur (Tigné, Cernusson, Les Cerqueux, Saint-Paul-du-Bois, La Plaine). De même, une partie du fief de Nueil-sous-Passavant (actuellement Nueil-sur-Layon) était divisée entre ces deux villes.

Son histoire est également marquée par les guerres de Vendée. C'est un fait historique, mais aussi géographique dans la mesure où le territoire est une porte de la Vendée militaire marquée dans le paysage par l'entrée dans le bocage. En arrivant par l'est, on passe ainsi de façon brutale du paysage ouvert du bassin alluvial de la Loire, au bocage. Le lieu-dit des Rochettes sur l'axe Cholet-Saumur marque cette arrivée dans le bocage. Le lieu-dit de la Lune de Vaillé, sur cette frontière, le long de la RD960 est aussi un endroit historique des guerres de Vendée marqué par la présence d'une grande bâtisse appelée l'hôpital, que l'on reconnaît à son grand vitrail sur le pignon et qui marque l'existence d'une chapelle où, en limite de territoire insurgé, on envoyait les blessés se faire soigner.

Cette position de charnière se lit également dans l'architecture. La commune se trouve en effet à l'intersection entre l'Anjou aux toits d'ardoises et le Poitou aux toits de tuiles.

Enfin, la région est également une frontière géologique tant la vallée du Layon marque la transition entre les Mauges et le Saumurois. Le sud de l'Anjou comporte à l'est des terrains secondaires et tertiaires (Saumurois) et à l'ouest des terrains primaires de schistes et de granites (Mauges) sur lesquels se trouve Lys Haut Layon.

Ainsi quel que soit l'angle adopté pour observer la commune de Lys-Haut-Layon, force est de constater qu'on se trouve sur une zone de fracture, de frontière.

On peut déduire de ces observations la nécessité de rapprocher ces territoires aux différences marquées et d'accompagner cette dispersion entre plusieurs pôles. Cette situation historique a un impact direct sur le territoire, en particulier dans tout ce qui a trait à la mobilité.

Aujourd'hui Lys Haut Layon se présente comme une commune rurale de 7789 habitants. Elle est dotée de nombreux services regroupés en partie à Vihiers mais aussi disponibles à proximité de tous sur les communes déléguées comme Nueil-sur-Layon ou Tigné. Territoire agricole et notamment viticole, le vihiersois regroupe une population plutôt modeste et attachée à son territoire qui se retrouve dispersée entre trois polarités : Saumur pôle touristique et viticole, Angers pôle administratif, universitaire et ferroviaire et Cholet l'industrielle. C'est à cette dernière que Lys Haut Layon est aujourd'hui attachée administrativement et ce depuis 2017. La commune compose ainsi, avec les 25 autres, l'Agglomération du Choletais. La localisation, mais aussi les services proposés à Lys Haut Layon, en font actuellement le deuxième pôle de centralité de l'agglomération.

L'Analyse des Besoins Sociaux, c'est quoi ?

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une démarche rendue obligatoire pour tous les Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS), par l'article R123-1 du code de l'action sociale et des familles. Modifié par le décret 2016-824 du 21 juin 2016, cet article étend aujourd'hui l'ABS à l'ensemble de la population et non plus à certains publics (personnes âgées, familles...) et fixe une production obligatoire au cours de l'année qui suit le renouvellement du conseil municipal. Depuis la création de Lys Haut Layon, aucune étude de ce type n'a été menée. L'ABS est aussi un outil d'aide à la décision permettant d'ajuster les réponses apportées aux besoins identifiés, de débattre des orientations budgétaires et d'alimenter la convention opérationnelle Petite Ville de Demain engagée à Lys Haut Layon. Il s'articule autour de 6 grandes thématiques :

- Thématique 1 : DÉMOGRAPHIE-FAMILLE-ENFANCE-JEUNESSE
- Thématique 2 : NIVEAU DE VIE
- Thématique 3 : SANTÉ-ÂGE-HANDICAP
- Thématique 4 : CADRE DE VIE
- Thématique 5 : ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
- Thématique 6 : CULTURE-CITOYENNETÉ-VIE ASSOCIATIVE

Le cœur de cette démarche repose sur une meilleure compréhension des besoins existants, ou à venir, de la population. Pour cela, après avoir récolté des données statistiques du territoire auprès de divers partenaires, un travail important, au plus près des habitants, a aussi été mené de manière à recueillir au mieux leurs attentes.

La méthode :

 Après une première phase de cadrage général de l'ABS, le travail de diagnostic a débuté par le regroupement puis l'analyse de données statistiques révélatrices du territoire. Pour cela, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) a été une précieuse source d'informations, parfois complétée avec des données de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou encore des Agences Régionales de Santé (ARS). Cette photographie du territoire (potentiellement légèrement décalée de la réalité actuelle, les dernières données étant souvent datées de 2018) a ensuite été complétée grâce à d'autres outils.

 L'enquête a alors été entamée auprès de la population par la mise en place d'un questionnaire. Ce dernier était proposé en deux formats, un premier numérique, créé via l'outil en ligne Google Form et relayé via le site internet de la commune, ainsi que sur le Facebook de Lys Haut Layon. Le second format, papier, accompagnait le Lys Haut Layon Mag' d'Octobre/Novembre et a ainsi été distribué dans les boîtes aux lettres d'environ 3900 foyers. Finalement, plus de 300 questionnaires ont été retournés, que ce soit en ligne, en mairie ou encore au centre socioculturel « Le Coin de la rue » (CSC).

 Le questionnaire, qui peut permettre de révéler certaines tendances, est rapidement limité lorsqu'il s'agit de développer plus amplement certains points. Les conseils consultatifs (entité consultative constituée par des habitants et élus, présente dans chaque commune déléguée) étaient en ce sens intéressants pour approfondir certains sujets choisis directement par les membres. Sept conseils ont ainsi pu être réunis pour traiter spécifiquement, par petit groupe, de l'ABS et des thématiques qu'ils ont voté au préalable. Chacune de ces réunions étaient effectuées en coanimation avec le CSC.

 Toujours dans cet objectif de recueillir le plus directement possible les besoins des habitants, l'outil « porteur de paroles » proposé par le CSC a été déployé sur le territoire. L'idée est simple, sur

différents lieux de passage (médiathèque, supermarché, marché...), l'objectif est de faire réagir les gens à l'aide d'une phrase : « Dès que je peux je quitte le vihiersois. ». Il s'agit ensuite de recueillir et d'approfondir les réponses données afin de réunir des avis sur ce dont les gens auraient besoin.

 Les forces vives (tissu associatif et professionnels) de la commune constituaient aussi un point d'entrée intéressant pour mieux comprendre les besoins des habitants et du territoire en général. Une dizaine d'entretiens ont été réalisés auprès de divers acteurs du territoire (associations caritatives, culturelles, sportives ou encore des professionnels du secteur social). Il s'agissait d'interroger leur vision du territoire au travers de leurs activités mais aussi dans certains cas leur position en tant qu'usager de Lys Haut Layon.

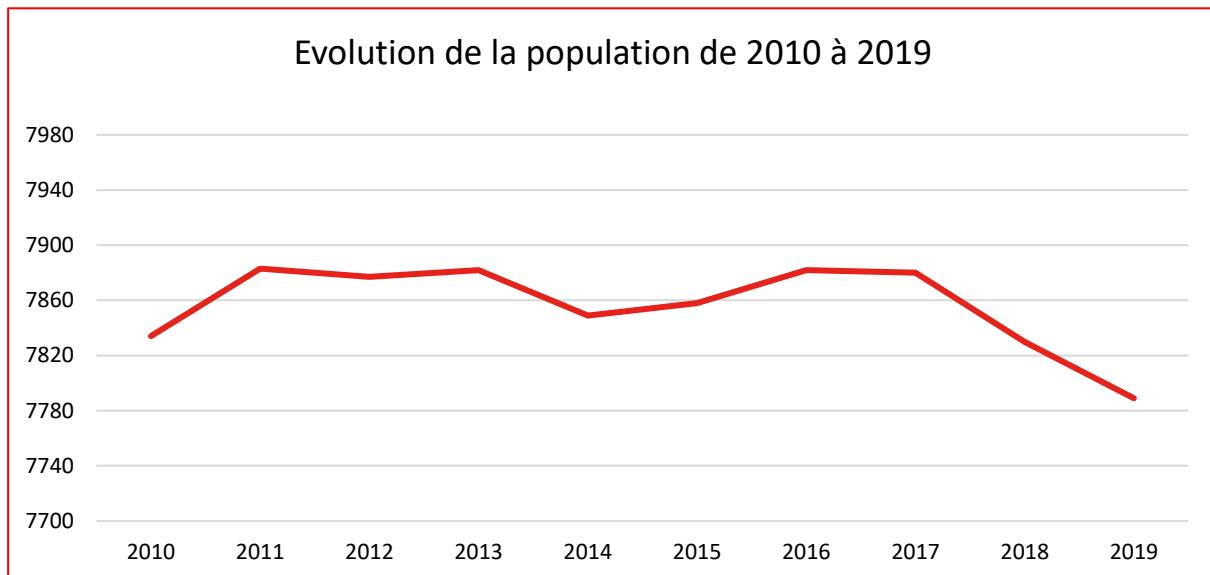
 Enfin, notamment afin de mieux cerner le territoire dans sa globalité, des entretiens ont été effectués auprès des maires et des élus de chaque commune déléguée pour y évoquer les projets ou encore les besoins inhérents à leur ville.

Thématique 1
DÉMOGRAPHIE-FAMILLE-ENFANCE-JEUNESSE

Démographie

« Une population qui décroît »

En 2019, Lys Haut Layon comptait 7789 habitants, soit 41 personnes de moins que l'année précédente. Cela représente une **baisse de 0.5% de la population** sur un an.



Source : INSEE, Recensements de la population

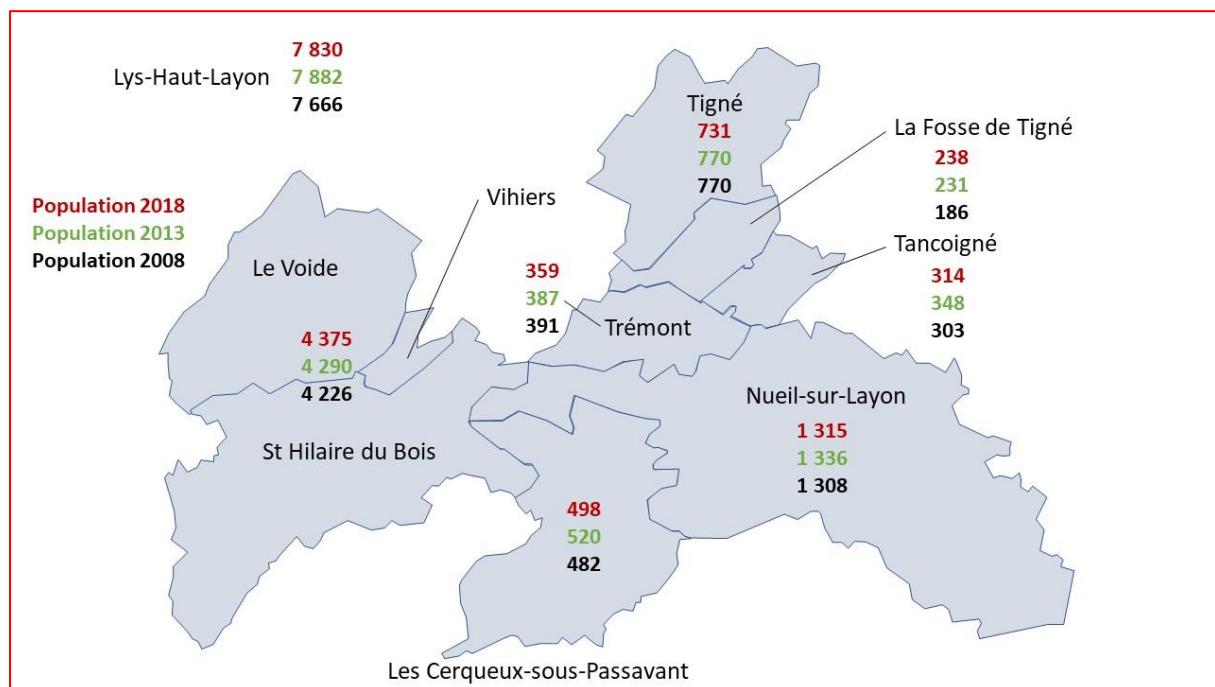
Après une hausse jusqu'en 2011, la **tendance actuelle** est d'une légère **diminution de la population**. Celle-ci est notamment liée au **desserrement des ménages** (un logement accueille moins de personnes qu'avant), à la **diminution du nombre d'enfants** par famille ou encore au **ralentissement des constructions** de logements sur le territoire entre 2014 et 2018.

Indicateurs	2013 à 2018
Variation de population	-0.13%
• Due au solde naturel	0.04%
• Due au solde entrées/sorties	-0.17%

Source : INSEE, Recensements de la population

Malgré ça, la pression immobilière actuelle évoquée par différents maires semble indiquer une réalité différente en 2021. Le solde migratoire pourrait alors être excédentaire et permettre de compenser le solde naturel de 2021 qui est légèrement négatif (8 décès de plus que de naissances).

Carte de l'évolution de la population de 2008 à 2018 par commune déléguée



Source : INSEE, Recensements de la population

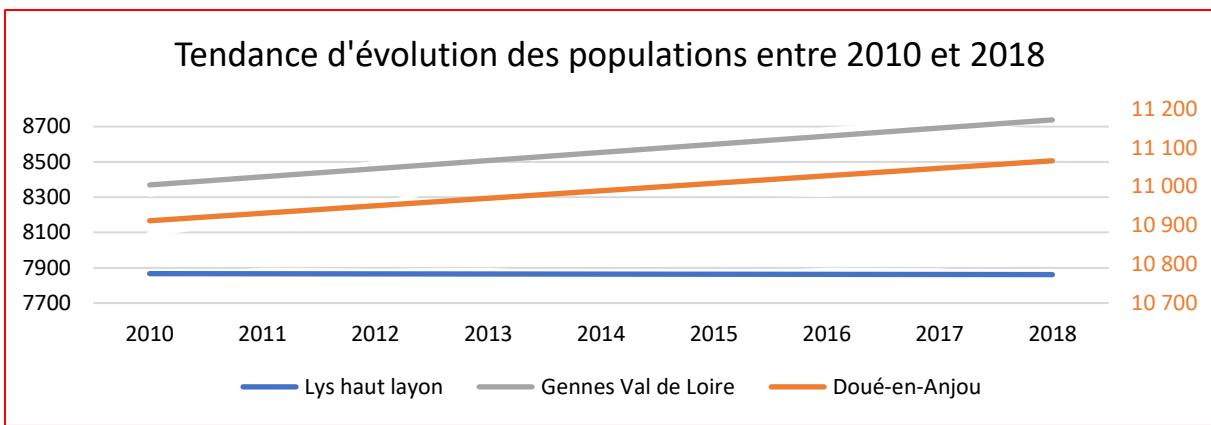
En regardant plus précisément l'évolution de la population à l'échelle des communes déléguées, plusieurs tendances se dégagent. La première concerne le pôle central composé de **Vihiers, St Hilaire du Bois et Le Voide** (réuni administrativement depuis 1974) qui, avec la **Fosse de Tigné**, sont les seules communes ayant vu leur **population constamment augmenter** depuis 2008. Les trois premières présentent une augmentation, légère, mais constante entre 2014 et 2018 lorsqu'on les regarde séparément. La réalisation de différentes opérations immobilières sur ces communes entre 2008 et 2014 peut expliquer cette évolution. Une telle dynamique était aussi perceptible sur le reste du territoire entre 2008 et 2013. Cependant la crise immobilière de 2010 et les **contraintes liées aux règlements d'urbanisme** sur quelques communes du territoire ont eu pour effet de **diminuer le nombre de constructions** sur les cinq années suivantes. Nueil-sur-Layon et Tigné les deux pôles secondaires suivent aussi cette tendance. L'**éloignement des principales voies de communication**, notamment l'axe Saumur-Cholet et de la commune centre favorise l'implantation de la population le long des axes structurants et en périphérie de Vihiers. Enfin, le **patrimoine immobilier ancien** sur les communes de Tigné et Nueil-sur-Layon, **ne correspond plus forcément aux attentes actuelles¹** des ménages et nécessite des opérations de renouvellement urbain sur certains îlots de ces communes.

A l'échelle du territoire, la répartition de la population est la suivante :

- Vihiers/St Hilaire du Bois/Le Voide : 56%
- Nueil-sur-Layon : 17%
- Tigné : 9%
- Les Cerqueux sous Passavant : 6%
- Trémont : 5%
- Tancoigné : 4%
- La Fosse de Tigné : 3%

Cette répartition montre bel et bien la présence d'**un pôle central et de deux pôles secondaires**.

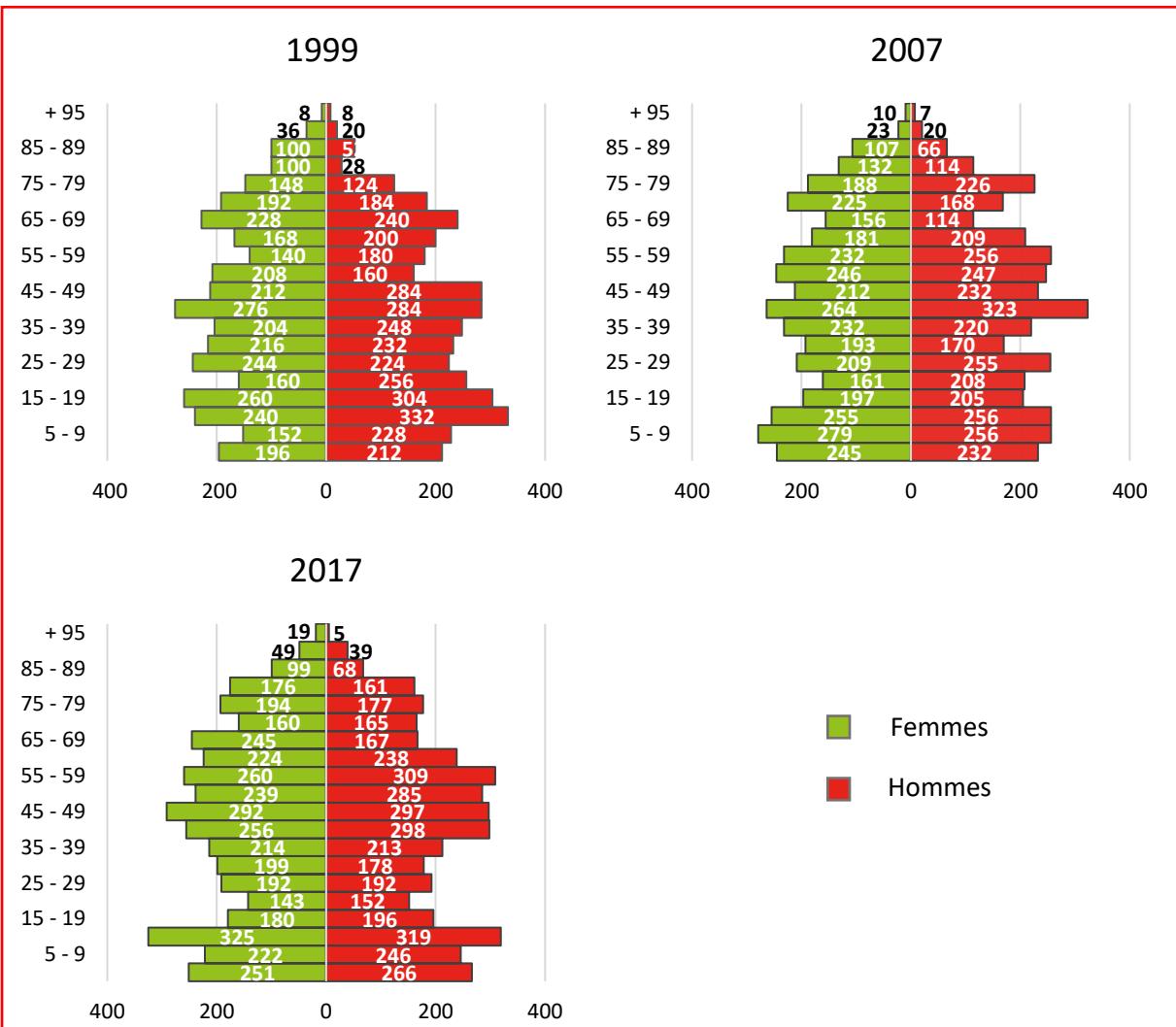
¹ Plutôt un pavillon possédant du terrain, un garage à l'heure actuelle.



Source : INSEE, Recensements de la population

A l'échelle des territoires périphériques tels que Doué-en-Anjou ou encore Gennes-Val de Loire les tendances d'évolution démographique ne sont pas les mêmes qu'à Lys Haut Layon. Pour Doué-en-Anjou, l'augmentation de la population s'explique par la présence d'une voie d'accès rapide vers Angers et par un niveau élevé de construction depuis quelques années. Pour Gennes-Val de Loire, l'implantation géographique, ainsi que l'existence d'une gare sur la commune (qui facilitent les trajets quotidiens vers Angers ou Saumur) peuvent expliquer cette tendance.

« Un vieillissement de la population »



Source : INSEE, Base historique des recensements de la population, exploitation complémentaire

Les trois pyramides des âges permettent d'analyser l'évolution de la population sur des périodes longues. Ainsi, on retrouve à l'échelle de Lys Haut Layon certaines tendances nationales. Sur la pyramide des âges de 1999, la surreprésentation des personnes âgées de 25 à 55 ans s'explique par la forte augmentation des naissances entre 1946 et 1974. La faible mobilité résidentielle de la population du territoire, combinée à l'augmentation de l'espérance de vie, se traduit dès 2007 par un vieillissement de la population à l'échelle de la commune. La tendance observée en 2017 (« forme de champignon ») confirme les données de 2007. La génération des « baby-boomers » arrive à la retraite, augmentant de manière significative la part des plus de 60 ans dans la population de Lys Haut Layon. Cependant l'élargissement de la base de la pyramide entre 1999 et aujourd'hui traduit l'implantation de familles avec de jeunes enfants sur la commune.

Indices de jeunesse de 2007 à 2017

	2007	2012	2017
Lys-Haut-Layon	0,97	0,89	0,90
Doué-en-Anjou	1	0,93	0,86
Gennes-Val-de-Loire	0,89	0,90	0,90
Agglomération du Choletais	1,21	1,07	0,95

Source : INSEE, Base historique des recensements de la population, exploitation complémentaire

Précisions : Un indice de jeunesse de 1 représente des populations de moins de 20 ans et de 60 ans et plus équilibrées en nombre.

Si l'indice est inférieur à 1, alors la population est plus âgée.

L'évolution de cet indicateur dans le temps permet de montrer une tendance au rajeunissement ou au vieillissement.

A Lys Haut Layon la population âgée de **60 ans et plus** est supérieure depuis quelques années à celle des **moins de 20 ans**. La tendance est encore au **vieillissement** mais cela semble moins marqué que les évolutions en cours à Doué-en-Anjou ou encore au sein de l'Agglomération du Choletais dont l'indice diminue significativement vers une population plus âgée. L'indicateur de jeunesse vient confirmer la tendance observée précédemment avec les pyramides des âges.



Que dit le reste de l'enquête ?

Au sujet de la démographie, les élus interrogés ont conscience de la difficulté et du défi que représente le maintien de population en milieu rural. Conserver des familles sur le territoire permet par exemple de maintenir les écoles ouvertes et par prolongement de continuer à attirer des familles. Ce cercle vertueux que l'on peut relier à l'attractivité du territoire passe aussi par le maintien, à minima, et le développement des services de proximité. Plus que les élus, ce sont ici les habitants interrogés grâce aux différents outils qui l'affirment. Il s'agit donc à Nueil-sur-Layon et Tigné d'au moins réussir à conserver les services persistants et à Vihiers de maintenir les commerces de centre-ville tout en développant de nouveaux services. C'est par exemple le cas avec le très récent espace culturel André-Guiblet (école de musique et bibliothèque, inaugurées en septembre 2021) ou encore avec l'ouverture du centre aquatique (février 2022).

A retenir sur la démographie :

- Une population en légère baisse sur le territoire depuis quelques années.
- Un vieillissement important de la population en lien avec l'arrivée à la retraite des « babyboomers ».
- Les 15 à 19 ans sous représentés sur le territoire.
- Un regain depuis 2017 des 0-4 ans sur la commune.



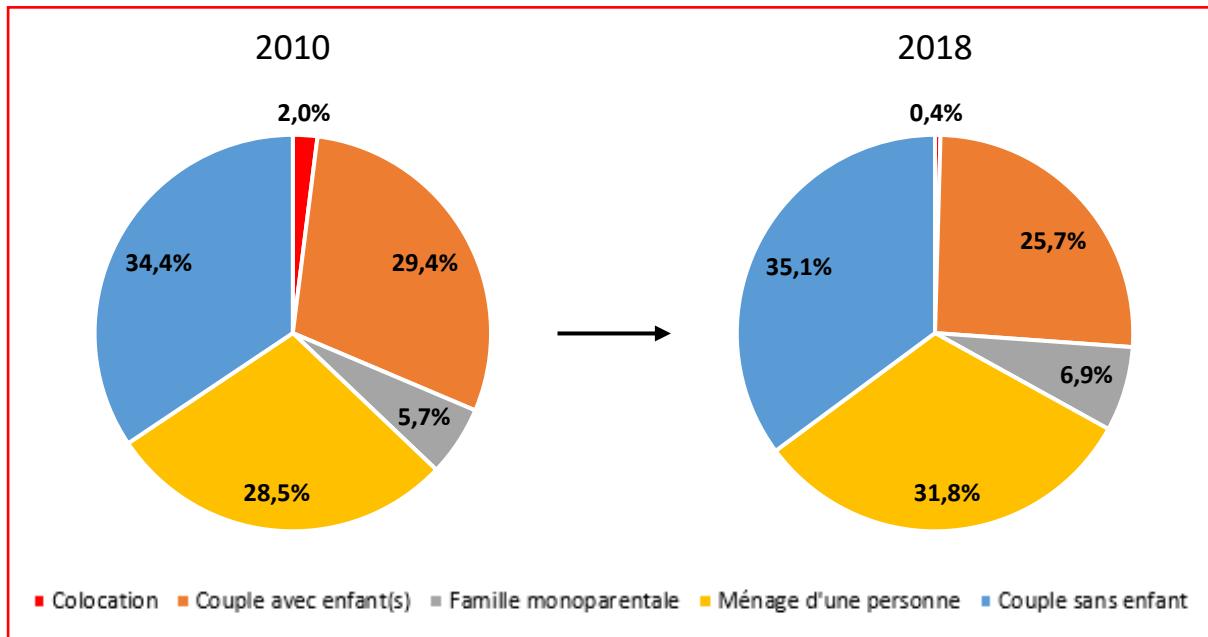
L'enjeu :

- Développer l'attractivité du territoire pour des publics plus jeunes

Ménages et familles

« Le constat d'un desserrement² des ménages depuis quelques années »

Composition des ménages³

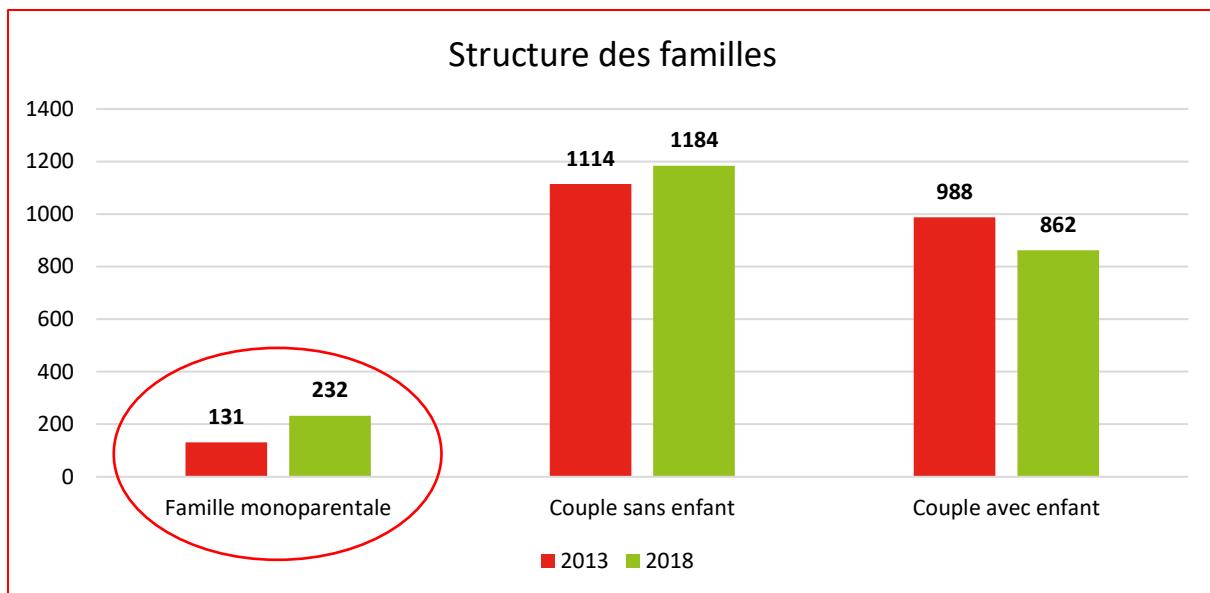


Source : INSEE, Recensements de la population

Entre 2010 et 2018, l'évolution de la composition des ménages à Lys Haut Layon offre plusieurs tendances notables. On observe que le nombre de « Couple avec enfant(s) » diminue entre 2010 et 2018. A l'inverse, les « Ménages d'une personne » et les « Familles monoparentales » ont significativement progressé. Cela montre un **desserrement des ménages** qui implique des **besoins immobiliers différents**. Cette progression des ménages d'une personne engendre une **inadaptation du parc de résidences principales**. En effet, 80% des logements disponibles sur le territoire disposent de quatre pièces et plus. **L'offre doit donc évoluer vers des logements de plus petite taille** pour répondre aux nouveaux besoins. L'augmentation du nombre de « familles monoparentales » présentes sur le territoire (plus de précisions avec le graphique suivant) depuis 10 ans est aussi à prendre en compte.

² Le desserrement est la prise en compte de l'évolution de la taille moyenne des ménages. À population constante, une diminution de la taille moyenne des ménages induit une augmentation du nombre de ménages et donc un besoin en nouveaux logements.

³ « Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. » - INSEE



Source : INSEE, Recensements de la population

Plus que les couples avec et sans enfant dont l'évolution a été évoquée précédemment, l'évolution de la structure des familles⁴ permet surtout de recentrer l'attention sur le nombre de « **Familles monoparentales** » implantées sur le territoire. Pour cause, ce type de famille demande une **vigilance particulière** du fait de la **précarité** souvent entraînée par cette situation. En 2018, elles représentent **10%** des familles de Lys Haut Layon, un chiffre moins important que sur les territoires voisins, mais qui représente depuis 2013 une **augmentation de 80%** ; soit près du double. La vigilance doit d'autant plus être accrue que parmi ces familles monoparentales, **80% sont des femmes seules** avec leurs enfants (181 familles). Ces dernières sont plus souvent touchées par la précarité que les hommes avec des **salaires moyens plus faibles**, des **qualifications moindres**, des **contrats à temps partiels** plus fréquents et un **taux de chômage plus élevé**. Par exemple, **15% des femmes vivant seules avec au moins un enfant à charge étaient sans emploi en 2018**.



Que dit le reste de l'enquête ?

Sur le thème de la famille, la rencontre avec le collectif des travailleurs sociaux met en lumière différentes problématiques. Il y a notamment une nécessité d'accompagner les ménages sur les questions de parentalité (le lien parents/enfants), de relation entre vie de famille et professionnelle mais aussi de gestion budgétaire. L'objectif étant de limiter les problématiques sociales et financières inhérentes à ces sujets. Concernant les familles monoparentales, les participantes de la réunion ont relevé un manque d'accompagnement en cas de séparation. L'idée ici étant de mieux pouvoir gérer la transition sur des sujets tels que l'emploi ou encore la garde des enfants. Ces deux thématiques sont d'ailleurs très liées puisque le problème du salaire pour une personne seule avec un ou des enfant(s) a aussi été évoqué lors de la réunion.

⁴ « Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). » - INSEE

A retenir sur les ménages et les familles :

- Plus de 30% des ménages sont composés d'une personne seule.
- La part des couples avec enfant(s) diminue de 16% en 4 ans.
- Une forte augmentation des familles monoparentales (+80% en 5 ans).
- Le desserrement des ménages, une tendance de fond à l'échelle de la commune.



Les enjeux :

- Lutter contre l'isolement
- Accompagner les familles en difficultés (éducation, social, gestion de budget, gestion du quotidien...)
 - « Se séparer et rester parents » : cette nouvelle action est mise en place depuis mars 2022. Une fois par mois, la Caf, le CIDFF (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles) et Médiation 49 tiennent conjointement une permanence pour les couples en phase de séparation. Cette première rencontre d'information peut donner lieu postérieurement à un accompagnement
 - « L'accompagnement à la parentalité » : le service d'aide sociale à l'enfance (Conseil Départemental) mène une action de prévention et de protection. Le Centre Socioculturel développe des actions de soutien à la parentalité (groupe de parole, conférence, ateliers). La création d'un espace « ressources » pour les familles est projeté avec la présence de professionnels pouvant répondre à des demandes spécifiques des parents (psychologue, éducateur de prévention...) et des informations utiles dont les professionnels relais (Caf, service social...)
 - « L'accompagnement des familles allocataires Caf » : un travailleur social est présent toutes les semaines au centre socioculturel pour accompagner les familles (logement, budget, aide à l'équipement mobilier, la séparation...)

Petite enfance/jeunesse

« Une légère baisse de la natalité sur le territoire »

Nombre de naissances

	1999	2007	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Effectifs	101	91	98	101	88	73	53	78	60	79

Source : Service interne

Le nombre de **naissances diminue légèrement** depuis 2014 sur le territoire de Lys haut Layon. Ainsi depuis 2014 on compte environ **79** naissances par an **en moyenne** (contre 93 entre 1999 et 2007) avec une **reprise des naissances en cette année 2021**. Malgré cette légère diminution générale, la tranche d'âge des **0 à 4 ans a augmenté** de manière significative entre 1999 et 2017. **L'implantation de primo accédants** sur le territoire peut être une explication à l'augmentation du nombre d'enfants de cette tranche d'âge. La variation de ces chiffres de natalité entraîne des **conséquences** directes sur le **fonctionnement des écoles, cantines et autres modes de garde** au fil des années. Il s'agit alors de **s'adapter** pour être au plus près des réalités actuelles.

« Les 15 à 24 ans sous représentés sur le territoire communal »

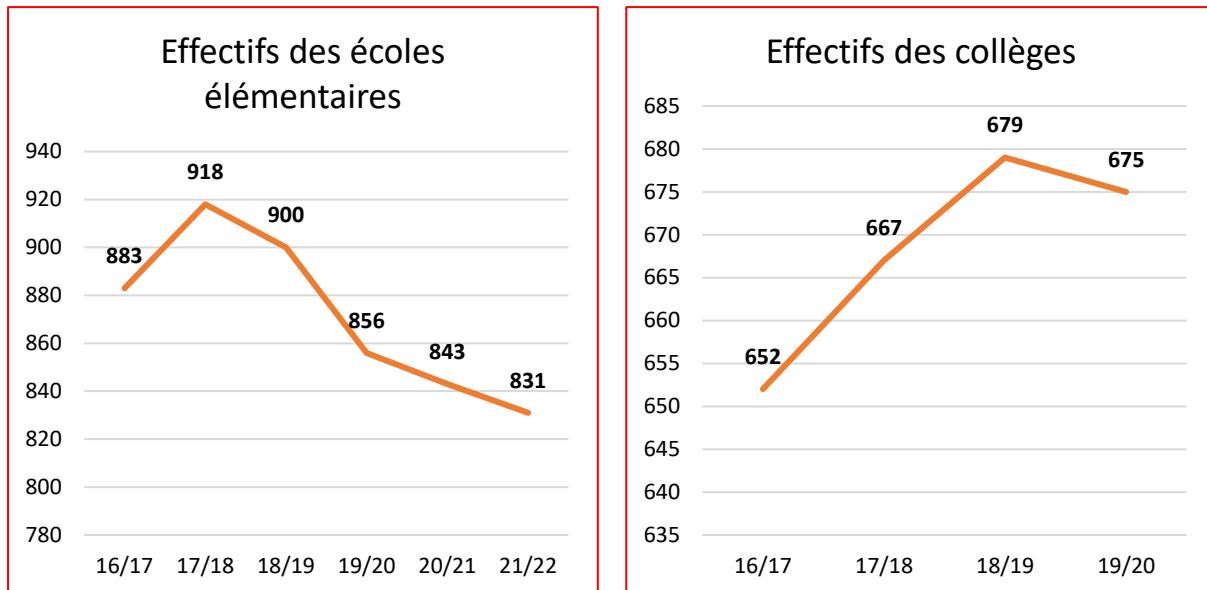
Nombre d'habitants par tranches d'âges de 0 à 24 ans

	1999	2007	2017
0 - 4 ans	408	477	517
5 - 9 ans	380	535	468
10 - 14 ans	572	511	644
15 - 19 ans	564	402	376
20 - 24 ans	316	369	295
Total	2240	2294	2300

Source : INSEE, Base historique des recensements de la population, exploitation complémentaire

De manière générale, la population de Lys Haut Layon âgée de **0 à 24 ans, augmente** légèrement depuis 1999. Cependant certaines tranches d'âge ont tendance à diminuer. Il s'agit notamment des 15-19 ans et des 20-24 ans. Cette baisse s'explique notamment par **l'absence d'un lycée et d'offres de formations supérieures sur la commune**.

« Lys Haut Layon un territoire bien doté en équipements scolaires »



Source : Services internes

On observe depuis quelques années une **baisse des effectifs scolaires** sur la commune de Lys Haut Layon. Cette diminution est à l'image d'autres territoires ruraux éloignés des principaux pôles de centralité. Malgré cette baisse significative des effectifs, la commune conserve un **maillage important d'établissements scolaires** sur son territoire. Le pôle central (Vihiers) concentre les **deux collèges** du territoire ainsi que deux écoles (une privée et une publique). Les communes de Nueil-sur-Layon et Tigné considérées comme étant des pôles secondaires sur le territoire disposent de deux écoles chacune. Ainsi le territoire est doté de **neuf établissements répartis sur 6 communes** déléguées que sont Vihiers, Tigné, Nueil-sur-Layon, Le Voide, St Hilaire du Bois et les Cerqueux-Sous-Passavant. Des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) en lien avec les communes de Cléré-sur-Layon et Cernusson permettent de compléter et maintenir une offre à Tigné et aux Cerqueux-sous-Passavant. On observe depuis la **rentrée 2019/2020** une légère **baisse des effectifs** liée à la **baisse des naissances** sur le territoire. Si cette période correspond aussi à la fermeture de l'école de Trémont, cela n'a aucun impact sur la diminution du nombre d'élèves puisque ces derniers ont été répartis dans les écoles de la commune. Pour les **collèges**, à l'inverse des écoles élémentaires, les **effectifs restent stables** au sein de ceux-ci. Une situation que l'on retrouve de manière générale dans la démographie de cette tranche d'âge qui a tendance à progresser ces dernières années.

« La petite enfance un secteur à densifier sur le territoire »

Taux de couverture des enfants de moins de 3 ans

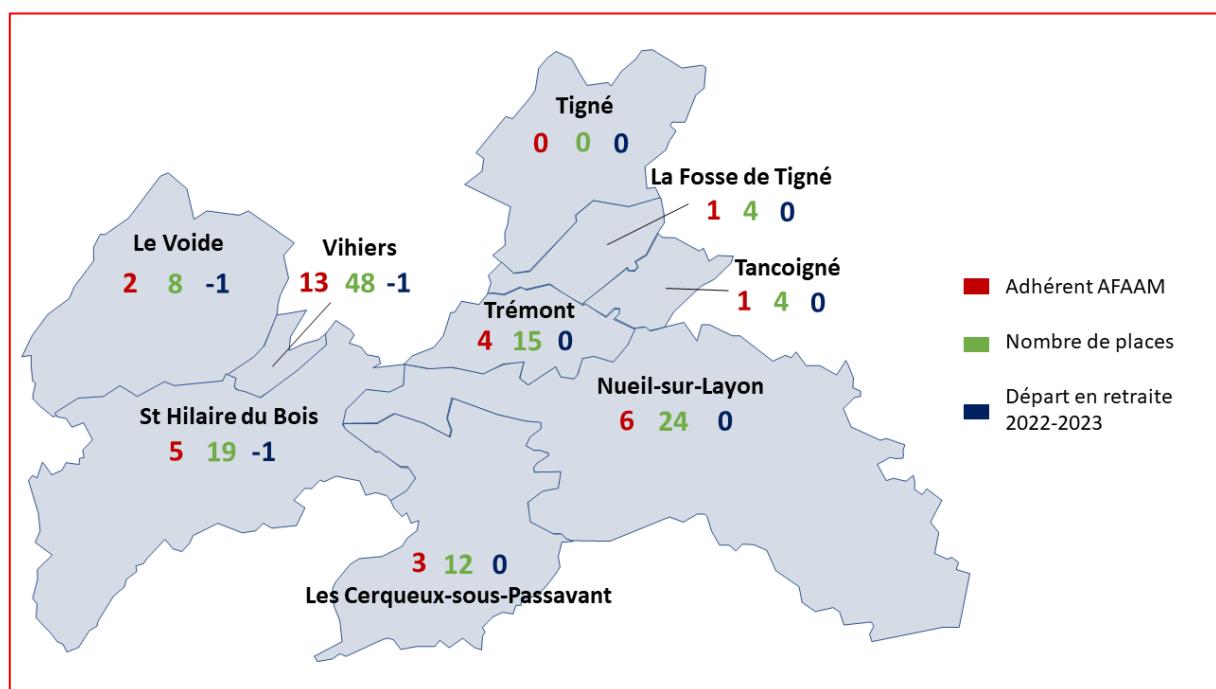
	2013	2016	2019
Lys Haut Layon	62,6	80,5	63,9
Gennes-Val de Loire			55,5
Doué-en-Anjou			67,0
Maine-et-Loire			78
Agglomération du Choletais			83,6

Source : Data Caf – Taux de couverture global 2019

Indication de lecture : En 2019, 63.9 places pour 100 enfants de moins de 3 ans étaient disponibles au sein des modes d'accueils formels de Lys Haut Layon.

Lys Haut Layon se trouve **en dessous des moyennes** du Département, de l'Agglomération ou encore de Doué-en-Anjou. Pourtant en 2016, le taux de couverture était bien plus élevé. Cette baisse s'explique notamment par la **perte d'une vingtaine d'assistantes maternelles** sur la période 2016-2019, entraînant une baisse de places théoriques pour les enfants de 369 à 300 (-18,7% ; selon les données du Relai Petite Enfance). Cette situation est notamment due à une **diminution des naissances** sur la période concernée. Les assistantes maternelles sont alors en sous-effectif et ne parviennent plus à remplir leurs agréments. Dans ce contexte, certaines décident de se tourner vers une autre profession. En 2021 ce sont environ 50 assistantes maternelles qui officient sur le territoire (chiffres du Département de Maine et Loire) pour un nombre théorique de places d'environ 200. La carte ci-dessous propose à titre indicatif la répartition des assistantes maternelles adhérentes à l'Association des Familles d'Accueil et des Assistants Maternels (AFAAM). Si une grande partie d'entre-elles y adhèrent, toutes ne sont pas forcément référencées dans la carte qui suit.

Répartition des assistantes maternelles adhérentes à l'AFAAM en 2021



Source : Données AFAAM

Ainsi, la **création d'un accueil collectif régulier** sur la commune pourrait répondre aux besoins de familles sur le territoire et venir étoffer les différents modes de garde. **Aucun projet n'est engagé à l'heure actuelle sur ce thème** afin de compléter l'offre proposée par la micro-crèche qui accueille jusqu'à 12 enfants et la halte-garderie. La responsable du relais petite enfance (RPE) évoque : « à ma connaissance, l'**offre répond encore à la demande**, je n'ai pas d'informations m'indiquant des parents sans aucune solution. Néanmoins, **les familles ne trouvent pas forcément ce qu'elles recherchent**. Par exemple, l'offre d'accueil peut être en dehors de leur commune, nécessité des aménagements (horaires, rythmes, jours...) avec la professionnelle pour faire coïncider les besoins de la famille et les possibilités d'accueil de la professionnelle ». Les parents n'ont ainsi plus vraiment le **choix du mode de garde** vers lequel ils se tourneront.

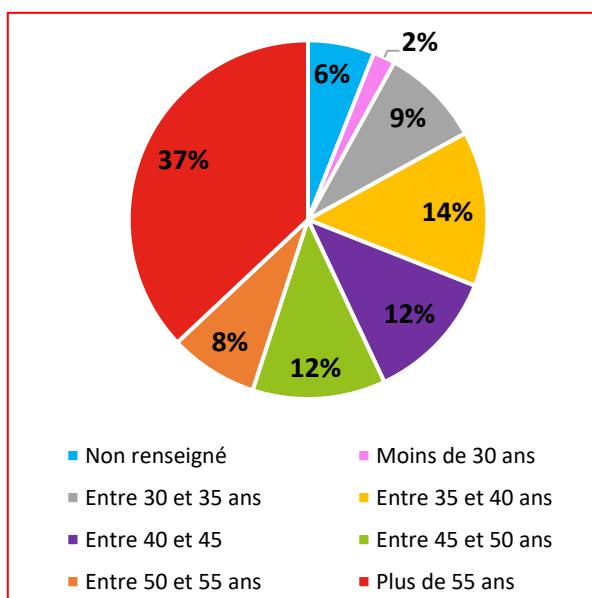


Que dit le reste de l'enquête ?

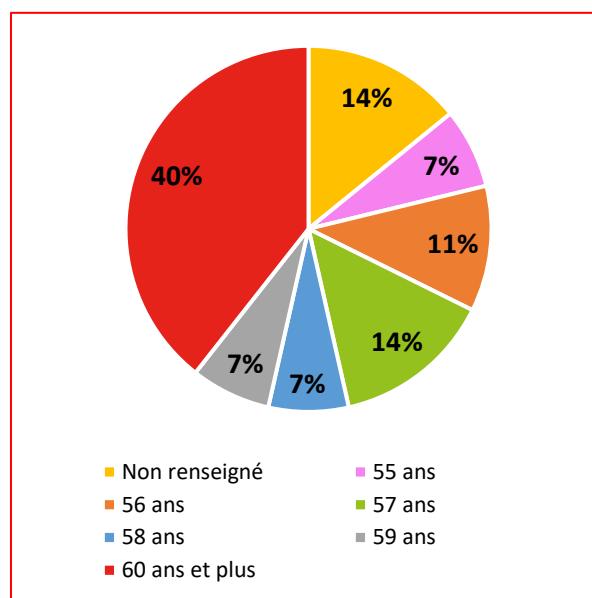
Le questionnaire permet d'identifier quelques problématiques liées à l'enfance et la jeunesse. Concernant la garde d'enfant, 21 personnes ont déclaré rencontrer des difficultés. Pour 8 d'entre elles, il s'agit d'un problème de places dans les divers dispositifs d'accueil d'enfants disponibles sur le territoire, que ce soit chez les assistantes maternelles ou au centre de loisirs « Le CLE » qui refuse des demandes par manque de places. La centralisation de ce dernier à Vihiers est d'ailleurs parfois problématique pour des familles n'habitant pas dans la commune centre. Un transport est organisé, mais cela reste moins facile qu'une solution au sein même de la commune. Pour les autres répondants rencontrant des difficultés, celles-ci sont liées au coût, aux horaires (dues à des horaires de travail atypiques) ou encore à la garde d'urgence. Ces différentes situations ont aussi été évoquées par la responsable du RPE qui pointe de son côté plus particulièrement les horaires atypiques comme difficulté majeure sur le territoire. La garde à domicile, principale solution donnée lors de l'entretien (avec un coût plus élevé qu'une garde « ordinaire ») n'est pas assez développée et ne permet donc pas de pallier le manque. Cette situation des horaires atypiques est directement liée aux emplois disponibles sur le territoire. La garde d'urgence renvoie aussi à une problématique d'emploi, souvent précaire, en intérim ou saisonnier qui oblige les parents à chercher des solutions à la dernière minute. Pour y répondre, le centre socioculturel propose des formations de babysitting permettant ensuite de disposer d'une liste d'une quinzaine de personnes pouvant potentiellement répondre à des besoins ponctuels de garde.

La responsable du RPE évoque aussi une problématique liée à l'âge des assistantes maternelles présentes sur le territoire. Pour cause, 37% d'entre elles sont aujourd'hui âgées de plus de 55 ans et approcheront donc de la retraite d'ici quelques années (voir graphiques suivants). Leur remplacement ou à défaut le développement de solutions intermédiaires tels que de l'accueil collectif sont ainsi des sujets à prendre en compte rapidement.

Répartition des assistantes maternelles par tranche d'âge en 2021



Âge des assistantes maternelles de plus de 55 ans en 2021



Source : Données « Relais Petite Enfance »

Sur la scolarité, le questionnaire montre qu'une trentaine de personnes rencontrent des difficultés à ce sujet. Le transport en est la raison principale pour 18 d'entre elles qui ont des enfants

principalement au collège ou au lycée. Des raisons financières sont aussi données par 14 répondants. Cela peut notamment être lié au transport mais aussi à l'hébergement, que 3 personnes ont cité. L'internat est une solution à ces problèmes de transport liés à la scolarité. 13 répondants déclarent avoir au moins un enfant interne (sur 28 qui sont au lycée), cette possibilité n'est donc pas majoritairement plébiscitée par les parents mais aussi par les jeunes. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela. Ainsi, le coût est certainement un frein important, à l'instar de certaines appréhensions sociales que peuvent avoir les jeunes à s'éloigner de Lys Haut Layon. C'est en tout cas une tendance relevée par le CSC et qui se poursuit pour l'accès aux études supérieures.

Enfin, d'autres problématiques ont été abordées au cours des différents conseils consultatifs. Ils relèvent ainsi un manque de sensibilisation auprès des enfants (mais aussi des parents) quant à l'usage des écrans (jeux-vidéo, réseaux sociaux...), qui a aussi été abordé par le collectif des travailleurs sociaux, ou encore des manques dans l'animation et de lieux à destination des jeunes (foyer, skate-park et des aires de jeux pour les plus petits).

A retenir sur la petite enfance/jeunesse :

- Une population des 0 à 14 ans en légère hausse depuis quelques années.
- Les 15 à 24 ans peu nombreux sur la commune en raison de l'absence d'établissements scolaires pour cette tranche d'âge.
- Un maillage d'équipements scolaires étayé sur l'ensemble du territoire, malgré une baisse des effectifs dans les écoles du territoire.
- Un manque de choix / de diversité dans l'offre de garde d'enfants.
- Un manque de places au centre de loisirs.



Les enjeux :

- Diversifier l'offre de garde sur le territoire
- Poursuivre la valorisation du métier d'assistante maternelle (afin de palier à la baisse d'effectif)
 - Action entreprise par le Relais Petite Enfance sur le territoire
- Maintenir le maillage d'établissements scolaires
 - Création de nouveaux bâtiments pour l'école et d'un accueil périscolaire à Nueil-sur-Layon (acté)
 - Aménagement d'une nouvelle cantine et rénovation de la périscolaire à Tigné (acté)
- Proposer des lieux ressources et d'activités pour accompagner et favoriser le lien social chez les jeunes
 - Construction d'un skate-park à Vihiers (en projet)
 - Création d'un city stade à Nueil-sur-Layon (en projet)
 - Lieu « ressources » à Vihiers au CSC avec des animations et des permanences (psychologue, addiction, sexualité, orientation...)
 - La poursuite des animations en direction des jeunes avec les actions intercommunales mais aussi dans les communes (à accentuer) par le CSC.



Thématique 1 en bref :

La démographie :

- Une population en légère baisse sur le territoire depuis quelques années.
- Un vieillissement important de la population en lien avec l'arrivée à la retraite des babyboomers.
- Les 15 à 19 ans sous représentés sur le territoire.
- Un regain depuis 2017 des 0-4 ans sur la commune.

Les ménages :

- Plus de 30% des ménages sont composés d'une personne seule.
- La part des couples avec enfant(s) diminue de 16% en 4 ans.
- Une forte augmentation des familles monoparentales (+ 80% en 5 ans).
- Le desserrement des ménages, une tendance de fond à l'échelle de la commune.

La petite enfance /jeunesse :

- Une population des 0 à 14 ans en légère hausse depuis quelques années.
- Les 15 à 24 ans peu nombreux sur la commune en raison de l'absence d'établissements scolaires pour cette tranche d'âge.
- Un maillage d'équipements scolaires étayé sur l'ensemble du territoire, malgré une baisse des effectifs dans les écoles du territoire.
- Un manque de choix / de diversité dans l'offre de garde d'enfants.
- Un manque de places au centre de loisirs.

Thématique 2

NIVEAU DE VIE

Revenus

« Une population avec de faibles ressources »

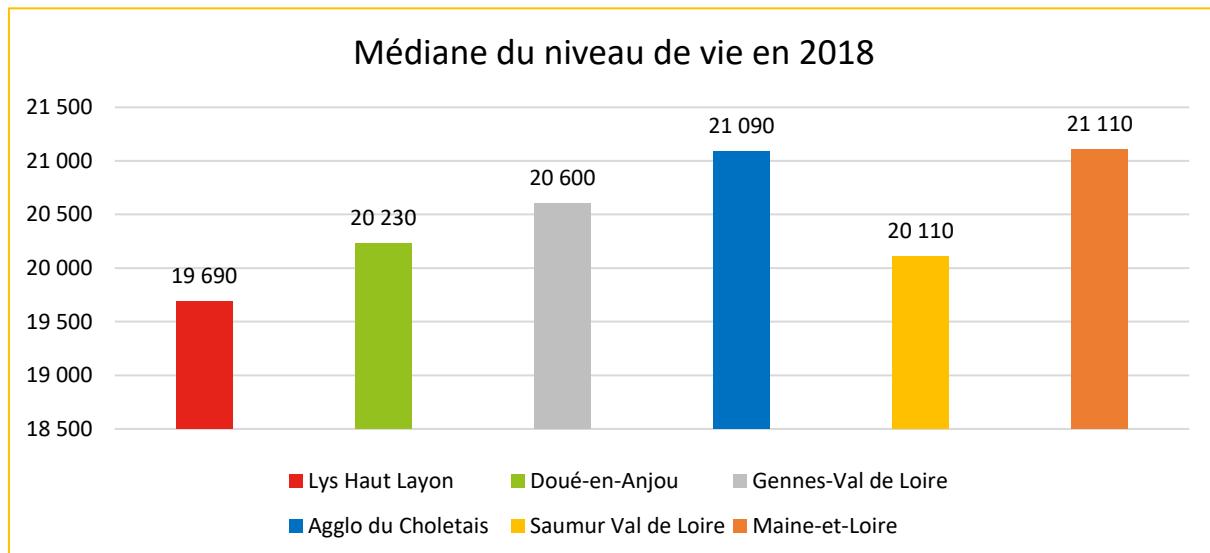
Nombre et pourcentage de foyers fiscaux⁵ imposés en 2020 (revenus 2019)

	Lys Haut Layon	Doué-en-Anjou	Gennes-Val de Loire	Maine-et-Loire
Foyers fiscaux (nombre)	4322	6108	4834	448316
Foyers fiscaux imposés (nombre)	1743	2581	2220	212549
Foyers fiscaux imposés (%)	40%	42%	46%	47%

Source : IRCOM revenus 2019

Indication de lecture : A Lys Haut Layon, en 2020, 40% des foyers fiscaux étaient imposés.

Avec **40% de foyers fiscaux imposés**, Lys Haut Layon se trouve **en dessous des territoires voisins**. Cette situation s'explique facilement lorsque l'on se concentre sur les catégories socioprofessionnelles des habitants de la commune ainsi que sur leur salaire net horaire moyen (voir Thématique 5).



Source : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

⁵ « Le terme foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux. » - INSEE.

Indication de lecture : A Lys Haut Layon, en 2018, la moitié des personnes ont un niveau de vie⁶ inférieur à 19 690 euros annuels par unité de consommation⁷ (soit 1 641 euros par mois).

La tendance évoquée précédemment via le pourcentage de foyers fiscaux imposés se confirme avec ce nouvel indicateur. En effet, ici encore la commune de Lys Haut Layon se trouve distancée par les collectivités de comparaison. Des communes comme Chemillé-en-Anjou, Beaupréau-en-Mauges ou encore Brissac Loire Aubance présentent elles aussi des niveaux de vie supérieurs (à l'instar de leurs communautés de communes respectives). La **population de Lys Haut Layon** est donc **plus précaire** que celles des autres territoires. Comme évoqué précédemment cette information se recoupe facilement avec des indicateurs tels que l'emploi disponible ou les qualifications.

A retenir sur les revenus :

- Un nombre de foyers fiscaux imposés plus faible qu'ailleurs.
- Un niveau de vie à 19 690€ par unité de consommation bien inférieur à celui des collectivités voisines.
- Une population économiquement modeste.

Précarité

« Une grande pauvreté peu présente »

Taux de pauvreté en 2018

	Taux de pauvreté général	Taux de pauvreté- 30 à 39 ans	Taux de pauvreté- 40 à 49 ans
Lys Haut Layon	12,0%	15,0%	13,0%
Gennes-Val de Loire	12,0%	14,0%	12,0%
Doué-en-Anjou	12,0%	12,0%	15,0%
Agglomération du Choletais	10,4%	12,2%	12,9%
Saumur Val de Loire	13,5%	16,2%	15,3%
Maine-et-Loire	11,4%	13,0%	12,6%

Source : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAY-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

Indication de lecture : En 2018, à Lys Haut Layon, 12% de la population vivait sous le seuil de pauvreté⁸.

Cet indicateur du **taux de pauvreté** est intéressant dans le cas de Lys Haut Layon puisqu'il permet de modérer et d'apporter plus de perspective aux chiffres vu précédemment (foyers fiscaux imposés et médiane du niveau de vie). En effet, le **nombre d'habitants en grande précarité n'est pas**

⁶ « Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. »

« Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. » - INSEE

⁷ « Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le **nombre d'unités de consommation** (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. » - INSEE

⁸ « Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian. » - INSEE

plus élevé que sur les autres territoires. Une attention particulière doit en revanche être portée auprès des 30-39 ans qui représentent la tranche d'âge la plus touchée par la pauvreté.

« Les femmes plus touchées par la précarité »

En se référant à différents indicateurs tels que le salaire net par heure, le taux de chômage, le niveau de diplôme ou encore le pourcentage de contrats à temps partiels, les **femmes** apparaissent comme **plus exposées à la précarité** que les hommes. Pour commencer, près de **40%** d'entre elles ne sont titulaires **d'aucun diplôme ou seulement du brevet des collèges**, limitant ainsi l'accès à certains emplois mieux rémunérés. Le **salaire net horaire moyen** (en 2019) des habitantes de Lys Haut Layon est alors de **11,3€ contre 13,2€ chez les hommes**. Pour autant, concernant les diplômes, il reste important de noter que pour le baccalauréat et l'enseignement supérieur, la part des femmes est plus élevée (voir tableau ci-dessous).

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2018

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	5944	2960	2984
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou brevet des collèges	35,3	31,0	39,6
CAP-BEP	30,7	37,3	24,1
BAC	17,1	16,2	18,0
Enseignement supérieur	16,9	15,5	18,3

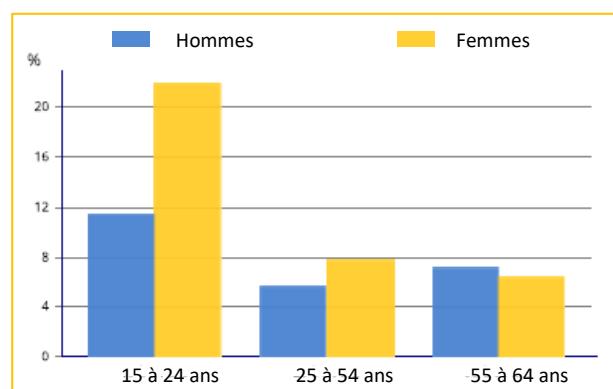
Source : INSEE-Recensement de la population 2018, exploitation principale

Ensuite, les chiffres du **chômage** au sens de l'INSEE montrent aussi que les **femmes sont plus touchées sur le territoire**. Elles représentent ainsi près de **54%** de l'ensemble des personnes sans emploi de la commune en 2018. Concernant les tranches d'âges les plus exposées au chômage, les 15-24 ans sont surreprésentées du côté des femmes alors que ce chiffre est plus modéré pour les hommes. La tendance s'inverse seulement pour les 55 à 64 ans (voir tableau et graphique ci-dessous).

Chômage des 15-64 ans

	2008	2013	2018
Nombre de chômeurs	306	351	277
Taux de chômage (%)	9,0	9,9	7,7
Taux de chômage hommes (%)	7,6	8,5	6,7
Taux de chômage femmes (%)	10,7	11,6	8,9
Part des femmes (%)	54,2	54,0	53,8

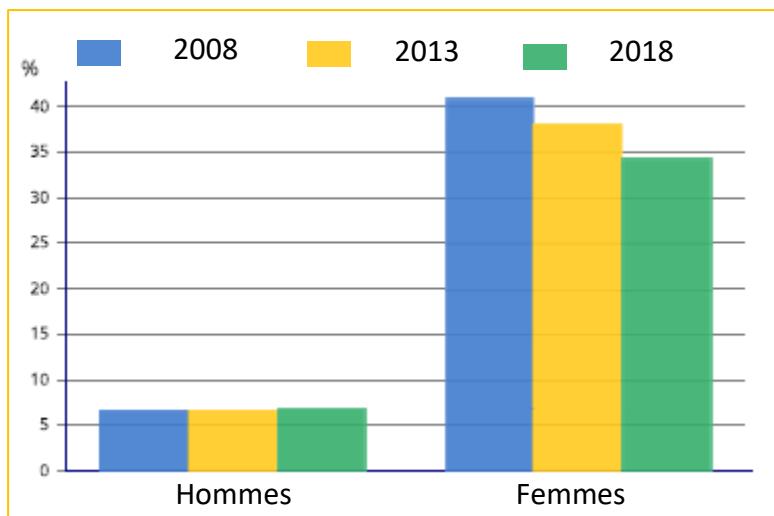
Taux de chômage des 15-64 ans par sexe et âge en 2018



Sources : INSEE-Recensement de la population 2008-2018, exploitation principale

Dernier indicateur, les **contrats à temps partiels** sont aussi représentatifs de la surexposition des femmes à la précarité sur le territoire. Ainsi, près de **35%** d'entre elles disposent de contrats de ce type contre environ **6%** chez les hommes (voir graphique suivant). Il faut cependant noter que pour une partie d'entre elles, le recours à ce type de contrats peut être un choix à part entière.

Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



Source : INSEE-Recensement de la population 2008-2018, exploitation principale

Enfin, si tous ces indicateurs tendent à montrer une précarité plus importante chez les femmes, il est important de relier cela aux nombres de **familles monoparentales composées d'une femme seule**. Ainsi, comme dit précédemment, une **grande vigilance** doit être accordée à ce public.

Prestations Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

En 2018, le Revenu de Solidarité Active (RSA) était versé à **109 foyers, représentant 216 personnes**. Ce chiffre augmente légèrement chaque année, passant de 101 en 2016 à 102 en 2017 et à 109 en 2018.

Concernant l'ensemble des prestations délivrées par la CAF (qui prennent différentes formes telles que l'aide au logement, le RSA, l'allocation aux adultes handicapés...), 717 familles étaient allocataires en 2021. Leur répartition par quotient familial⁹ (voir tableau suivant) vient étayer les observations précédentes faisant état d'une population aux faibles ressources qui n'est pour autant pas plus en situation de grande précarité que sur les autres territoires. Ainsi, le pourcentage de familles aux quotients familiaux compris entre 300€ et 700€ (situation les plus précaires) est équivalent à celui du département quand les quotients médians (de 701€ à 1499€) sont eux plus représentés sur la commune.

Quotient familial	De 300€ et moins à 700€	De 701€ à 1499€	De 1500€ à 2400€ et plus	Indéterminé
Lys Haut Layon	26,9%	61,8%	Environ* 10%	Environ* 0,5%
Maine-et-Loire	26,6%	54,7%	18,2%	0,5%

Source : CAF

* Les statistiques à disposition ne permettent pas d'évaluer précisément le pourcentage.

⁹ « Le quotient familial est un outil de mesure des ressources mensuelles. Il tient compte à la fois des revenus professionnels et/ou de remplacement (indemnités, par exemple), des prestations familiales mensuelles perçues et de la composition de la famille. » - CAF

Plus le quotient familial est faible plus les ressources de la famille sont limitées.

« Des habitants aussi touchés par la précarité sociale »

Nombre d'interventions par domaine effectués à la Maison Départementale des Solidarités du Choletais auprès des habitants

	2018	2019	2020	2021
Budget	27	87	138	92
Démarches administratives	21	53	54	34
Emploi-Formation	3	7	7	11
Logement - Hébergement	26	34	52	47
Prévention/Parentalité	4	23	24	11
Protection	X	2	1	1
RSA	20	40	35	33
Santé	7	14	14	23
Vie sociale et familiale	1	12	16	4
Violences conjugales	X	X	2	X
Vulnérabilité (majeurs)	4	3	9	8
Total	113	275	352	264

Source : Maison des solidarités du Choletais

En 2021, 264 interventions ont été réalisées auprès d'habitants de Lys Haut Layon à la Maison des Solidarités¹⁰ (MDS). Les raisons sont multiples mais la gestion de budget, les démarches administratives ou encore le logement sont les principaux domaines d'intervention depuis quelques années sur le territoire. Ces besoins d'accompagnement sont des marqueurs d'une certaine précarité sociale pour certains habitants. Pour d'autres, cela se traduit plutôt par un isolement social pour lequel l'impact et le nombre de personnes touchées sont plus difficile à évaluer.

Les professionnels et structures d'accompagnement (social, administratif...) qui interviennent à Lys Haut Layon :

- France Services (aide administrative)
- Le Département de Maine-et-Loire via les Maisons Départementales des Solidarités (échanges, écoute ou conseils auprès de professionnels comme des assistants sociaux, éducateurs, puéricultrices, infirmières, sage-femmes, médecins de protection maternelle et infantile, conseillers budget ou logement, chargés de mission insertion ou encore assistants administratifs)
- La Mission locale du Choletais (pour les moins de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Initiatives Emplois (insertion par l'emploi)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Le Relais Petite Enfance (RPE)
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)

¹⁰ Ces structures gérées par le Département proposent aux personnes qui en ont besoin des temps d'échanges, d'écoute ou de conseils auprès de professionnels de l'action sociale ou médico-sociale. Elles ont pour vocation la prévention des difficultés individuelles et familiales et l'insertion des personnes en difficultés sociales.

- Le Centre Local d'Information et de Coordination du Choletais (CLIC IGEAC)
- La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH)
- Conseillère en économie sociale et familiale (aide au retour ou l'accès à l'autonomie)

L'ensemble de ces structures et professionnels sont présents au centre socioculturel « Le Coin de la Rue », au quotidien, via des permanences, sur rendez-vous ou directement sur le territoire.

Un collectif « travailleurs sociaux » composé des travailleurs sociaux des services précédemment cités mais aussi du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), de l'AIED (Antenne Information Emploi Doué La Fontaine), Cap Emploi, Service Insertion du Conseil Départemental, Corylus, l'assistante sociale du collège de La Vallée du Lys est animé par le Centre Socioculturel. Ces rencontres trimestrielles permettent par l'interconnaissance d'optimiser les accompagnements des habitants et de mener des actions communes sur le territoire (mobilité, accompagnement à la souffrance psychologique...).



Que dit le reste de l'enquête ?

Les entretiens menés auprès des responsables de la Banque Alimentaire et des Restos du cœur ont permis d'obtenir des retours de personnes intervenant au plus près des habitants en grande précarité. Le nombre de bénéficiaires est de 147 foyers pour la Banque Alimentaire (voir tableau suivant) et d'environ 50 familles pour les Restos du cœur. Si pour ces derniers, la présidente évoque un public diversifié, pour l'autre, les personnes seules et les familles monoparentales sont de plus en plus représentées. Si le fonctionnement de ces deux entités est différent quant aux conditions d'accès, les témoignages se recoupent notamment sur un point, le lien social. Ainsi, en plus de difficultés économiques, les bénéficiaires sont aussi souvent isolés socialement. Les bénévoles lors des distributions alimentaires jouent donc un rôle social important au travers leur accueil. De manière plus générale, les difficultés relevées auprès des bénéficiaires ont trait à des problèmes de mobilité (tant pour l'emploi que pour se rendre à la distribution alimentaire) et parfois de gestion budgétaire. Pour d'autres personnes en situation de précarité, l'isolement entraîne aussi une absence de connaissance de ses droits (aide alimentaire, aides économiques, aides sociales...). Il est ici important de pouvoir identifier ces personnes afin de les orienter au mieux auprès des structures d'accompagnement vers lesquelles elles ne se dirigeaient pas d'elles-mêmes (solution d'un médiateur social évoquée plus tard).

Bénéficiaires de l'aide alimentaire de 2012 à 2021

Précision : La Banque Alimentaire de Lys Haut Layon a un rayonnement supérieur à la commune. Ces chiffres ne concernent donc pas précisément les bénéficiaires du territoire mais aussi certains des alentours (Montilliers, Coron...). Ils permettent malgré cela d'observer certaines tendances.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de foyers	61	157	183	173	160	167	174	147	166	147
Nombre de personnes	162	445	548	518	462	461	480	416	439	358
Typologie des foyers										
- Personnes seules	34%	30%	26%	27%	31%	31%	28%	26%	35%	39%
- Couples avec enfants	39%	39%	44%	38%	36%	36%	31%	31%	28%	24%
- Familles monoparentales	7%	11%	13%	18%	18%	18%	24%	24%	25%	23%
Pourcentage de femmes	50%	53%	53%	53%	53%	53%	54%	54%	55%	54%
Age moyen	56	49	37	34	39	26	28	25	32	27
Durée de l'aide moyenne (en mois)	32,5	37,3	35	40	42,5	41,5	39,9	41,8	37,4	33,2

Source : CCAS Lys Haut Layon

Plusieurs éléments sont à noter quant aux données présentées ci-dessus. Concernant la typologie des foyers, on remarque différentes évolutions au fil des années. La plus importante d'entre elles concerne les familles monoparentales qui représentent aujourd'hui 23% des bénéficiaires contre 7% en 2012. A l'inverse, le pourcentage de couples avec enfants a tendance à diminuer. La deuxième évolution marquante a trait à l'âge moyen qui a fortement diminué, passant de 56 ans en 2012 à 27 ans en 2021. Enfin, le nombre de foyers et de personnes touchés fluctue chaque année après avoir fortement augmenté de 2012 à 2013. Ainsi, en moyenne, ce sont 163 foyers pour 458 personnes qui bénéficient de l'aide alimentaire depuis 2013.

A retenir sur la précarité :

- Un taux de pauvreté équivalent aux territoires voisins.
- Les 30-39 ans sont les plus touchés par la pauvreté.
- Les femmes sont plus exposées que les hommes à la précarité au vu des indicateurs de chômage, de formation ou encore de type de contrat.
- Les bénéficiaires de la CAF en augmentation.
- Une présence significative de professionnels du médico-social sur le territoire au travers de permanences et rendez-vous au sein du centre socioculturel et via la MDS.
- Une précarité sociale qui s'ajoute aux difficultés financières.



Les enjeux :

- Accompagner les personnes en difficultés (éducation, social, gestion de budget, gestion du quotidien...)
 - Développement d'une épicerie solidaire pour compléter l'aide alimentaire (en projet)
- Lutter contre l'isolement
 - Identifier les personnes isolées à l'aide d'un médiateur social sur le terrain au préalable de l'action de visiteurs à domicile mise en place par le CSC
- Permettre à chacun un accès aux loisirs (tarifs, communication, mobilité...)
 - Politique tarifaire du CSC
 - Evènement culturel gratuit sur le territoire



Thématische 2 en bref :

A retenir sur les revenus :

- Un nombre de foyers fiscaux imposés plus faible qu'ailleurs.
- Un niveau de vie à 19 690€ par unité de consommation bien inférieur à celui des collectivités voisines.
- Une population économiquement modeste.

A retenir sur la précarité :

- Un taux de pauvreté équivalent aux territoires voisins.
- Les 30-39 ans sont les plus touchés par la pauvreté.
- Les femmes sont plus exposées que les hommes à la précarité au vu des indicateurs de chômage, de formation ou encore de type de contrat.
- Les bénéficiaires de la CAF en augmentation.
- Une présence significative de professionnels du médico-social sur le territoire au travers de permanences et rendez-vous au sein du centre socioculturel et via la MDS.
- Une précarité sociale qui s'ajoute aux difficultés financières.

Thématique 3 SANTÉ-ÂGE-HANDICAP

Santé

« Une offre à préserver et développer »

Depuis 2016, la commune de Lys Haut Layon est dotée d'une **maison de santé** regroupant une **vingtaine de professionnels** aux spécialités diverses. L'établissement compte en mars 2022 :

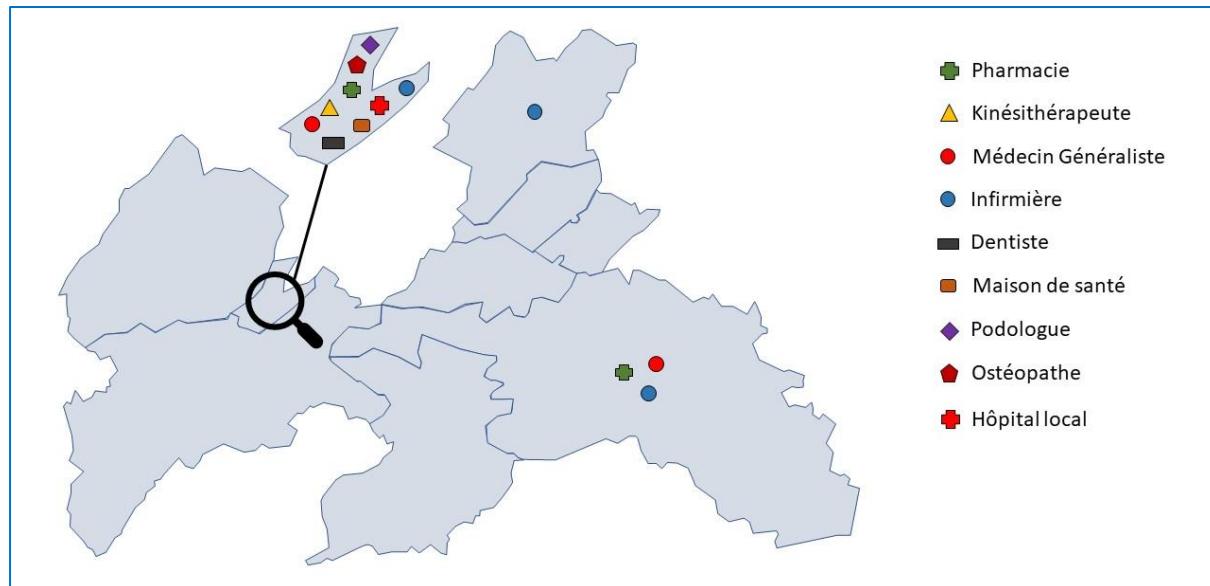
- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• 7 médecins généralistes• 3 infirmières• 2 sage-femmes• 5 masseurs-kinésithérapeutes | <ul style="list-style-type: none">• 3 orthophonistes• 1 orthoptiste• 1 diététicienne• 1 laboratoire |
|--|--|

En complément de ces professionnels permanents, des **spécialistes en provenance de Cholet** **interviennent aussi couramment sur place**. Il s'agit de cardiologues, d'un urologue ou encore d'un gastro-entérologue.

D'autres professionnels sont implantés sur les pôles secondaires de la commune. C'est le cas à **Tigné** qui dispose d'un **cabinet d'infirmières** et à **Nueil-sur-Layon** où l'on retrouve **une pharmacie, un médecin généraliste et un cabinet d'infirmières**. A **Vihiers**, l'offre de soins est complétée par des **ostéopathes, des podologues ou encore des dentistes**. En plus de cela, un service **d'Hôpital à Domicile** (HAD) intervient sur le territoire via l'Agglomération du Choletais.

Aussi, une équipe pluridisciplinaire de la Maison de Santé travaille à la mise en place d'actions de prévention santé sur le territoire et avec les acteurs locaux (Centre Socioculturel, collèges...).

L'offre de soins à Lys Haut Layon



Source : Service interne

Densité d'omnipraticiens

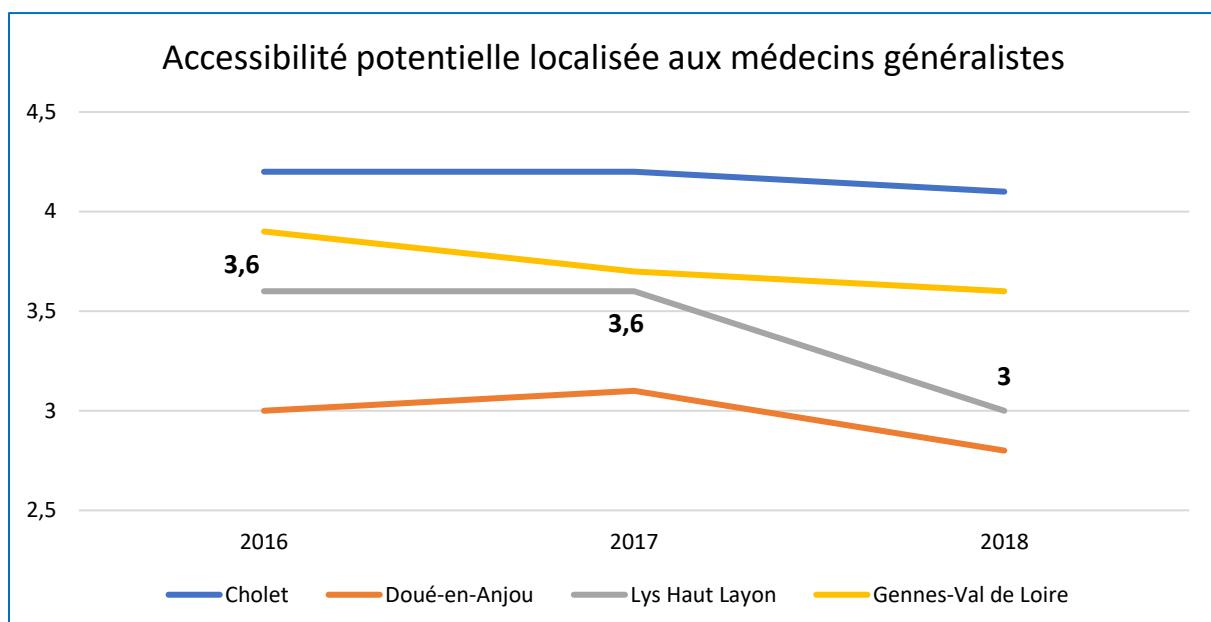
	2011	2015	2020
Lys Haut Layon	1,3	1	1,2
Doué-en-Anjou	0,9	1	1,2
Gennes-Val de Loire	0,7	0,6	0,7
Agglomération du Choletais	0,8	0,8	0,8
Maine-et-Loire	1	1	1
France	1	0,9	0,9

Indication de lecture :

A Lys Haut Layon, en 2020, il y avait 1.2 médecins généralistes de disponibles pour 1000 habitants.

Source : FNPS – INSEE 2011/2015/2020

L'offre de soin proposée sur la commune est plutôt bonne en comparaison avec d'autres territoires. La création du **pôle santé** permet de maintenir une **offre stable** au fil des années. Aussi, les départs en retraite arrivent pour le moment à être compensés par l'arrivée de nouveaux médecins. Les élus restent vigilants sur ce sujet puisqu'il y avait 4 médecins de plus de 60 ans au 31 décembre 2020.



Sources : SNIIR-AM 2018, EGB 2018, CNAM-TS ; populations par sexe et âge 2016, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES

Indication de lecture : A Lys Haut Layon, en 2018, il y avait la possibilité d'accéder à 3 consultations, en moyenne, par habitant, par an.

Bien que disposant d'une densité de médecin généraliste au-dessus de la moyenne nationale, on remarque que le nombre **moyen de consultations disponibles par habitant est plus faible que sur les collectivités voisines**. Cette différence s'explique par la concentration de l'offre de soin sur la commune de Vihiers, mais aussi l'âge élevé des praticiens et la part importante des plus de 60 ans dans la population communale. Le vieillissement de la population devrait encore s'accentuer dans les prochaines années. Ainsi, au vu des difficultés de mobilité rencontrées par cette tranche d'âge, il s'avère aujourd'hui nécessaire de travailler sur le **maintien d'une offre de soin sur la commune de Nueil-sur-Layon et de conserver la tendance actuelle sur le territoire**.



Que dit le reste de l'enquête ?

Au vu des chiffres précédents, l'offre sanitaire semble satisfaisante en comparaison avec d'autres territoires. Pourtant, l'enquête menée auprès de la population montre que le sujet de la santé reste au centre des préoccupations, une habitante des Cerqueux-sous-Passavant déclare en ce sens : « L'accès aux soins nous inquiète... Les délais de rendez-vous s'allongent de plus en plus au pôle santé et les possibilités de soins dentaires disparaissent progressivement ». Ainsi, près de 60% des répondants (181 sur 312) au questionnaire déclarent avoir déjà rencontré des « problèmes d'accès aux soins ». La raison donnée par 85% d'entre eux étant le manque de praticiens, notamment de spécialistes, parmi lesquels les dentistes sont majoritairement évoqués. Dans une moindre mesure, le manque d'ophtalmologues ou encore de dermatologues est aussi relevé. On retrouve finalement ici des problématiques nationales qui se répercutent directement sur la commune. Cette carence a d'ailleurs un impact direct sur le service de transport solidaire puisqu'une bonne partie des demandes concernent des déplacements vers ces spécialistes.

L'absence de professionnels spécialisés dans la psychologie est aussi un problème abordé lors des différents conseils consultatifs. La présence d'un Centre Médico Psychologique sur la commune pourrait répondre aux attentes des professionnels du territoire. Plutôt sur la santé des jeunes, des lacunes concernant la prévention liée aux drogues, à la sexualité ou encore aux écrans ont été soulevées.

Pour répondre à ces différentes problématiques, des pistes ont été évoquées. L'une d'entre elles repose sur la mise à disposition d'un lieu dédié aux téléconsultations afin que chacun puisse disposer des moyens technologiques nécessaires. Une plus grande diversité de spécialistes intervenant à la maison de santé a aussi été demandée. Mais avant de développer de nouveaux projets, la priorité reste de maintenir l'offre à Nueil-sur-Layon et de travailler au développement de l'hospitalisation à domicile.

A retenir sur la santé :

- 1,2 médecins généralistes pour 1000 habitants, une densité supérieure à la moyenne nationale.
- En moyenne, un habitant de Lys Haut Layon peut prendre trois rendez-vous par an chez son médecin généraliste. Un chiffre en baisse depuis 2016 en raison du vieillissement de la population sur le territoire.
- Une offre de soin concentrée sur la commune de Vihiers avec quelques services à Nueil-sur-Layon et Tigné qu'il est important de conserver.
- Une offre de soin étoffée au pôle santé de Vihiers, cependant certaines spécialités sont inexistantes (psychologue, dermatologue...) ou bien insuffisantes (dentiste notamment).



Les enjeux :

- Préserver l'existant
 - Construction d'une maison de santé à Nueil-sur-Layon (acté)
- Poursuivre le développement et la diversification de l'offre de soins
 - Agrandissement du pôle santé de Vihiers (en projet)
 - Construction d'un nouvel hôpital local/EHPAD (acté)
 - Délocaliser une antenne CMP (Centre Médico Psychologique) sur le territoire
- Accentuer la prévention auprès des jeunes publics (alcool, drogues, sexualité, écrans...)

Personnes âgées

« Un territoire marqué par le vieillissement »

Population de 60 ans et plus à Lys Haut Layon

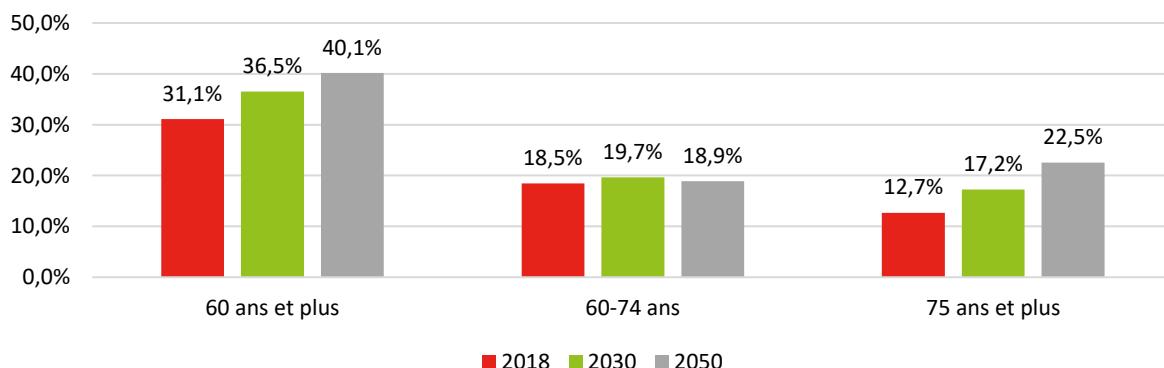
	2008		2014		2018		Evolution 2008-2018
60-74 ans	1119	14,6 %	1203	15,3 %	1445	18,4 %	29,1%
75 ans et plus	955	12,5 %	1010	12,9 %	993	12,7 %	4,0%
Total	2074	27,0 %	2213	28,2 %	2438	31,1 %	17,6%

Source : INSEE – Agglomération du Choletais

Indication de lecture : En 2018, à Lys Haut Layon, 31.1% de la population, soit 2438 personnes, étaient âgées de 60 ans ou plus.

Sur le territoire de l'Agglomération du Choletais, la commune de Lys Haut Layon fait partie de celles dont la **part d'habitants âgés d'au moins 60 ans est la plus élevée**. Pour autant, les réalités correspondantes à ces tranches d'âges sont très diverses en fonction des personnes. Le pourcentage de personnes de 75 ans et plus (12.7% à Lys Haut Layon) est sûrement plus pertinent pour évoquer les problématiques liées à l'âge (logements, accessibilité, soins, maintien à domicile). Ce taux est relativement haut en comparaison aux territoires voisins : 11.4% à Doué-en-Anjou, 11.5% à Gennes-Val de Loire et environ 10% à l'Agglomération du Choletais ou encore dans le département. Il existe cependant une disparité importante entre les différentes communes déléguées. A l'échelle de Lys Haut Layon, on constate que la part des 75 ans et plus est plus élevée sur les communes de Vihiers, Nueil-sur-Layon et Tigné que sur le reste du territoire. Cette part relativement haute peut s'expliquer sur les communes de Vihiers et Nueil-sur-Layon par la présence des deux EHPADs (134 lits pour l'EHPAD de Lys-Hyrôme et 40 lits pour l'EHPAD de Nueil-sur-Layon). Cependant, si l'on ne comptabilise pas les résidents des deux EHPADs, la part des plus de 75 ans reste bien supérieure à 10% sur les communes concernées. La présence de nombreux services sur ces trois communes peut expliquer cette proportion relativement élevée de personnes âgées sur ces communes déléguées, à l'instar de l'ancienneté de l'immobilier et l'immobilisation de la population sur le secteur. **Au vu de la situation, les communes de Tigné, Nueil-sur-Layon et Vihiers ont un véritable rôle à jouer sur l'accueil et le maintien à domicile des personnes âgées. L'implantation d'une résidence senior, de logements vivre son âge ou d'habitats groupés peuvent être justifiés sur ce secteur.**

Evolution du nombre de personnes âgées d'au moins 60 ans en 2030 et 2050



Source : INSEE – Scénario central 2021-2070

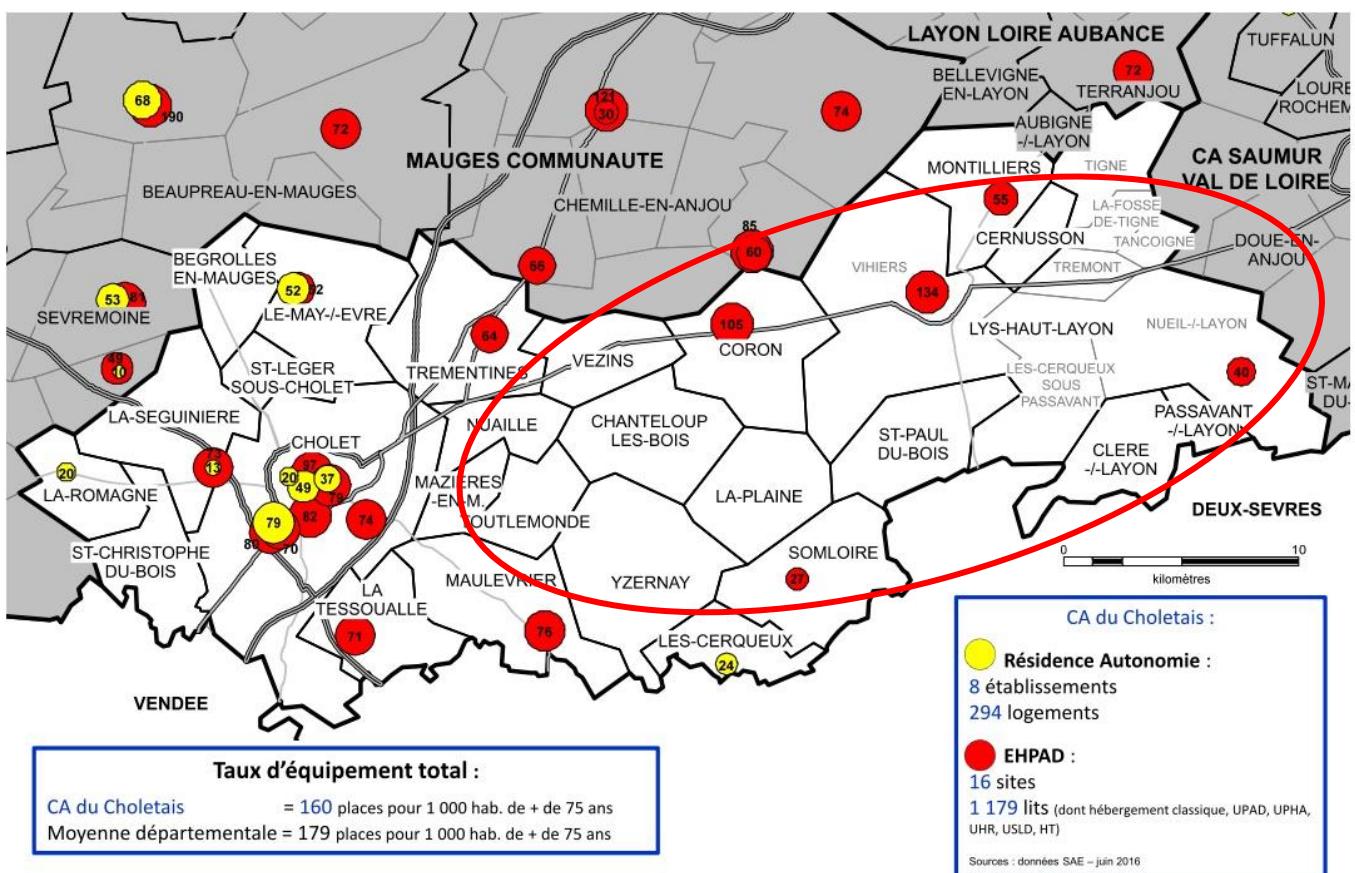
En se projetant sur les années à venir et en suivant l'évolution de la population globale des 60 ans et plus en France (selon le scénario proposé par l'INSEE), il y aurait à Lys Haut Layon, 2926 personnes âgées de 60 ans et plus en 2030 (36,5% de la population) et 3247 en 2050 (40,1% de la population). Ce public comptera donc à l'avenir pour plus d'un tiers de la population. Entre 2030 et 2050, ce sont même les plus de 75 ans qui deviendront majoritaires dans la tranche d'âge étudiée. Au même moment, leurs besoins auront évolué. Ainsi, les attentes d'une personne âgée de 60 ans et plus évoluent avec le temps. Parmi les changements dans les besoins et le mode de vie, l'usage des nouvelles technologies est certainement celui qui va modifier le plus profondément certaines habitudes.

« La nécessité d'adapter les communes au vieillissement »

Afin de répondre aux besoins potentiels et assez spécifiques de ces tranches d'âges, plusieurs structures et services, portés par des organismes privés ou bien par la collectivité, sont d'ores et déjà disponibles sur le territoire :

- 2 EHPADs (134 places Vihiers et 40 à Nueil-sur-Layon)
 - Des logements « Vivre son âge » • 1 service portage de repas
 - 1 SSIAD (Service de soins infirmiers)
 - 1 service « Transport solidaire » • 3 ADMR
 - Initiatives emplois (via une mise à disposition de personnel)
 - 1 service HAD (Hôpital à domicile, depuis Cholet)

Localisation et capacité des Résidences Autonomie et des EHPAD



Source : Département de Maine-et-Loire

A l'échelle de Lys Haut Layon le **nombre de places pour 1000 habitants de plus de 75 ans est de 175**. Il est **supérieur** à celui de l'**Agglomération du Choletais** et équivalent au taux d'équipement du **département**. La commune dispose donc d'un **nombre conséquent de places** permettant de répondre aux attentes des personnes avec une perte importante d'autonomie. En revanche pour les **personnes âgées encore autonomes**, mais ne souhaitant plus vivre dans leur logement, l'**offre reste aujourd'hui inexiste**nte sur Lys Haut Layon. A l'échelle de l'intercommunalité, on constate que la grande majorité des résidences autonomie sont concentrées à Cholet ou sa première couronne. Aussi, de manière générale, on remarque l'absence d'hébergement pour les personnes âgées sur une grande partie des communes entre Lys Haut Layon et Cholet.

Zoom sur : L'ADMR

L'Aide à Domicile en Milieu Rural, particulièrement connu pour ces services aux personnes âgées (75% de son activité) est une association qui propose diverses prestations à ses clients (garde d'enfants, ménages, livraisons de courses, soins...). A Lys Haut Layon, ce sont trois associations ADMR qui couvrent l'intégralité de la commune : Vihiersois (à Vihiers), Layon-Martigné (à Tigné) et Haut-Layon (à Nueil-sur-Layon). Il y a aujourd'hui, dans toutes ces structures, un manque de personnel aussi bien bénévole pour gérer l'association que salarié pour effectuer les services. Ce problème de ressources humaines pourrait devenir problématique à terme si la demande liée aux personnes âgées notamment venait à augmenter.

Initiatives Emplois propose également des prestations de ménages à domicile et petits entretiens de jardinage auprès de tout public mais principalement auprès de personnes âgées.



Que dit le reste de l'enquête ?

Les résultats du questionnaire concernant les personnes âgées montrent une insatisfaction de 45% des répondants (sur 99) quant à l'offre d'hébergement. Ces derniers évoquent notamment l'état actuel de l'EHPAD de Vihiers (vieillissant), un manque de places (pourtant plus nombreuses qu'à Doué-en-Anjou ou Gennes-Val de Loire) ou encore une volonté de voir se développer plus de logements « vivre son âge¹¹ » comme le montre cette réponse apportée au questionnaire : « Au Voide le terrain de foot ne sert plus, pourquoi pas des logements vivre son âge par exemple, ça manque encore beaucoup sur Lys Haut Layon ». Ces logements particuliers sont aussi revenus lors de certains conseils consultatifs, à l'instar du souhait de voir émerger une structure telle qu'une résidence senior sur le territoire. Un projet de ce type intéresserait potentiellement 127 personnes sur 161 ayant répondu « Oui » ou « Non » au questionnaire (151 personnes n'ont rien répondu). Les différents acteurs rencontrés (CLIC, Agglomération du Choletais, ADMR, EHPAD de Vihiers) confirment d'ailleurs le besoin et l'intérêt de nouveaux logements sur le territoire, qu'importe la formule finalement retenue (résidence séniors, logements « Vivre son âge » ...).

Un autre sujet impact fortement les personnes âgées, il s'agit de la mobilité. Une personne n'ayant pas le permis ou encore de voiture peut rapidement se trouver isolée et dépendante des services extérieurs. Le transport solidaire, le portage de repas, le transport à la demande (avec l'Agglomération du Choletais) ou encore les ADMR sont autant de réponses à ce problème.

¹¹ Logements de plain-pied développés par les bailleurs sociaux et adaptés aux besoins d'accessibilité des personnes âgées.

Une troisième problématique concernant les personnes âgées est aussi ressortie. Il s'agit de l'identification des personnes isolées. En effet, si certaines personnes savent alerter au sujet de leur situation, d'autres restent silencieuses et échappent ainsi à la vigilance des services habituels malgré leurs besoins. Une telle situation est d'ailleurs généralisable à toutes les tranches d'âges. Le recrutement d'un médiateur social, ayant pour mission d'identifier ces personnes en se rendant sur le terrain est une des solutions mise en place dans certaines communes. Le médiateur pourrait aussi se voir confier d'autres prérogatives. Le développement de solution de mobilité ou encore la mise en place et l'animation d'un réseau d'entraide citoyenne (déplacements, prêt de matériel...) en sont des exemples ; en complément des actions déjà menées par le CSC : projet de SEL et « système débrouille », actions mobilité...

A retenir sur les personnes âgées :

- 31% de la population de la commune a plus de 60 ans.
- 12,4% de la population du territoire a plus de 75 ans, avec des taux atteignant 14% sur Vihiers ou Nueil-sur-Layon. Ces chiffres sont au-dessus de ceux constatés sur les communes voisines et à l'échelle de l'Agglomération du Choletais.
- 175 places en EHPAD pour 1000 habitants de plus de 75 ans, une offre plus importante que la moyenne de l'Agglomération du Choletais (160 places pour 1000 habitants de 75 ans et plus). En revanche, la commune ne dispose d'aucune résidence senior.
- Une offre de services de maintien à domicile à préserver et développer.



Les enjeux :

- Adapter les communes au vieillissement de la population
 - Développer une offre de structures intermédiaires entre le domicile et l'EHPAD (en projet)
 - Favoriser l'adaptation du logement via l'OPAH-RU en cours sur le territoire
 - Préserver et développer les services de maintien à domicile et d'hébergement existant
 - Construction d'un nouvel hôpital local/EHPAD (acté)

Pour cela, différents acteurs seraient potentiellement (ou obligatoirement) mobilisables¹² et compétents sur ce domaine, en voici quelques exemples :

- L'Agglomération du Choletais (qui a la compétence sur ce sujet)
- CARSAT
- EHPAD
- CLIC
- Le Centre socioculturel (partie animation)
- L'ADMR
- Maine-et-Loire Habitat
- ARS

¹² Il s'agit ici d'une liste non exhaustive et proposée à titre indicatif.

Handicap

« Un secteur fragile »

Selon les données disponibles sur le site data.maine-et-loire.fr, le nombre de personnes recevant une **Prestation de Compensation du Handicap** (PCH)¹³ et habitant à Lys Haut Layon était de **71 en septembre 2021**. En parallèle, **une trentaine de personnes** (en moyenne) bénéficiaient pendant l'année 2021 d'une **aide sociale versée par le Département de Maine-et-Loire**. Il s'agit de participations totales ou partielles aux frais liés à l'hébergement. A Lys Haut Layon, les personnes éligibles étaient domiciliées à Vihiers et Nueil-sur-Layon (communes où se trouvent les établissements d'accueil). Des **dispositifs d'accueil d'enfants en situation de handicap** sont aussi mis en place **au centre de loisirs et à la halte-garderie**. Cette dernière propose en complément un **accompagnement social aux parents** qui en auraient besoin. Une **classe ULIS**¹⁴ est aussi présente à l'école **Camille Claudel de Vihiers**.

Zoom sur : La Rebellerie

Située sur la commune de Nueil-sur-Layon, la Rebellerie est une structure qui intervient depuis plus de 40 ans auprès des personnes en situation de handicap. Une cinquantaine de personnes y sont accueillies chaque jour. Parmi elles, une trentaine travail à l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), dans le domaine de la viticulture notamment. Certains de ces travailleurs ne vivent pas sur place et sont suffisamment autonomes pour se rendre sur le lieu de travail à l'aide de leur propre moyen de transport. Les 20 résidents restants ont moins d'autonomie et sont accueillis au sein de foyers de vie dans lesquels ils créent, fabriquent et exercent d'autres activités en compagnie d'animateurs. La structure emploie aujourd'hui 37 salariés pour prendre en charge toutes les activités. **L'isolement du site entraîne des problèmes de mobilité qui se répercutent notamment sur le recrutement à l'ESAT mais aussi sur l'accessibilité aux établissements médico-sociaux du secteur.** L'accompagnement des externes ayant des aidants vieillissants ou encore des personnes prenant leur retraite de l'ESAT est aussi un sujet rendu compliqué par l'éloignement des structures compétentes et notamment des SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale). Un projet est d'ailleurs en cours de réflexion avec l'ADAPEI 49 et la Maison de l'Autonomie pour accompagner au mieux les résidents vers la vie hors de la structure.

Un problème lié au transport a été évoqué lors du collectif des travailleurs sociaux. Les transports en commun ou le service de transport solidaire ne sont ainsi pas tout le temps adaptés pour des personnes à mobilité réduite.

¹³ La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide financière versée par le département. Elle permet de rembourser les dépenses liées à votre perte d'autonomie. La PCH comprend 5 formes d'aides (humaine, technique, aménagement du logement, transport, aide spécifique ou exceptionnelle, animalière). Son attribution dépend de votre degré d'autonomie, de votre âge, de vos ressources et de votre résidence.

¹⁴ Les Unités Localisées d'Inclusion Scolaires sont des classes particulières pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap.

A retenir sur le handicap :

- Un manque de structures médicosociales sur le territoire qui implique des difficultés de suivi par les organismes compétents.
- Un isolement problématique pour des sujets de mobilité ou de recrutement.



Les enjeux :

- Accompagner les acteurs du secteur (notamment associatif).
- Penser à l'accessibilité et à la prise en compte de ces publics au sein de chaque service public.



Thématique 3 en bref :

Santé :

- 1,2 médecins généralistes pour 1000 habitants, une densité supérieure à la moyenne nationale.
- En moyenne, un habitant de Lys Haut Layon peut prendre trois rendez-vous par an chez son médecin généraliste. Un chiffre en baisse depuis 2016 en raison du vieillissement de la population sur le territoire.
- Une offre de soin concentrée sur la commune de Vihiers avec quelques services à Nueil-sur-Layon et Tigné qu'il est important de conserver.
- Une offre de soin étouffée au pôle santé de Vihiers, cependant certaines spécialités sont inexistantes (psychologue, dermatologue...) ou bien insuffisantes (dentiste notamment).

Personnes âgées :

- 31% de la population de la commune a plus de 60 ans.
- 12,4% de la population du territoire a plus de 75 ans, avec des taux atteignant 14% sur Vihiers ou Nueil-sur-Layon. Ces chiffres sont au-dessus de ceux constatés sur les communes voisines et à l'échelle de l'Agglomération du Choletais.
- 175 places en EHPAD pour 1000 habitants de plus de 75 ans, une offre plus importante que la moyenne de l'Agglomération du Choletais (160 places pour 1000 habitants de 75 ans et plus). En revanche, la commune ne dispose d'aucune résidence senior.
- Une offre de services de maintien à domicile à préserver et développer.

Handicap :

- Un manque de structures médicosociales spécialisées sur le territoire qui implique des difficultés de suivi par les organismes compétents.
- Un isolement problématique pour des sujets de mobilité ou de recrutement.

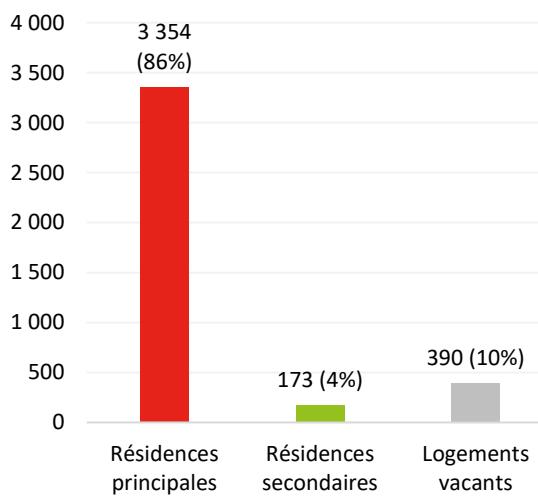
Thématique 4

CADRE DE VIE

Logements

« Un parc de résidences principales vieillissant inadapté aux attentes de la population »

Types de logements en 2018



Source : INSEE – Recensements de la population

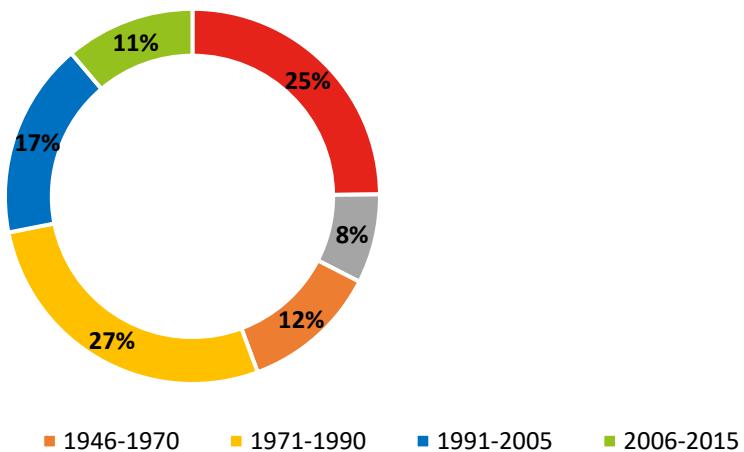
Statut d'occupation en 2018



Source : INSEE - RP 2018 exploitation principale

La commune compte **3917 logements**, 86% d'entre eux sont des **résidences principales** pour 4% de résidences secondaires. La **vacance représente** selon les chiffres de l'INSEE 10% du nombre de logements de la commune. Ce pourcentage est plus élevé qu'à Doué-en-Anjou (9%) et que sur l'agglomération du Choletais (6 %). Ce taux de logement vacant s'explique par l'existence sur la commune de **nombreux logements anciens difficilement mobilisables et souvent à l'état d'abandon**. Des problèmes de succession peuvent aussi expliquer la rétention d'un certain nombre de logements sur la commune. La vacance semble donc **plus liée à des problématiques techniques qu'à la décroissance démographique**. En effet, le **marché de l'immobilier** sur la commune, à l'image de nombreux secteurs ruraux, semble aujourd'hui **très actif**. L'OPAH-RU qui sera menée dans le cadre du projet « Petite Ville de Demain », permettra de remobiliser le parc résidentiel le plus éloigné du marché de l'immobilier. Cela répondra aussi aux attentes de la population en permettant la création de petits logements sur le territoire.

Ancienneté du parc de résidences principales en 2018



Source : INSEE – Recensements de la population

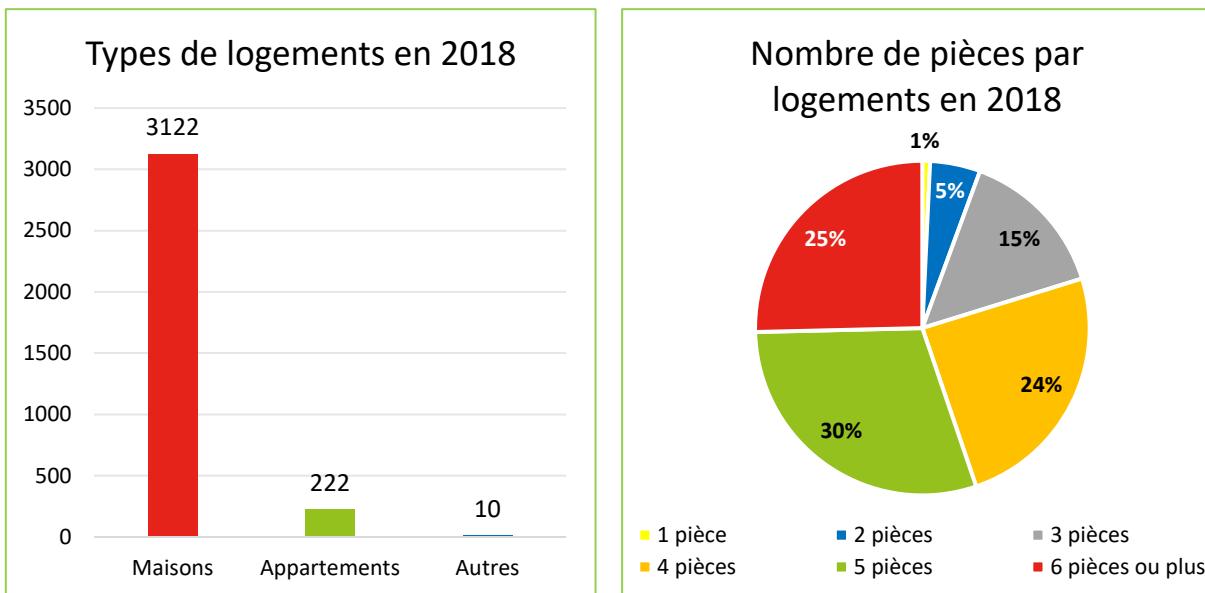
Ancienneté de l'emménagement en 2018

Moins de 2 ans	Entre 2 et 4 ans	Entre 5 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	Entre 20 et 29 ans	Plus de 30 ans
306	549	441	782	459	816

Source : INSEE – Recensements de la population

Le parc résidentiel de la commune est marqué par une part importante de **propriétaires occupants**, avec plus de **73 %** à l'échelle des neuf bourgs. Le **parc locatif** ne représente que **25% des résidences principales**. Ce taux relativement faible à l'échelle des communes (le parc locatif est principalement concentré sur la commune de Vihiers) engendre une **pénurie de logements à louer**. L'autre impact de cette situation est lié à la sédentarisation des ménages sur le territoire. En 2018, plus de **60%** d'entre eux sont présents depuis **au moins 10 ans** sur le territoire. Ce chiffre est de près de **25%** pour une installation il y a **plus de 30 ans**. Les habitants qui s'installent sur le territoire le font donc à long terme, réduisant ainsi le turn over. Ce phénomène est un peu moins présent à Doué-en-Anjou ou Gennes-Val de Loire avec respectivement 53% et 58% de ménages présents depuis au moins 10 ans. Ces chiffres sont de 23% et 22% lorsqu'il s'agit des personnes présentes depuis plus de 30 ans. Un turn over réduit accroît de manière significative le vieillissement de la population du secteur. A cette problématique s'ajoute celle de l'ancienneté du parc de résidences principales. Sur les **3354 résidences principales** que comptent l'ensemble des communes de Lys Haut Layon, **72% d'entre elles ont été bâties il y a plus de 30 ans**. Ce chiffre s'élève à **45%** si l'on débute notre période de référence en 1971, soit **50 ans**. L'ancienneté du parc se traduit par des **prix de l'immobilier relativement bas** sur certains secteurs de la commune. Les logements sont souvent **énergivores** et peuvent mettre des ménages dans la précarité. De plus, les logements sont souvent réalisés sur plusieurs étages et sont **alors inadaptés au vieillissement de la population**. L'OPAH-RU aura pour objectif de répondre à ces problématiques en soutenant l'investissement des propriétaires bailleurs et occupants dans la réhabilitation des logements anciens de la commune.

« Une prédominance des maisons et grands logements »



Source : INSEE - RP 2018 exploitation principale

La typologie du parc résidentiel est aussi très marquée par la **prédominance des maisons**¹⁵. Moins de 10 % du parc est ainsi composé d'appartements. Cette caractéristique des territoires ruraux vient accroître d'une certaine manière les problématiques de mobilité à l'échelle de la commune. En effet, le modèle dominant étant le pavillon individuel, on constate encore des **densités à l'hectare** relativement **faible** sur le territoire. Cette densité ne permet pas de surcroit de créer des services de proximité viable. Là aussi à travers l'OPAH-RU, l'objectif premier sera de **redensifier les coeurs de bourg** permettant ainsi à la population de s'implanter à proximité des services et commerces existants afin de limiter les problématiques liées aux déplacements.

« Une concentration du logement locatif social sur la commune de Vihiers »

Les logements locatifs à Lys Haut Layon en 2018

	Nombre	Pourcentage
Locataires	865	25.8%
- Dont HLM	373	43.1%
Ensemble	3354	100%
- Soit HLM	373	11.1%

Source : INSEE – Recensements de la population

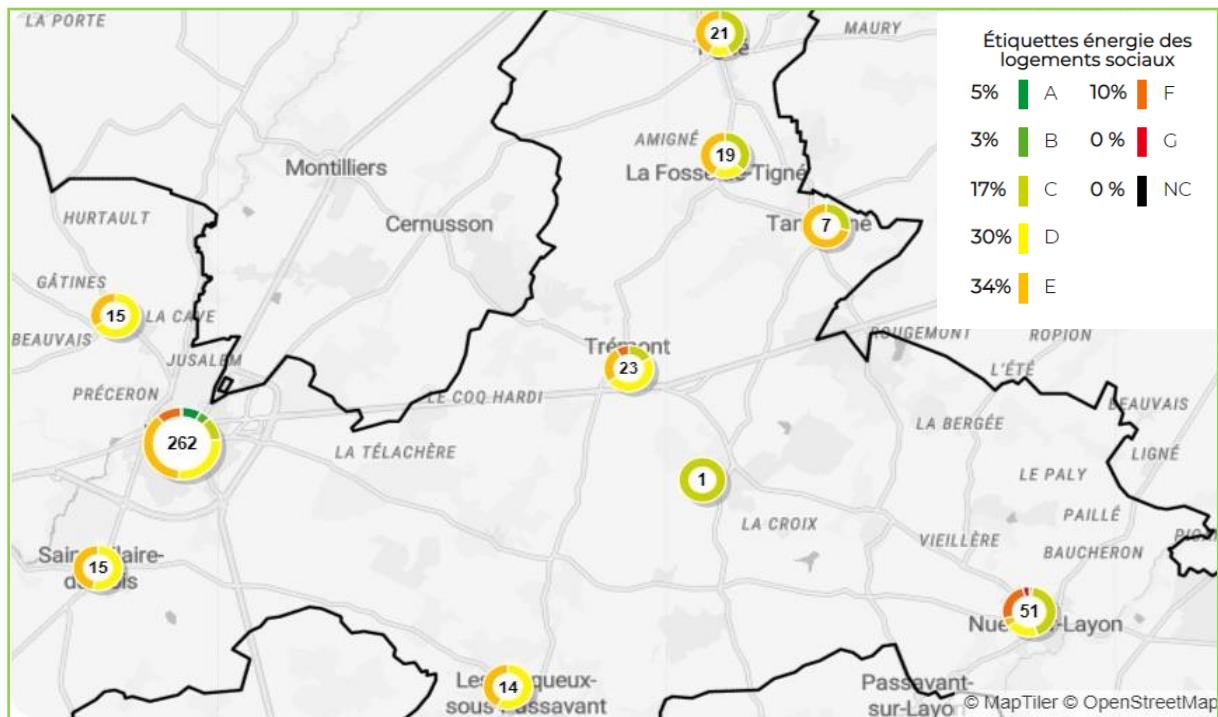
Indication de lecture : A Lys Haut Layon, en 2018, 25.8% des résidences principales étaient occupées sous forme locative. Parmi elles, 43.1% étaient des HLM.

Le parc **locatif social** représente **11.1%** du parc de résidence principale et 70% de celui-ci est concentré sur la commune de Vihiers. Le taux des 20-25% demandé par la loi relative à la solidarité et

¹⁵ « On distingue une construction selon son caractère individuel (maison) ou collectif. La maison correspond à un bâtiment ne comportant qu'un seul logement et disposant d'une entrée particulière. » « Un logement collectif (appartement) fait partie d'un bâtiment dans lequel sont superposés plus de deux logements distincts et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif. » - INSEE

au renouvellement urbain (SRU)¹⁶ semble encore loin (il en est de même sur les territoires voisins). De plus, au-delà des difficultés rencontrées par la commune pour développer une offre en logement social, les **politiques des bailleurs sociaux** sur les territoires ruraux (vente des logements pour pouvoir reconstruire en zone urbaine) amènent à **fragiliser l'offre** existante sur Lys Haut Layon.

« Un parc locatif social relativement ancien et énergivore »



Source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2020

Le **parc locatif social** du territoire est relativement **ancien**. **44%** des logements ont une **étiquette énergétique E ou F** et cela représente **70%** des logements situés à Vihiers. Cette situation pourrait engendrer une augmentation du nombre de familles en **précarité énergétique**.

¹⁶ « La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, appelée Loi SRU, est un texte qui modifie le droit de l'urbanisme et du logement en France. L'article 55 de cette loi impose à certaines communes de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux. » - Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

« Attribution des logements sociaux, un marché avec une faible pression »

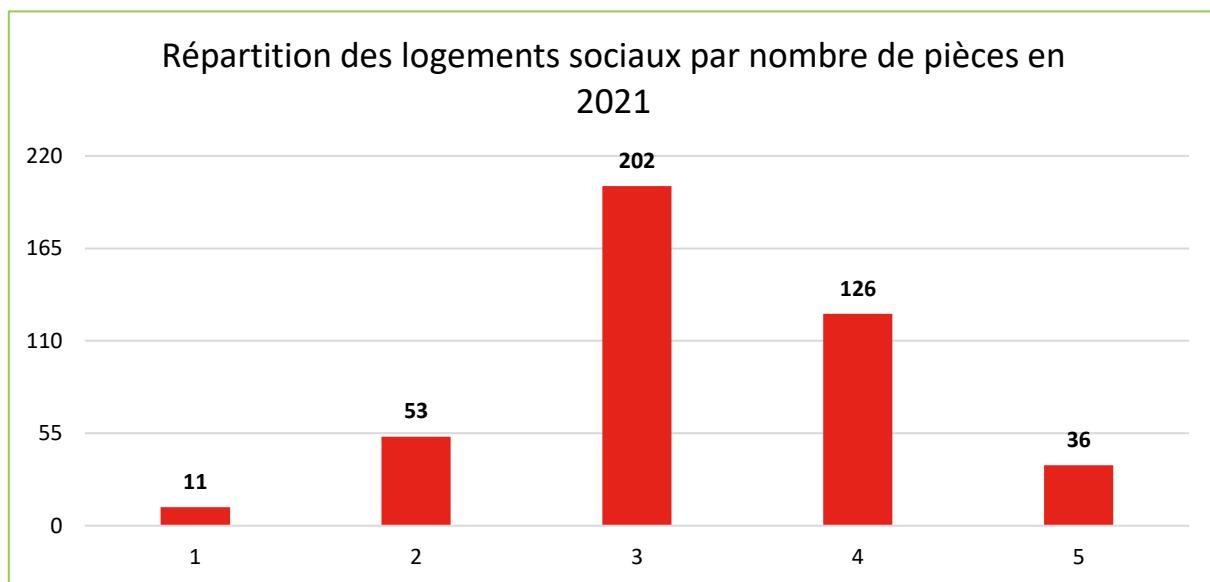
Délais d'attente avant attribution d'un logement social en 2020

Délais	Effectifs	%
3 mois ou moins	23	39,7%
Entre 4 et 6 mois	12	20,7%
Entre 7 et 9 mois	4	6,9%
Entre 10 et 12 mois	6	10,3%
Entre 13 et 15 mois	3	5,2%
Entre 16 et 18 mois	1	1,7%
Entre 19 et 21 mois	3	5,2%
Plus de 24 mois	6	10,3%
Total général	58	100,0%

Source : Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire - Service Construction-Habitat-Ville

On constate avec le tableau ci-dessus que le **délai entre le dépôt de la demande et l'attribution** d'un logement est **relativement court** sur la commune. En effet, dans plus de **60%** des cas ce délai est **inférieur à 6 mois**. Cette constante vient confirmer un **taux de pression relativement bas** sur le territoire. Ainsi, à l'échelle de la commune, **pour un logement libre, 1.7 demandes sont déposées**. Bien qu'elle soit **légèrement inférieure à la demande**, l'**offre (quantité) en logements sociaux semble répondre aux attentes** des demandeurs sur le territoire.

« Une offre de logements sociaux en adéquation avec la demande »



Source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2020

72 % du parc locatif social est composé de logements de **T1 à T3**. Les **T4 et plus** ne représentent que **28 %** du parc. Au vu des demandes réalisées en 2020, l'**offre de logement semble correspondre aux attentes des demandeurs**. En effet, **59 % des demandes** de logement social en 2020 ont été effectuées par des **personnes seules** ou des **couples sans enfants** (voir tableau à suivre). Cette tendance confirme les observations précédemment évoquées dans la partie « Ménages ». La commune de Lys Haut Layon connaît un **desserrement des ménages** depuis quelques années sur son territoire. Cette tendance nécessite ainsi la **création de logements de plus petites tailles** pour répondre aux attentes des habitants.

Demande de logement social selon le type de ménage en 2020

Type de ménage	Effectifs	%
Personnes seules sans enfant (célibataire, divorcé.e, séparé.e, veuf.ve)	49	50%
Couples sans enfant (mariés, pacsés, concubins)	10	10%
Personne seule avec enfant(s) (célibataire, divorcé.e, séparé.e)	26	26%
Couples avec enfant(s) (mariés, pacsés, concubins)	14	14%
Total	99	100%

Source : Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire - Service Construction-Habitat-Ville



Que dit le reste de l'enquête ?

Du côté du questionnaire, l'habitat est un sujet qui, dans l'ensemble, ne pose pas trop de difficultés aux répondants. Ainsi, 247 personnes (sur 312) déclarent n'avoir aucun ennui concernant leur logement. Pour celles qui en rencontrent, il s'agit majoritairement de problèmes de consommation énergétique (25 réponses) et d'isolation (25 réponses), de voisinage (20 réponses) ou encore financier (18 réponses). Concernant plus précisément la location de logements (sociaux ou privés), sur les 50 personnes dans cette situation, 15 ont rencontré des difficultés pour y accéder. Parmi eux, la quasi-intégralité évoquent un manque d'offres dont découle ensuite des problèmes sur le choix (taille, loyer...).

Les autres outils déployés pour l'enquête, révèlent eux des manques concernant des publics précis, à savoir les personnes âgées et les jeunes. Ce sujet du manque de logements adaptés aux personnes âgées a d'ailleurs d'ores et déjà été abordé (voir « Thématique 2 »). Quant aux jeunes, tant dans le prix du loyer que la taille du logement, ces derniers ont aussi des attentes et besoins spécifiques. S'il est difficile de définir ce que seraient précisément des logements adaptés aux jeunes, le manque d'une telle offre est malgré tout ressorti lors du collectif des travailleurs sociaux ou encore à l'occasion du conseil consultatif de Vihiers. Les travailleurs saisonniers sont aussi un public pour qui, lorsqu'ils ne résident pas sur le territoire, trouver un logement s'avère très compliqué (selon des représentants de la filière viticole notamment).

Zoom sur : L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant

Le dispositif régional d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant, porté par l'association Habitat Jeunes du Choletais et soutenue par l'Agglomération du Choletais et la Région Pays de la Loire, a pour objectif de répondre aux besoins des jeunes de 15 à 30 ans et aux saisonniers souhaitant se loger à proximité de leur lieu de travail, de stage ou de formation sur une courte durée, en alternance, quelques nuits le temps de trouver un logement ou quelques mois le temps d'un stage d'étude. Sur le territoire de Lys Haut Layon, plusieurs hébergeurs accueillent déjà des locataires dans leur logement en échange d'un « loyer » plafonné à 15€ par nuit.

A retenir sur le logement :

- 73% des résidences principales sont occupées par des propriétaires occupants.
- Un parc relativement ancien (45% des logements ont plus de 30 ans).
- Un taux de vacance des résidences principales d'environ 10%.
- Une population peu mobile (38% de la population implantée sur le territoire depuis au moins 20 ans).
- Un parc résidentiel composé de grands logements inadaptés aux attentes de la population.
- Des offres de location à loyer libre rares.
- Un parc locatif social vieillissant et concentré sur la commune de Vihiers.
- Un marché répondant aux attentes de la population, avec un taux de pression de 1.7 (pour une offre de logements 1.7 demandes sont déposées).
- Plus de 70 % du parc locatif social est composé de T1 à T3, une offre adaptée aux attentes des demandeurs.
- 49% des demandeurs sont des personnes seules.



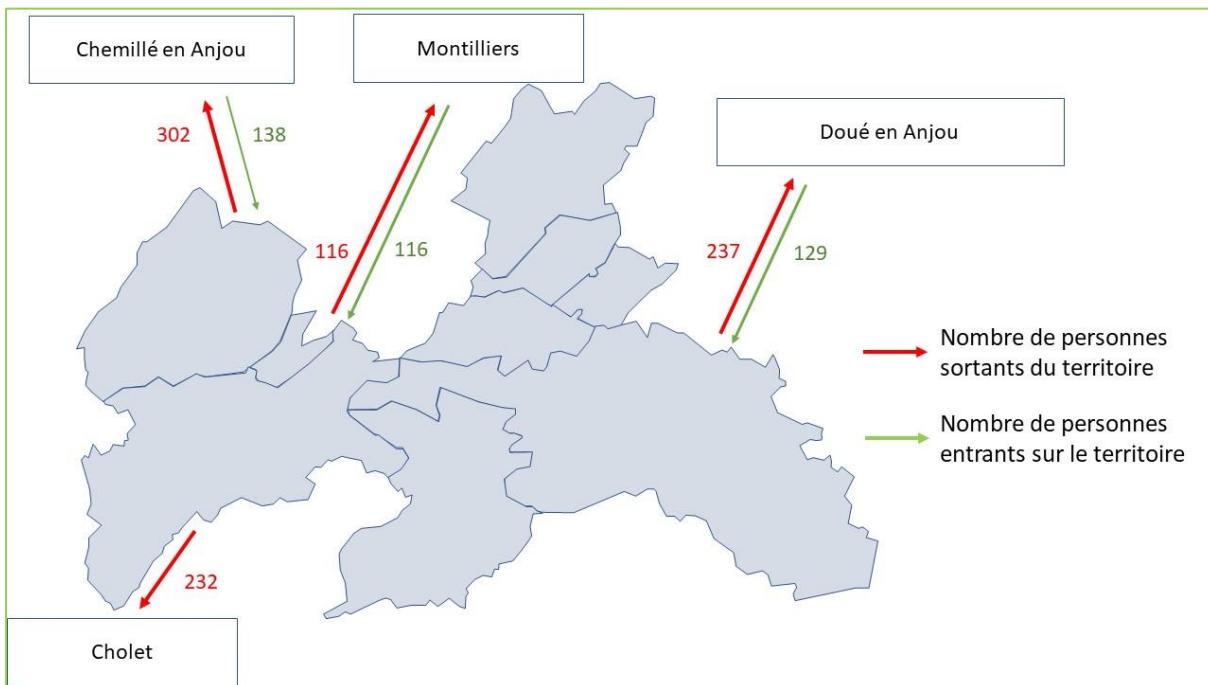
Les enjeux :

- Améliorer le parc locatif social existant (consommation énergétique notamment)
 - Interpeller les bailleurs sociaux afin de palier au problème
- Favoriser l'installation de publics jeunes avec des logements adaptés aux attentes et besoins (loyer, typologie de logement, nombre de pièces...)
 - Création de nouveaux lotissements
 - Mise en place de l'OPAH-RU

Mobilité

« Des flux domicile-travail majoritairement sortants »

Carte des flux domicile – travail en 2018



Source : INSEE – Recensements de la population 2018 exploitation complémentaire

La carte présentée ci-dessus montre les déplacements effectués depuis ou vers Lys Haut Layon pour se rendre au travail depuis son domicile¹⁷. On observe qu'**une grande partie des flux sont sortants**. Au total, ce sont plus de **60% des habitants de Lys Haut Layon qui vont travailler hors de la commune**. Pour ces derniers, le moyen de transport principal est sans surprise **la voiture** qui polarise près de **80% des trajets**. Tous ces trajets effectués représentent un **impact financier non négligeable** pour les ménages (achat et entretien de la voiture notamment) qu'il convient de souligner, d'autant que les flux vers l'extérieur ont tendance à augmenter. Cela est notamment dû à la diminution du nombre d'emplois sur le territoire.

¹⁷ Seules les destinations avec plus de 100 trajets sont référencées.

« La voiture, un équipement indispensable »

Parc automobile des ménages en 2018

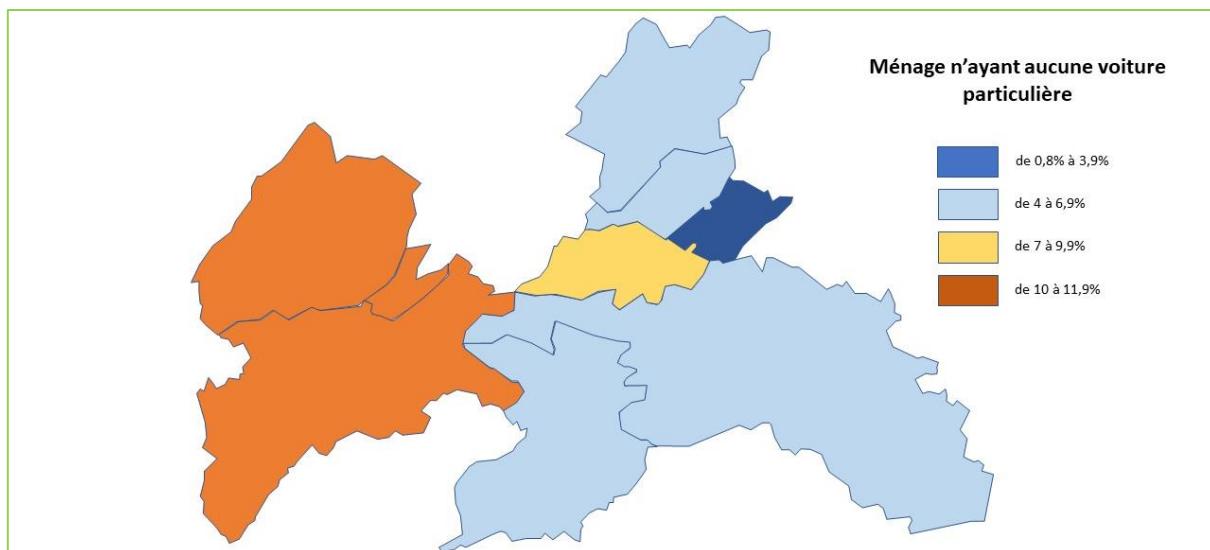
	Effectifs	Pourcentages
Au moins une voiture	3097	92,3%
- Une voiture	1583	47,2%
- Deux voitures ou plus	1514	45,1%
Pas de voiture	257	7,7%
Ensemble	3354	100%

Source : INSEE – Recensements de la population

Avec un territoire très étendu et des distances importantes entre deux communes déléguées, **la voiture est un équipement indispensable** pour les déplacements des ménages au quotidien, qu'il s'agisse de travail, de provisions alimentaires ou même de loisirs. A Lys Haut Layon, **92,3% d'entre eux en sont équipés** contre une moyenne de 81% en France en 2018. Près de la moitié (**45,1%**) disposent même d'**au moins deux véhicules**. Si l'on regarde plus précisément les chiffres sur le territoire grâce à la cartographie ci-dessous, on remarque que les communes avec les plus grandes parts de **ménages sans voiture** sont **Le Voide, St Hilaire du Bois et Vihiers**. Ces trois communes sont aussi celles pour lesquelles **l'accès aux différents services nécessite sûrement le moins d'être équipé d'une voiture**.

Il convient aussi de rappeler qu'un service de **transport solidaire** est disponible sur la commune afin de pallier, à moindre coût, aux problèmes de mobilité que peuvent rencontrer certaines personnes.

Part des ménages n'ayant aucune voiture particulière en 2017



Source : INSEE – Recensements de la population

« Une offre de transports en commun carencée »

Les transports en commun

A Lys Haut Layon, **deux services de transport en commun** sont disponibles :

- Aléop, le service de transport de la Région Pays de la Loire avec deux destinations principales, Cholet et Angers
- CholetBus, qui dépend lui de l'Agglomération du Choletais et qui permet des trajets vers et depuis Cholet

Les arrêts sont eux au nombre de trois, répartis sur différentes communes :

- Le Pont de Trémont, à Trémont
- La halte routière, à Vihiers
- Le Coudray Montbault, à St Hilaire du Bois

Ligne 406 - Aléop - Direction Cholet :

	Lundi à Vendredi				Samedi	
Pont de Trémont	06:43*	08:29	13:29	19:02	13:29	19:02
Halte routière	06:52*	08:36	13:36	19:09	13:36	19:09
Courdray Montbault	07:01*	08:45	13:42	19:15	13:42	19:15

*Le lundi uniquement

Ligne 406 - Aléop - Direction Doué/Saumur :

	Lundi	Lundi à Vendredi				Samedi	
Courdray Montbault	06:07	06:17*	13:01	18:08	19:08	13:01	19:08
Halte routière	06:15	06:25*	13:07	18:14	19:14	13:07	19:14
Pont de Trémont	06:25	06:34*	13:16	18:22	19:24	13:16	19:24

* A partir du mardi seulement, le lundi les horaires sont différentes (voir colonne à gauche)

Ligne 418 - Aléop - Direction Angers :

	Lundi à Vendredi				Samedi	
Halte routière	06:25	06:50	07:25	12:45	09:00	12:45

Ligne 13 - CholetBus - Direction Cholet :

	Lundi à Vendredi				Samedi	
Halte routière	06:25	06:50	07:25	12:45	Aucune correspondance	

L'offre est relativement faible en termes de fréquence de passage et d'amplitude horaire comme le déclarait une habitante via l'outil porteur de paroles : « Il faudrait une **amplitude horaire plus large pour les bus pour aller en ville** ». De plus, ces transports en commun se concentrent autour de l'axe Cholet-Saumur et ne permettent donc pas de desservir les autres communes.

En période de vacances scolaires, l'offre est plus restreinte et certains trajets ne sont plus effectués.

Les horaires sont donnés à titre indicatif pour la période 2021/2022.



Que dit le reste de l'enquête ?

Alors que la mobilité est une des problématiques qui ressort très fréquemment lors des entretiens, conseils consultatifs et autres, cette réalité n'apparaît pas forcément dans le questionnaire. L'une des raisons tient peut-être à la majorité de répondants en provenance de Vihiers et St Hilaire du Bois (58% des répondants) pour qui l'accès à tous les services est facilité par leur proximité. Les problèmes évoqués sont surtout inhérents à chaque commune et concernent ainsi l'état des routes et trottoirs ou encore la vitesse de circulation impliquant des problèmes de sécurité pour les piétons et notamment pour les enfants à la sortie des écoles. Autrement, le manque de transports en commun (horaires, fréquences, destinations...) reste une problématique transversale à chaque commune et à tous les outils d'enquête déployés. Une navette intercommunale qui relierait les communes déléguées à Vihiers a aussi été évoquée à plusieurs reprises. Ce même principe de navette est ressorti de manière plus spécifique dans le cadre des activités extrascolaires pour les jeunes. Par exemple, une liaison depuis les collèges vers les équipements sportifs pourrait être pertinente, comme peut le proposer actuellement le club de football de l'ASSHVSP. Pour un public plus large, c'est aussi ce que reprend l'idée de « covoiturage » culturel entendu plusieurs fois lors de l'enquête.

Pour pallier certaines de ces problématiques, la collectivité propose d'ores et déjà un système de mise à disposition de véhicules électriques disponibles sur les communes de Vihiers, Nueil-sur-Layon et Tigné. Au vu des retours reçus, ce dispositif ne serait pas très connu et peu exploité par les habitants.

Dans cette optique de réponse aux besoins concernant la mobilité, une « bourse aux transports » a été évoquée. Il s'agirait, dans chaque commune déléguée, d'organiser une rencontre afin de mettre en relation des personnes effectuant des trajets identiques dans l'objectif, par la suite, d'organiser du covoiturage. Ici, le postulat initial évoque des trajets pour emmener les enfants aux activités extrascolaires que plusieurs parents feraient à quelques minutes d'intervalles, alors que du covoiturage serait possible. Une plateforme numérique pour déposer et répondre à des besoins de transports prendrait ensuite le relais au quotidien pour faciliter les échanges. Cette plateforme pourrait par exemple prendre la forme d'un groupe Facebook regroupant les personnes intéressées. Un tel système serait aussi généralisable à d'autres sujets d'entraide comme le prêt d'objets et autres services.

Il est aussi intéressant d'évoquer le dispositif Mobi'Pouce développé dans la Région Auvergne Rhône Alpes. Il est ici question « d'autostop organisé » avec des arrêts spécifiques et un réseau de conducteurs volontaires identifiés.

L'action mobilité du CSC :

Le Centre Socioculturel travaille la question de la mobilité depuis sa création, ce sujet étant prégnant depuis de nombreuses années sur le territoire. Rapidement, l'action Starter de location et location-vente de scooters a été imaginée et se poursuit avec un parc de 8 véhicules. En complément, une voiture peut également être louée. Ces véhicules sont proposés pour des trajets liés à la formation ou des contrats de travail dans l'attente de l'acquisition ou de la réparation d'un véhicule propre.

Le transport solidaire, qui s'appuie sur le CCAS, est déployé sur tout le territoire et s'appuie sur un réseau de bénévoles. Ainsi, les personnes sans moyen de locomotion ou ne pouvant utiliser les moyens de locomotion existants peuvent solliciter les bénévoles pour des déplacements occasionnels.

Le Centre Socioculturel accompagne aussi les habitants sur les questions de mobilité en les orientant vers le service existant le plus adapté (car, taxi, location, transport solidaire, voitures de Lys Haut Layon, co-voiturage...).

Zoom sur : « L'Académie » de l'ASSHVSP

Pour cette saison 2021/2022, le club de football de l'ASSHVSP innove en créant « L'Académie ». Le constat initial repose sur les difficultés rencontrées par certain.e.s licencié.e.s pour se rendre des collèges de Vihiers au complexe sportif du Domino à St Hilaire du Bois. Le club propose d'y répondre via ce projet en organisant eux même la navette entre les deux sites grâce à un mini-bus loué au centre socioculturel « Le Coin de la rue ». Ensuite, le club permet aux jeunes concernés de bénéficier d'un temps de collation et d'une aide aux devoirs encadrée par un salarié et des bénévoles avant de passer à l'entraînement. Cela permet, en plus du mercredi et vendredi, de proposer une troisième séance d'entraînement hebdomadaire aux jeunes.

A retenir sur la mobilité :

- La voiture comme moyen de transport plébiscité et indispensable à la vie quotidienne sur Lys Haut Layon.
- Une offre de transports en commun peu fournie et presque intégralement tournée vers l'axe Cholet-Saumur.
- Des solutions et alternatives à développer de manière simple (bourses aux transports et plateforme numérique).
- Etoffer le maillage de services sur les trois pôles de la commune afin de limiter les besoins de déplacements.



Les enjeux :

- Définir une politique globale de mobilité communale
 - Développer les mobilités douces
 - Multiplier les pistes cyclables
 - Création d'une navette « hippo mobile » (moyen de locomotion tracté par un cheval) afin de transporter les élèves lors de leurs sorties scolaires en direction des salles de sports notamment (projet en cours)
 - Favoriser l'entraide et le covoiturage pour des déplacements internes à la commune
 - Création d'une aire de covoiturage (projet en cours à Trémont)
 - Mise en place d'une navette entre les collèges et les équipements sportifs (projet en cours à l'initiative des associations)
 - Communiquer sur les solutions de mobilité proposées par l'Agglomération du Choletais et la commune



Thématique 4 en bref :

Logement :

- 73% des résidences principales sont occupées par des propriétaires occupants.
- Un parc relativement ancien (45% des logements ont plus de 30 ans).
- Un taux de vacance des résidences principales d'environ 10%.
- Une population peu mobile (38% de la population implantée sur le territoire depuis au moins 20 ans).
- Un parc résidentiel composé de grands logements inadaptés aux attentes de la population.
- Des offres de location à loyer libre rares.
- Un parc locatif social vieillissant et concentré sur la commune de Vihiers.
- Un marché répondant aux attentes de la population, avec un taux de pression de 1,7 (pour une offre de logements 1,7 demandes sont déposées).
- Plus de 70 % du parc locatif social composé de T1 à T3, une offre adaptée aux attentes des demandeurs.
- 49% des demandeurs sont des personnes seules.

Mobilité :

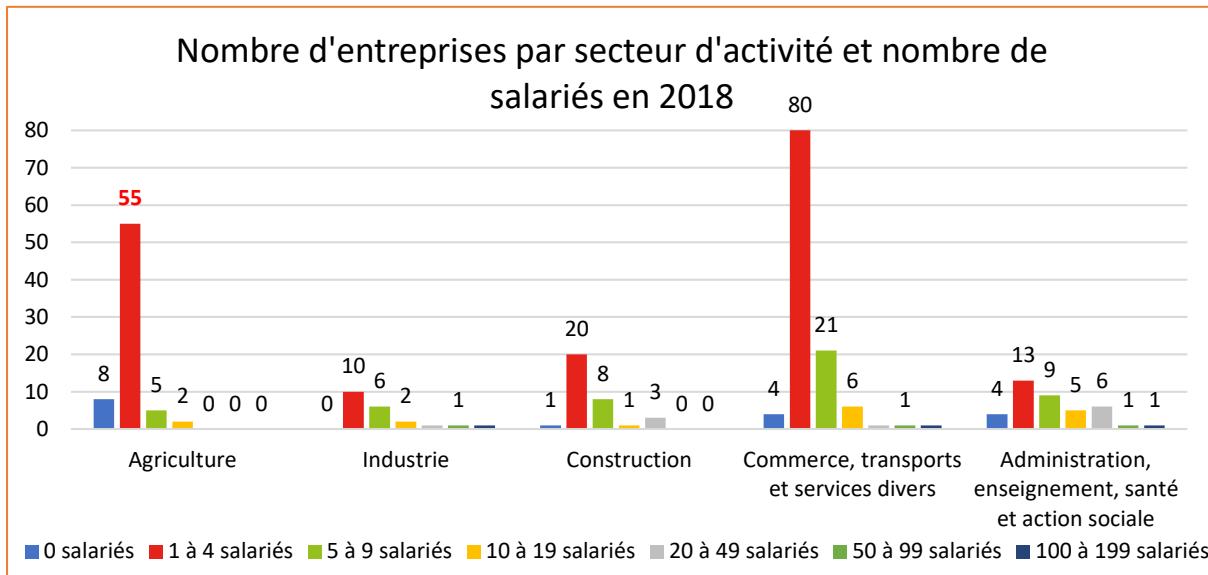
- La voiture comme moyen de transport plébiscité et indispensable à la vie quotidienne sur Lys Haut Layon.
- Une offre de transports en commun peu fournie et presque intégralement tournée vers l'axe Cholet-Saumur.
- Des solutions et alternatives à développer de manière simple (bourses aux transports et plateforme numérique).
- Etoffer le maillage de services sur les trois pôles de la commune afin de limiter les besoins de déplacements.

Thématique 5

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Positionnement économique

« Un territoire peu industrialisé »



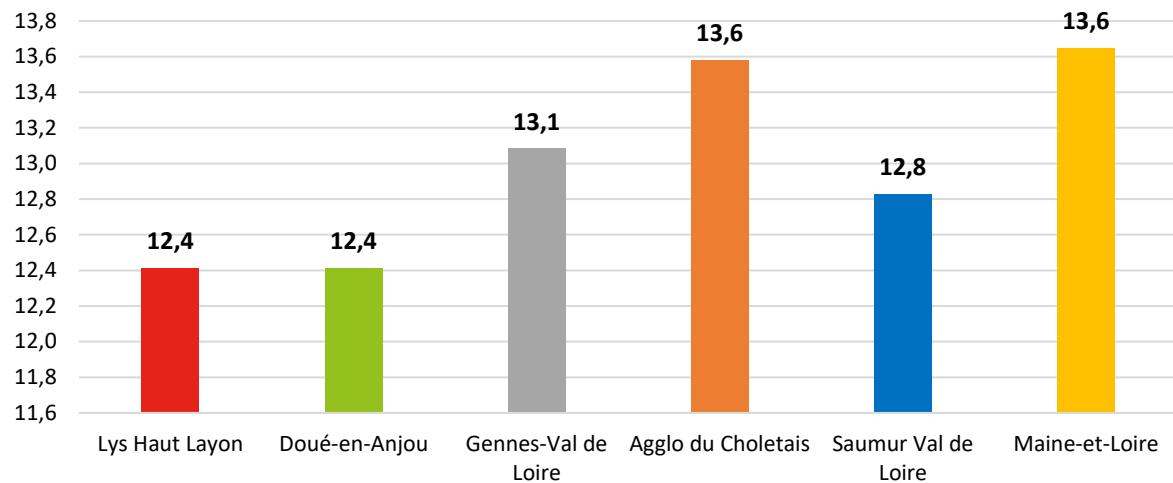
Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES)

Indication de lecture : A Lys Haut Layon, en 2018, 55 entreprises issues du secteur de l'agriculture employaient entre 1 et 4 salariés.

Précisions : Le décompte effectué couvre uniquement les établissements ayant employé au moins un salarié pendant l'année et encore actifs en fin d'année. L'effectif en fin d'année de certains établissements peut être nul, si la ou les personnes salariées pendant l'année n'étaient plus en emploi fin décembre. Ces méthodes de calculs peuvent expliquer de potentielles incohérences entre la perception que chacun peut avoir du territoire, les chiffres donnés ci-dessus et d'autres chiffres à suivre. Les tendances qui en découlent restent cependant pertinentes. Par exemple, selon la chambre d'agriculture, 204 exploitations agricoles sont actuellement présentes à Lys Haut Layon, pour autant, une grande partie d'entre elles ne sont pas employeuses et n'apparaissent donc pas sur le graphique ci-dessus.

Les entreprises composées de 1 à 4 salariés sont très largement majoritaires à Lys Haut Layon. Cette typologie d'entreprise permet une meilleure répartition de l'emploi sur la commune qui ne dépend pas seulement de quelques gros employeurs. Ces « très petites entreprises » (TPE), sont principalement issues des **secteurs de l'agriculture et des commerces, transports et services**. Cet état des lieux permet aussi d'apporter des éléments de réponses supplémentaires au graphique des salaires nets horaires moyens présenté ci-dessous.

Salaire net horaire moyen en 2019 (€)



Source : INSEE - Base Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence.

Indication de lecture : A Lys Haut Layon, en 2019, le salaire net horaire moyen touché par les habitants était de 12,4€.

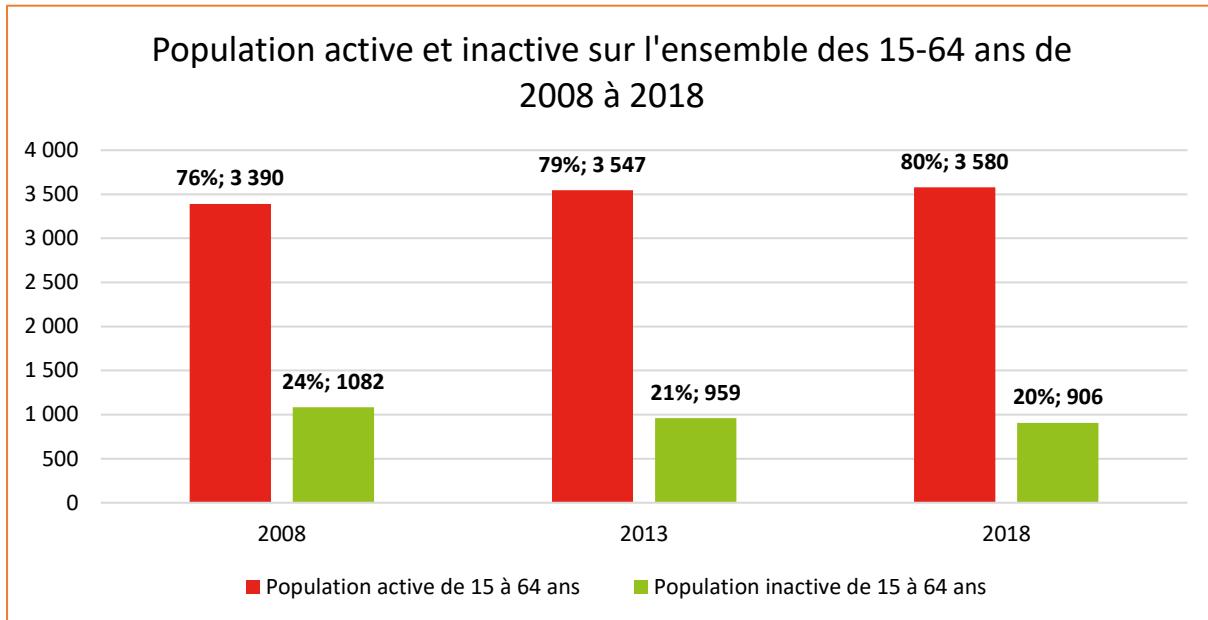
Les habitants de Lys Haut Layon perçoivent un **salaire horaire** qui est en moyenne **inférieur** à celui des autres collectivités. Avec 12,4€, seul Doué-en-Anjou se situe au même niveau quand la moyenne dans l'Agglomération du Choletais est bien plus élevée. Ce montant, appliqué aux seuls ouvriers et employés, qui sont les deux catégories socioprofessionnelles (CSP) les plus représentées sur la commune, est respectivement de 11,3€ net/heure et de 10,6€ net/heure. Ces CSP qui ont les salaires horaires moyens les plus bas, occupent une part moins importante sur les autres territoires. Cette différence pourrait en partie expliquer les écarts avec les collectivités territoriales de comparaison.

A retenir sur le positionnement économique :

- Des entreprises principalement tournées vers le secteur tertiaire et l'agriculture.
- Un salaire net horaire moyen de 12,4€ pour les habitants de Lys Haut Layon, un chiffre plus faible que celui des territoires voisins.

Population active

« Une population active en augmentation »



Source : INSEE – Recensements de la population

La **population active**¹⁸ âgées entre 15 et 64 ans est en **constante augmentation** à Lys Haut Layon et ce depuis 2008. Ces chiffres sont surtout intéressants lorsqu'on les met en relation avec ceux de l'emploi sur la commune (voir tableau et graphiques ci-dessous).

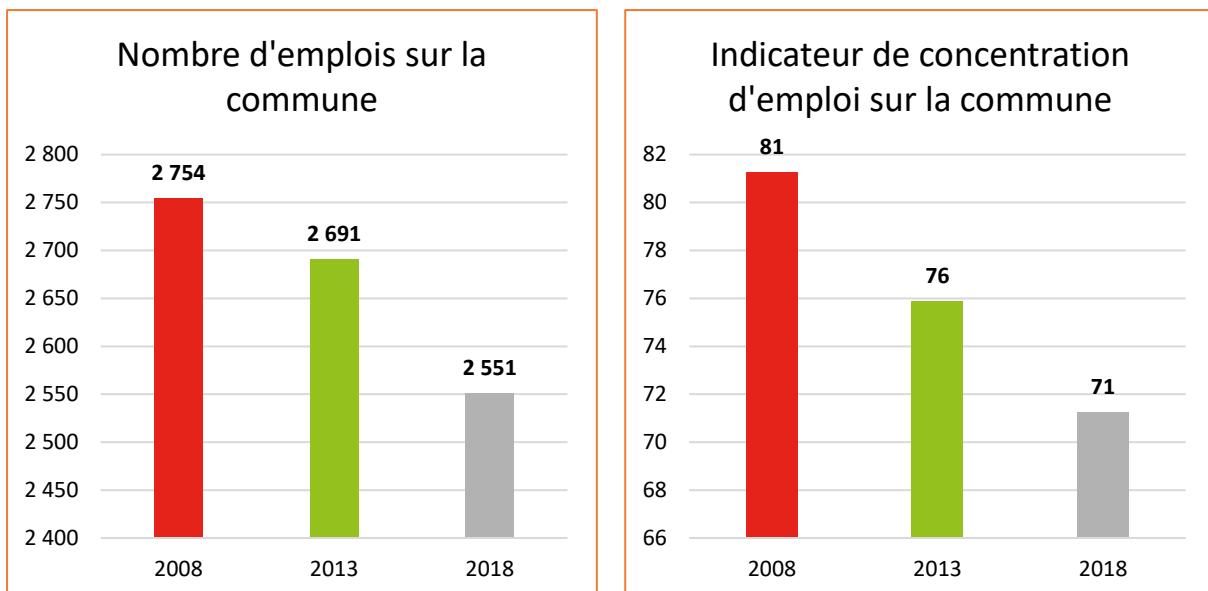
« Un nombre d'emploi en diminution sur la commune »

Indicateur de concentration d'emploi au lieu de travail

	2008	2013	2018
Nombre d'emplois dans la zone	2 754	2 691	2 551
Population active de 15 à 64 ans	3 390	3 547	3 580
Indicateur de concentration d'emploi	81	76	71

Source : INSEE – Recensements de la population

¹⁸ « La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs » en opposition aux inactifs qui « sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler... » - INSEE



Source : INSEE – Recensements de la population

Indication de lecture : A Lys Haut Layon, en 2018, il y avait 2551 emplois sur le territoire pour 3580 personnes actives, soit 71 emplois pour 100 personnes.

Alors que le nombre de personnes actives âgées de 15 à 64 ans a augmenté entre 2008 et 2018, le **nombre d'emplois sur la commune à lui diminué**. Assez logiquement, le **taux de concentration d'emploi** (nombre d'emplois pour 100 personnes sur un territoire donné) tend lui aussi à diminuer pour atteindre **71 emplois pour 100 personnes actives** en 2018.

Nombre d'emplois par secteur d'activité

	2008	2013	2018
Agriculture	533	514	418
Industrie	377	288	400
Construction	335	347	255
Commerce et services	827	757	709
Administration publique; Enseignement; Santé humaine; Action sociale	682	785	769

Source : INSEE – Recensements de la population, exploitations complémentaires

Si l'on regarde plus précisément le nombre d'emplois par secteur d'activité au cours des dernières années, on remarque que les pertes significatives proviennent des secteurs de l'agriculture et du commerce alors que l'industrie a vu son nombre d'emplois progresser. Pour l'agriculture, la diminution peut s'expliquer par l'arrivée de nouvelles technologies réduisant les besoins en main d'œuvre et par l'élargissement des exploitations.

Précision : Le secteur « *Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale* » comprend les emplois liés aux collectivités, les activités d'enseignement de la conduite, d'ambulance, d'accueil de jeunes enfants, d'hébergement social pour handicapés mentaux, de santé dans leur ensemble, d'enseignements de discipline sportive et de loisirs...

« Des types de contrats qui évoluent »

Type de contrat des habitants en 2018

Contrat à Durée Déterminée (CDD)	327
Contrat à Durée Indéterminée (CDI)	2236
Intérim	86

Source : INSEE – Recensements de la population 2018, exploitations complémentaires

Une grande majorité des habitants de Lys Haut Layon sont titulaires d'un CDI au sein de leur structure employeuse. Les CDD ou bien les contrats d'intérim ne sont pas si nombreux. Cependant, la tendance actuelle est assez différente (voir tableau ci-dessous).

Répartition par type de contrats des recrutements sur 12 mois (septembre 2020 à 2021)

Type de contrat	Effectifs	Evolution annuelle
CDD – Moins d'un mois	3 741	+ 20,1 %
CDD – Entre 1 et 6 mois	616	+ 5,5%
CDD – Plus de 6 mois	75	- 71,6 %
CDI	167	- 3,5%

Source : Observatoire de l'emploi Pays de la Loire – ACOSS & CCMSA

Depuis septembre 2020, les chiffres de recrutement sont assez opposés à l'état des lieux de 2018. En effet, la **tendance est plutôt aux contrats de très courte durée de moins d'un mois**. Ces derniers, à l'instar des CDD entre 1 et 6 mois présentent ainsi une évolution annuelle importante. A l'inverse, les **CDI et CDD de plus de 6 mois sont moins plébiscités**. Le contexte de pandémie amène à observer ces chiffres avec prudence.

A Lys Haut Layon, les **recrutements** sont principalement effectués **dans le secteur des services (65%) et de l'agriculture (22%)**. Pour ces derniers, ils représentent d'ailleurs plus d'un tiers de l'ensemble des recrutements de l'Agglomération du Choletais dans ce secteur. Pour autant, leur nombre a diminué de près de 25% sur un an quand les secteurs de l'industrie et des services ont respectivement évolué de 44% et 26% en un an.

De manière générale, le **nombre de recrutements sur 12 mois est en hausse de 11%** depuis septembre 2020. Ce sont les femmes qui sont principalement concernées (68%) alors qu'au niveau des âges, toutes les tranches sont représentées. Les secteurs les plus recruteurs sont dans l'ordre les agences d'intérim, la viticulture, les supermarchés, la restauration et l'aide à domicile.

Taux de chômage en 2018

	%
Lys Haut Layon	7,60
Gennes-Val de Loire	10,90
Doué-en-Anjou	11,80
Agglomération du Choletais	8,00
Maine-et-Loire	9,62

Source : INSEE – Recensements de la population 2018

Précisions : Il s'agit ici des chiffres du chômage proposés par l'INSEE et non par pôle emploi. La méthode utilisée n'est ainsi pas la même entre les deux organismes et les chiffres peuvent différer. L'INSEE

propose un calcul du chômage selon sa définition internationalement reconnue. Sont ainsi considérés comme chômeurs ceux qui réunissent trois critères : ne pas avoir eu d'activité rémunérée au cours d'une semaine de référence, être disponible pour occuper un emploi dans les 15 jours et avoir recherché activement un emploi dans le mois précédent (ou en avoir trouvé un commençant dans moins de trois mois). Du côté de Pôle emploi, les chiffres des demandeurs d'emploi correspondent au nombre de personnes inscrites au sein de ses agences. Une personne sans activité mais qui n'est pas ou plus inscrite à Pôle emploi n'est donc pas comptabilisée. En ce sens, les chiffres de l'INSEE sont plus révélateurs et les seuls disponibles à l'échelle des communes.

Ce tableau montre que les habitants de Lys Haut Layon sont **moins touchés par le chômage** que la moyenne départementale mais aussi que leurs voisins. Dans le détail, ce sont **54% de femmes et 46% d'hommes qui sont en situation de chômage**. La diminution des emplois sur le territoire n'empêche donc pas les habitants de trouver du travail à l'extérieur. Cela engendre cependant des coûts supplémentaires liés au déplacement notamment.

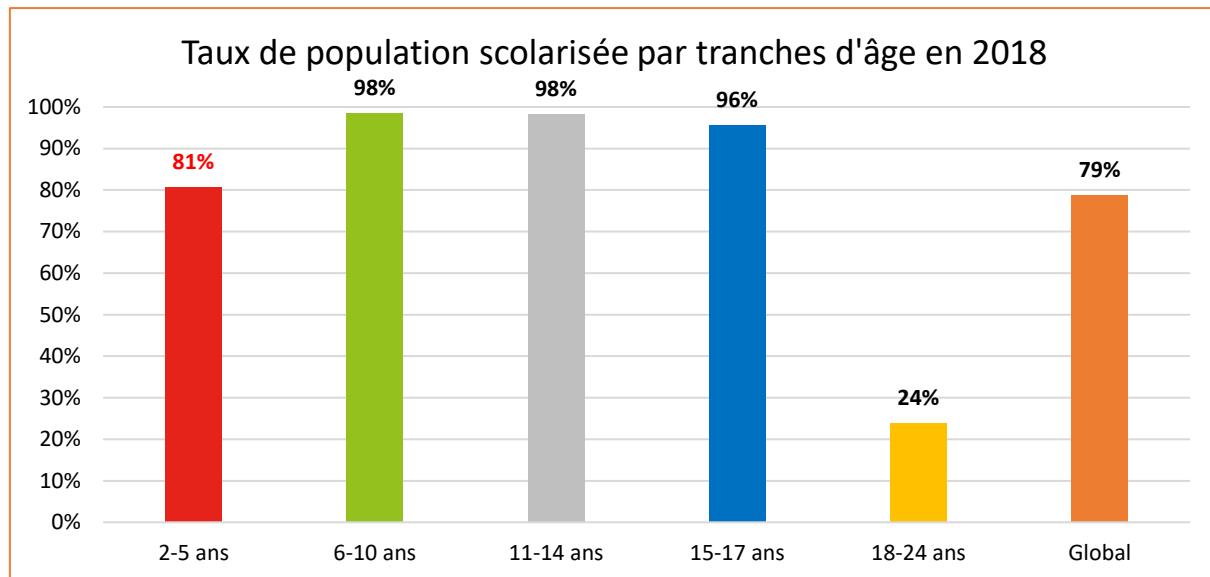
A retenir sur la population active :

- 80% de la population de 15 à 64 ans est active, un chiffre en constante augmentation depuis 2008.
- Le nombre d'emplois sur la commune diminue en permanence depuis 2008, portant à 71 pour 100 le nombre d'emplois par habitant sur le territoire en 2018 contre 81 il y a 10 ans.
- Des habitants très majoritairement titulaires de CDI mais des recrutements récents tournés vers des contrats de très courtes durées (moins de 6 mois).
- Un taux de chômage de 7,6% plus faible que celui de l'Agglomération du Choletais ou des collectivités voisines.
- Des freins multiples d'accès à l'emploi pour les personnes les plus précaires comme la garde d'enfant ou des difficultés administratives.

Formation et qualification

« Des qualifications en accord avec l'emploi »

Aucun établissement du second degré (lycée) ni d'enseignement supérieur n'est présent sur la commune. Les lycées les plus proches se trouvant à la Salle-de-Vihiers, Cholet ou encore Saumur. Pour l'enseignement supérieur, il faut plutôt se tourner vers Angers ou même Cholet.

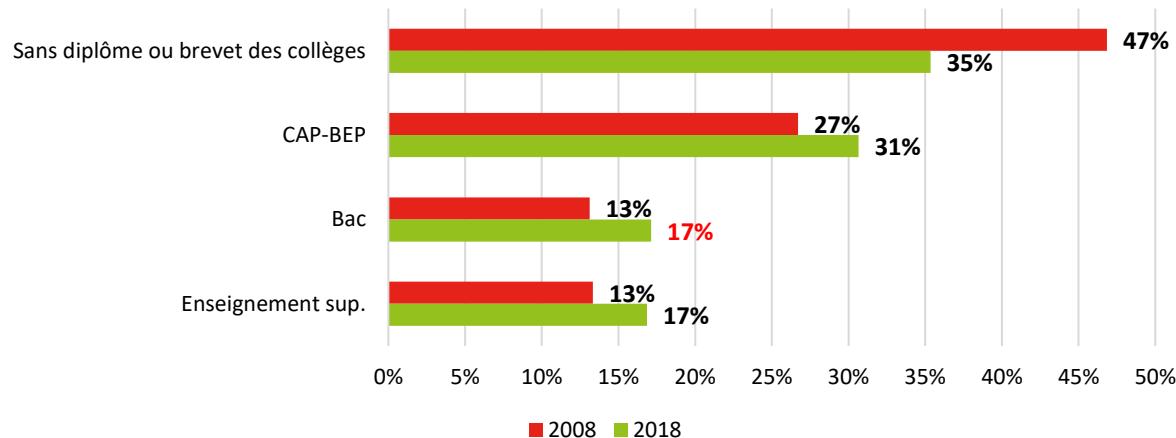


Source : INSEE – Recensements de la population

Indication de lecture : A Lys Haut Layon, en 2018, 81% des enfants âgés de 2 à 5 ans étaient scolarisés.

Sur la totalité de la population âgée **de 2 à 24 ans, 79% sont scolarisés.** Ce chiffre est équivalent à ceux des territoires de comparaison habituels qui oscillent de leur côté entre 79 et 81%. Si l'on s'arrête aux mineurs, la statistique globale est de 93% d'enfants scolarisés à Lys Haut Layon. Aussi, alors que les chiffres précédents sont à peu près identiques aux autres territoires, **la part des 18-24 ans scolarisés (24%), elle, est moins élevée sur la commune.** Ce chiffre est en effet de 53% sur le département, 39% à l'Agglomération du Choletais ou encore 32% et 29% respectivement pour Gennes-Val de Loire et Doué-en-Anjou. Ainsi, contrairement aux autres collectivités, les jeunes âgés entre 18 et 24 ans poursuivent moins fréquemment leurs études après le baccalauréat. Cette tendance se confirme d'ailleurs lorsque l'on regarde le plus haut niveau de diplômes obtenus (voir graphique suivant).

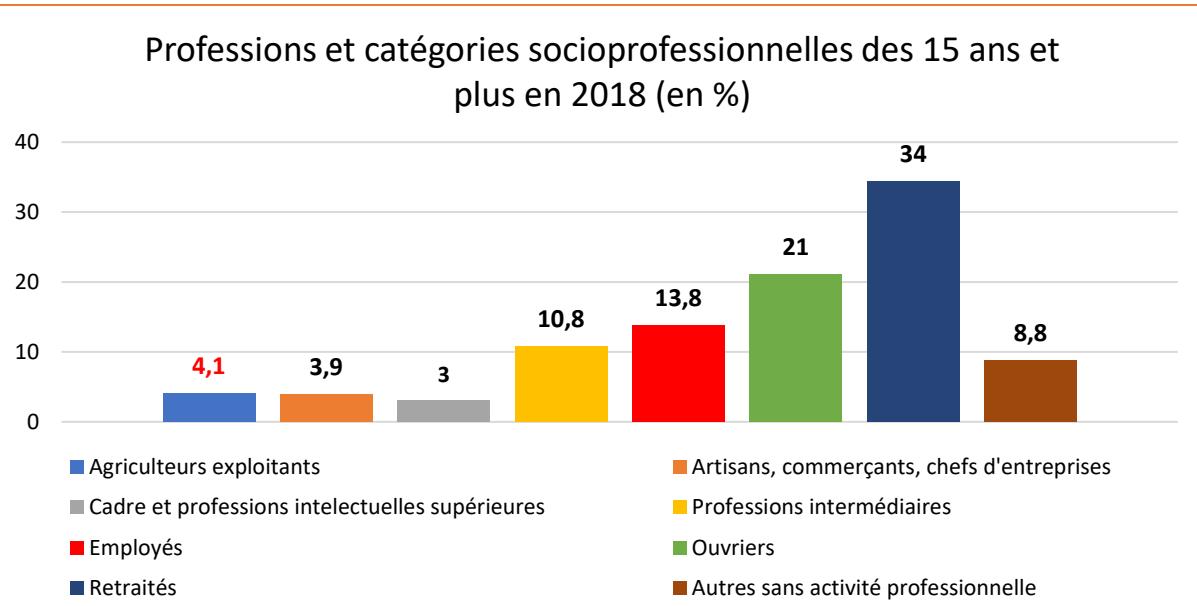
Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



Source : INSEE – Recensements de la population

Indication de lecture : A Lys Haut Layon, en 2018, 17% de la population non scolarisée âgée de 15 ans et plus avait pour diplôme le plus élevé le baccalauréat.

Ici, plusieurs constats peuvent être faits. Tout d'abord concernant le baccalauréat, on remarque que **seulement 34% de la population concernée en est au moins titulaire**. Ce pourcentage se trouve quasiment identique à ceux des territoires de comparaison, au contraire des **17% des plus de 15 ans** non scolarisés qui ont poursuivi leurs études jusqu'à obtenir **un diplôme d'enseignement supérieur**, qui sont plutôt faibles. En général, les habitants de Lys Haut Layon sont donc **moins diplômés que leurs voisins** mais l'évolution entre 2008 et 2018 montre **un pourcentage de personnes très peu voire pas diplômées qui diminue** quand les autres augmentent. Ces chiffres sont aussi à mettre en relation avec les emplois disponibles sur le territoire qui pour la plupart ne nécessitent pas spécialement d'études supérieures (graphique suivant).



Source : INSEE – Recensement de la population 2018, exploitations complémentaires

Indication de lecture : A Lys Haut Layon, en 2018, 4.1% de la population âgée de 15 ans et plus était « Agriculteurs exploitants ».

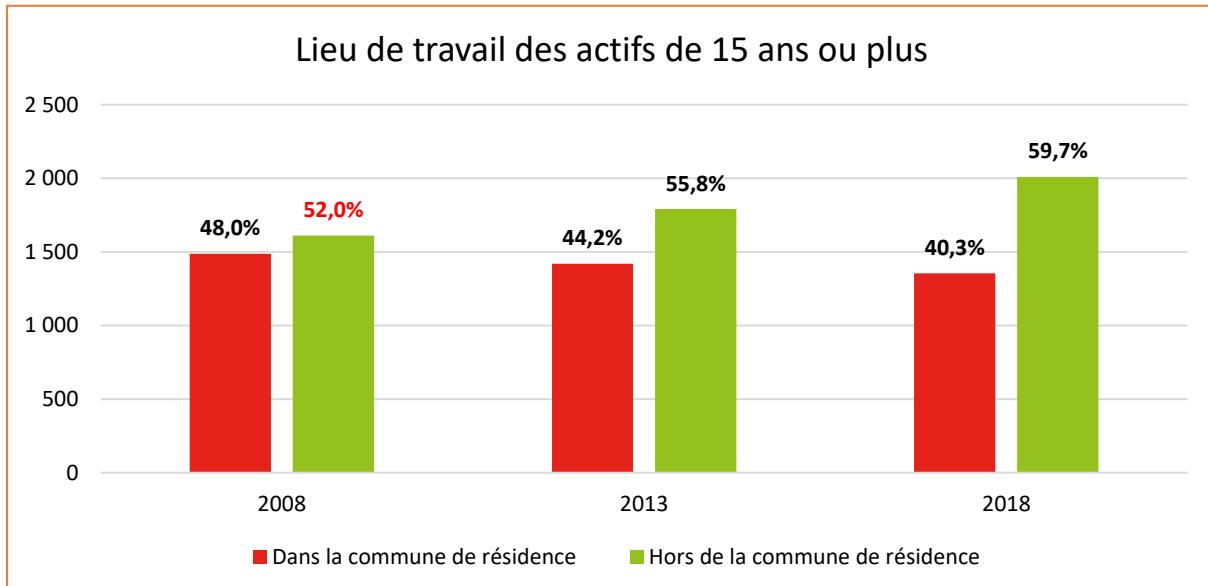
Concernant les **professions et catégories socioprofessionnelles**, la catégorie dominante est celle des **retraités**. A suivre, on retrouve les **ouvriers**, les **employés** et les **professions intermédiaires**.

A retenir sur la formation et les qualifications :

- Aucun lycée ni d'établissement d'enseignement supérieur sur la commune.
- Des taux de scolarisation identiques à ceux des collectivités voisines, hormis pour les 18-24 ans beaucoup moins scolarisés avec seulement 24% d'entre eux.
- Une population assez peu diplômée mais en accord avec les emplois disponibles sur le territoire au vu des CSP majoritaires (ouvriers et employés).

Mobilité des actifs

« Une fuite des travailleurs »



Source : INSEE – Recensements de la population

Indication de lecture : En 2008, à Lys Haut Layon, 52% des habitants avaient leur lieu de travail hors de la commune.

En regardant l'évolution des chiffres sur trois périodes différentes, on constate que **le pourcentage de personnes travaillant sur la commune est en diminution constante**. De **48% en 2008** ce taux **est aujourd'hui passé à 40%**, portant ainsi le nombre d'habitant travaillant à l'extérieur de la commune à 60%. **La diminution du nombre d'emplois sur le territoire pousse aujourd'hui les habitants à travailler sur d'autres bassins d'emplois à proximité de la commune.**



Que dit le reste de l'enquête ?

L'emploi est une des problématiques identifiées sur le territoire par les travailleurs sociaux rencontrés. Plus particulièrement, ce sont les personnes sans emploi présentes sur le territoire qui vont souvent cumuler les difficultés pour accéder au monde du travail. Tout d'abord, les professionnels évoquent des obstacles liés à la mobilité et au coût d'achat ou encore d'entretien d'une voiture, souvent nécessaire pour travailler dans la commune. Pour certaines personnes, les familles monoparentales notamment, s'ajoutent des problèmes de garde (coût, horaires...). A cela, d'autres freins tels que la santé, les difficultés administratives (CV, lettre de motivation, papier d'identité...) ou encore de savoir être dans le monde professionnel viennent s'ajouter.

Sur un autre sujet, le développement de tiers lieu afin de répondre aux besoins de certains travailleurs (indépendants, télétravail...) est une idée soumise lors de l'enquête. L'objectif étant d'y trouver du matériel adapté (imprimante, réseau internet...) mais aussi de permettre du lien social pour les personnes intéressées. Les mairies déléguées, ouvertes seulement certains jours de la semaine constituent ainsi des lieux potentiellement mobilisables.

A retenir sur la « mobilité des actifs » :

- La diminution du nombre d'emplois disponibles sur la commune (vu précédemment) entraîne une augmentation des personnes travaillant à l'extérieur du territoire.
- La mobilité comme obstacle à l'emploi.
- Développer des tiers lieux pour attirer un nouveau type d'actif.



Les enjeux :

- Favoriser l'attractivité économique.
 - Faire valoir les spécificités (agricole notamment) de Lys Haut Layon auprès de l'agglomération (le développement économique étant sous sa compétence).
 - Poursuivre le développement des différentes zones.
 - Soutenir le commerce de proximité.
- Accompagner les personnes éloignées de l'emploi en soutenant les acteurs qui agissent auprès d'eux.



Thématique 5 en bref :

Positionnement économique :

- Des entreprises principalement tournées vers le secteur tertiaire et l'agriculture.
- Un salaire net horaire moyen de 12,4€ pour les habitants de Lys Haut Layon, un chiffre plus faible que celui des territoires voisins.

Population active :

- 80% de la population de 15 à 64 ans est active, un chiffre en constante augmentation depuis 2008.
- Le nombre d'emplois sur la commune diminue en permanence depuis 2008, portant à 71 pour 100 le nombre d'emplois par habitant sur le territoire en 2018 contre 81 il y a 10 ans.
- Des habitants très majoritairement titulaires de CDI mais des recrutements récents tournés vers des contrats de très courtes durées (moins de 6 mois).
- Un taux de chômage de 7,6% plus faible que celui de l'Agglomération du Choletais ou des collectivités voisines.
- Des freins multiples d'accès à l'emploi pour les personnes les plus précaires comme la garde d'enfant ou des difficultés administratives.

Formation et qualifications :

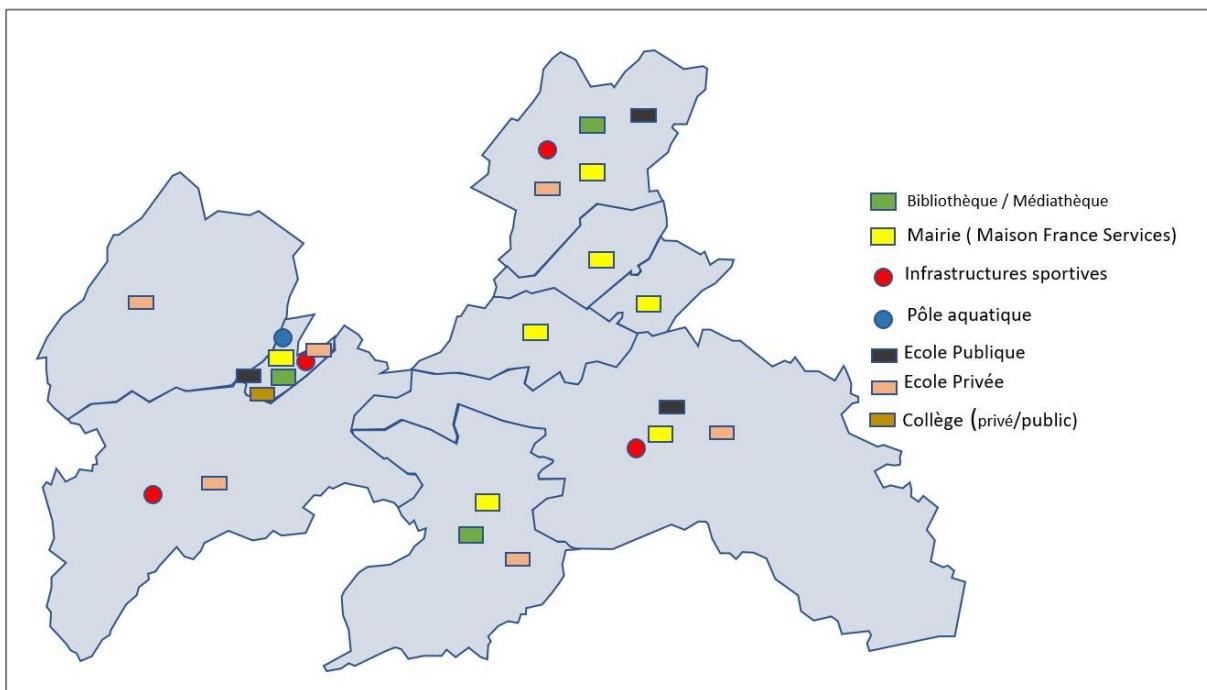
- Aucun lycée ni d'établissement d'enseignement supérieur sur la commune.
- Des taux de scolarisation identiques à ceux des collectivités voisines, hormis pour les 18-24 ans beaucoup moins scolarisés avec seulement 24% d'entre eux.
- Une population assez peu diplômée mais en accord avec les emplois disponibles sur le territoire au vu des CSP majoritaires (ouvriers et employés).

Mobilité des actifs :

- La diminution du nombre d'emplois disponibles sur la commune (vu précédemment) entraîne une augmentation des personnes travaillant à l'extérieur du territoire.
- La mobilité comme obstacle à l'emploi.
- Développer des tiers lieux pour attirer un nouveau type d'actif.

Thématique 6 CULTURE-CITOYENNETÉ-VIE ASSOCIATIVE

Les services publics



Source : Service interne

Vie associative

Les associations constituent une importante force d'animation du territoire, de relais des politiques publiques et d'action auprès des habitants. A Lys Haut Layon, ce sont plus d'une centaine de structures sous loi 1901 qui interviennent dans différents domaines tels que la culture, le sport, le social, les loisirs, l'environnement, etc. Cette offre associative et ce dynamisme sont d'ailleurs reconnus et salués par la grande majorité des personnes interrogées via les différents outils d'enquête. Plusieurs manifestations organisées par les associations ont alors lieu au cours de l'année. C'est notamment le cas des galas de gymnastique organisés par le club de l'ACPV ou encore le spectacle annuel proposé par l'association Ami'Lys.

Aussi, concernant la vie associative, le développement d'une maison des associations est aujourd'hui en réflexion à Lys Haut Layon. Ce projet, à terme, pourrait être porté par l'Agglomération du Choletais. Les objectifs d'une telle structure sont de proposer un point d'information unique aux habitants ainsi qu'aux associations demandeuses, des lieux de rencontre, de réunion, etc.

Enfin du côté de la vie associative, le CSC propose le PLAIA (Point Local d'Accompagnement et d'Informations des Associations). Ce service permet d'accueillir, d'informer et d'accompagner les associations en individuel ou collectif sur leurs besoins spécifiques : administratif, financier, gestion du personnel, animation, nouveaux projets, mutualisation de matériel... A ce titre, le Centre Socioculturel peut également être le siège social des associations. Au-delà de la boîte aux lettres, l'accès au copieur et au matériel pédagogique est proposé aux associations adhérentes. Cette action n'est pas connue de

toutes les associations et nécessite pour se développer d'un lieu dédié que serait la Maison des Associations. L'association Profession Sports et Loisirs est également labellisée et tient des permanences au Centre Socioculturel pour les associations sportives plus particulièrement. Des temps collectifs peuvent être proposés par les deux PLAIA.

Zoom sur : Le Coin de la Rue

Le Centre Socioculturel est une structure de l'animation de la vie sociale, agréée par la Caf et soutenue par les collectivités locales. Tous les 4 ans, l'association écrit un nouveau projet social de territoire après un diagnostic des besoins. Le projet actuel s'appelle « La Fabrique à Défis » et met au travail 5 défis spécifiques :

- Défi 1 : Permettre aux acteurs de mener leurs projets en cohérence sur le territoire (missions de coordination et d'animation globale / travail en partenariat / développement de projets avec les acteurs / ancrage et cohérence inter-communale)
- Défi 2 : S'ouvrir et s'enrichir culturellement, avec nos différences (ouverture culturelle / développement d'actions et projets culturels)
- Défi 3 : Se rencontrer pour vivre ensemble et construire notre territoire (solidarité / vecteur de lien social / être acteurs ensemble sur un territoire)
- Défi 4 : Accompagner les habitants dans leurs projets et rendre possible « l'impossible » (démocratie participative / pouvoir d'agir / mise en place d'actions concrètes en réponse aux besoins des habitants)
- Défi 5 : Participer concrètement à la protection de l'environnement, sur notre territoire (actions de sensibilisation et protection de l'environnement)

Ces défis sont déclinés auprès des différents publics : petite enfance, enfance, jeunesse, familles, adultes, séniors, acteurs et associations, tout public.

Aussi, les actions développées se veulent complémentaires de l'offre existante, en réponse à des besoins identifiés et co-portés entre les habitants (environ 200 bénévoles), les professionnels du Centre Socioculturel (14) et les acteurs associatifs et institutionnels du territoire. Les actions sont soit à destination d'un public : interventions dans les écoles, animations pour les jeunes, actions du bien vieillir, rencontres éveil... soit thématiques : mobilité, jardins, parentalité... mais toujours des occasions de rencontre entre les habitants et dans un souci de promotion des capacités individuelles et collectives. Des temps forts réunissant tout public pour des animations festives sont également développés au cours de l'année : fête de l'été, fête de la Fabrique, réveillon solidaire...

Les animations sont déployées sur les différentes communes du territoire dans les salles communales ou les espaces publics.

Culture

En partenariat avec l'association le « Jardin de verre » ou bien par elle-même, la commune de Lys Haut Layon souhaite partager au plus grand nombre une offre culturelle tout au long de l'année. Malgré l'absence de politique culturelle précise, des manifestations sont proposées à différents moments. Pour autant, l'enquête révèle un souhait d'une plus grande densité d'évènements culturels sur chaque mois de l'année ainsi qu'une meilleure répartition sur l'ensemble des communes déléguées. Une utilisation plus importante des équipements à disposition tels que le théâtre de Nueil-sur-Layon ou encore la salle des fêtes de Trémont (équipé d'une scène) pourrait en partie répondre à ces attentes. La période actuelle et récente (liée au Covid) a aussi remis en question bon nombre de manifestations prévues de longue date. Un système de transport culturel a aussi été évoqué par plusieurs acteurs afin de permettre à chacun de se rendre aux divers évènements.

Un groupe d'habitants « Happy culture » s'est mobilisé au sein du Centre Socioculturel pour développer l'offre culturelle en complémentarité des actions déjà proposées : des temps culturels variés sur le territoire, des espaces de rencontre type cafés associatifs, une visibilité de l'ensemble de l'offre culturelle sur le territoire.

Liste des équipements culturels à Lys Haut Layon :

- Bibliothèques (Vihiers, Tigné, Les Cerqueux sous Passavant)
- Cinéma (Vihiers)
- Salle de théâtre (Nueil-sur-Layon)
- Château Maupassant (Vihiers)
- Salle des fêtes avec « scène » (Trémont)
- Ecole de musique (Vihiers)

Zoom sur : Ciné'Fil

Ciné'Fil est une association créée en 1946. Elle dispose aujourd'hui d'un bâtiment, à Vihiers, appartenant la mairie mais équipé par ses soins afin de développer son activité cinématographique. Pour son fonctionnement, la structure sous loi 1901 peut compter sur une quarantaine de bénévoles présents pour accueillir les spectateurs lors des six séances de projections hebdomadaires. La salle qui dispose de 200 places, a accueilli environ 20 000 personnes en 2019. Outre les séances classiques, l'association, dans un objectif d'éducation à l'image et au cinéma, propose d'autres activités tournées vers différents publics. Ciné'mômes a pour vocation de faire découvrir le cinéma aux enfants alors que Ciné'scapade est plutôt orienté vers les personnes âgées. Des soirées Ciné débat ou encore Ciné'doc (projection d'un documentaire en compagnie du réalisateur) viennent compléter l'offre. Pour ponctuer son engagement dans la diffusion culturelle Ciné'Fil propose chaque année un festival, en mai afin, de faire découvrir à chacun des œuvres plus confidentielles comme des courts métrages ou encore des films d'animations.

Sport

Du côté du sport, l'enquête fait ressortir un maillage territorial complet en termes de pratiques sportives et d'équipements. Grâce aux associations qui font vivre le sport sur le territoire, la commune a d'ailleurs récemment obtenu le label « Ville sportive » du CROS¹⁹ au niveau 3 (5 étant le plus haut niveau), qui récompense la politique sportive globale. Toujours au niveau des labels, Lys Haut Layon est aujourd'hui titulaire de « Terre de Jeux 2024 », afin de faire vivre les Jeux Olympique sur le territoire.

Concernant le sport, l'ouverture d'une salle de musculation/fitness (entreprise privée) a été formulée plusieurs fois sur le questionnaire.

Toujours dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des habitants mais aussi des associations, une piste d'athlétisme ou encore des cours de tennis sont en projet alors qu'un terrain synthétique a récemment vu le jour sur le complexe sportif du Domino à St Hilaire du Bois.

Citoyenneté

Au cours de l'enquête, il est apparu qu'aucun nom ne permettait de désigner les habitants de Lys Haut Layon dans leur ensemble tels que Vihiersois/Vihiersoise ou Nueillais/Nueillaise. Un gentilé commun permettrait de renforcer l'identité du territoire. Une consultation citoyenne pourrait en ce sens être mise en place afin de déterminer une nomination commune.

A Lys Haut Layon, une importance certaine est attachée à mettre les habitants au cœur des réflexions. C'est pourquoi, un conseil consultatif est présent au sein de chaque commune déléguée. Composé en moyenne d'une dizaine de membres, tous habitants de la commune concernée, ces conseils permettent d'impliquer directement les résidents à la vie municipale. C'est aussi l'objectif du conseil municipal des jeunes qui réunit une quinzaine d'enfants âgés de 8 à 11 ans et élus pour 2 ans sur des questions les concernant directement. L'idée d'un skate-park qui est actuellement à l'étude émane directement de cette instance.

Animation du territoire

Les retours des habitants effectués lors des conseils consultatifs évoquent une volonté de développer des lieux de rencontres au sein des communes. L'objectif étant de pouvoir y proposer des activités et des animations afin de développer le lien social et dynamiser les communes. Cela rejoint aussi la volonté d'avoir plus d'activités organisées le week-end, en direction des jeunes actifs notamment. Ce genre de projet, s'ils peuvent être aidés par la commune peuvent aussi être portés par des projets d'associations locales que les habitants pourraient développer à l'instar du groupe Happy Culture évoqué précédemment.



Les enjeux :

- Etoffer l'offre en équipements sportifs sur le territoire
- Définir une politique culturelle pour l'ensemble du territoire
 - Créer un véritable pôle culturel sur la ville centre
- Engager la réflexion sur la création d'une maison des associations

¹⁹ Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire

Conclusion

L'analyse des besoins sociaux réalisée entre juillet 2021 et janvier 2022 met en lumière les atouts et les faiblesses du territoire de Lys Haut Layon. Bien que très étendue, la commune nouvelle dispose d'un maillage de services et commerces relativement étoffé. Le fonctionnement du territoire en trois pôles distincts (Vihiers ville centre, Nueil-sur-Layon et Tigné pôles secondaires) permet d'assurer un accès rapide de la population au panier et services de première nécessité.

Aujourd'hui, les faibles ressources économiques des ménages du territoire ne se traduisent pas par une augmentation du nombre de familles ou de ménages dans une grande précarité. Ces revenus modestes s'expliquent par la présence sur le territoire d'une grande majorité d'emplois peu qualifiés. Le taux de chômage inférieur à celui de l'Agglomération du Choletais traduit l'existence d'un tissu économique dynamique basé en grande majorité sur l'agriculture, mais aussi un nombre important de TPE et PME et de quelques industries. La richesse et la diversité des entreprises sur ce secteur permettent aujourd'hui à la collectivité de ne pas dépendre uniquement d'une seule activité et de disposer par conséquent d'un bassin d'emploi relativement varié bien qu'en légère perte de vitesse dans le monde agricole.

L'autre marqueur démographique du territoire est la part importante dans la population des 75 ans et plus, à un niveau très élevé à l'échelle de l'Agglomération du Choletais. Le vieillissement de la population s'explique par un taux important de propriétaires occupants sur le territoire et un enracinement de la population. En effet, près de 25% des habitants sont implantés sur Lys Haut Layon depuis plus de 30 ans. La part des personnes âgées devrait encore augmenter dans les années à venir, nécessitant la mise en place d'une véritable politique de maintien à domicile pour cette frange de la population.

La commune est aussi marquée par un parc résidentiel vieillissant. La part des logements de plus de 50 ans représente 45% du parc de la commune. Celui-ci est souvent inadapté au marché de l'immobilier actuel. Trop grand, énergivore, sans commodité, inadapté au vieillissement de la population, l'état du parc ancien nécessite une attention particulière sur la commune afin de répondre aux nouvelles attentes de la population.

Au vu de l'étendue du territoire et de sa faible densité, la voiture reste le principal moyen de locomotion pour assurer les déplacements quotidiens sur la commune et vers les différents bassins d'emplois. Cette place monopolistique de la voiture au sein d'un territoire vieillissant et composé d'une population modeste, pourrait au vu de l'augmentation des coûts du carburant, faire basculer une partie des ménages du territoire dans un mécanisme d'appauvrissement économique à court et moyen termes.

L'analyse des besoins sociaux a permis à la municipalité de brosser un portrait à la fois qualitatif, mais aussi quantitatif de ce territoire. La phase de diagnostic met en lumière les principaux enjeux pour les années à venir ainsi que les actions à mettre en place pour y répondre. Au vu des caractéristiques de la commune, il s'avère aujourd'hui nécessaire d'apporter des réponses aux enjeux suivants sur les 10 prochaines années pour rendre le territoire plus attractif et mieux répondre aux besoins de la population :

- Adapter les logements aux attentes de la population et au vieillissement des habitants
- Conforter et développer l'offre de service sur la commune centre et les deux pôles de proximité (Nueil-sur-Layon et Tigné).
- Maintenir une offre de soin sur les pôles de proximité et étoffer l'offre sur Vihiers.
- Construire une politique globale de mobilité adaptée aux spécificités du territoire.
- Apporter des solutions aux ménages avec enfants en garantissant un maillage d'équipements scolaires relativement dense sur le territoire et en offrant des modes de garde diversifiés pour la petite enfance.
- Mettre en place une véritable politique du « bien vieillir » en offrant des services, des animations et des logements adaptés pour les personnes âgées.
- Lutter contre l'isolement sur le territoire.
- Développer des infrastructures, des services pour les jeunes du territoire afin d'offrir une véritable politique publique en faveur de la jeunesse.
- Enrichir l'offre culturelle de la commune en travaillant notamment sur la création d'un véritable lieu dédié à la culture sur le territoire.

L'ensemble de ces enjeux, s'ils doivent être pris en compte par la commune, concernent aussi de nombreux acteurs locaux. Ces derniers ont parfois d'ores et déjà entamé des actions ou bien pourront le faire après concertation. Ainsi, il convient de pouvoir mettre au travail ces enjeux auprès de l'ensemble des forces vives du territoire dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des habitants de Lys Haut Layon.

Annexes

Table des annexes :

<u>Annexe 1</u> : Réponses au questionnaire.....	75
<u>Annexe 2</u> : Les sources.....	100
<u>Annexe 3</u> : Liste des entretiens réalisés.....	101
<u>Annexe 4</u> : Liste des conseils consultatifs – Avec thèmes.....	102
<u>Annexe 5</u> : Porteur de paroles – Classement par thème.....	103

Annexe 1 : Réponses au questionnaire

312 réponses, 197 au format papier et 115 en numérique

1 – Vous êtes :

Réponses	Nombre	%
Une femme	207	66,4
Un homme	103	33,0
Non réponse	2	0,6

2 – Votre âge :

Réponses	Nombre	%
Entre 10 et 20 ans	1	0,3
Entre 21 et 30 ans	29	9,3
Entre 31 et 40 ans	68	21,8
Entre 41 et 50 ans	48	15,4
Entre 51 et 60 ans	45	14,4
Entre 61 et 70 ans	57	18,3
Entre 71 et 80 ans	34	10,9
Plus de 80 ans	19	6,1
Non réponses	11	3,5

3 – Vous vivez :

Réponses	Nombre	%
Couple	130	41,7
Famille	109	34,9
Seul	72	23,1
Non réponse	1	0,3

4 – Dans quelle commune habitez-vous ?

Réponses	Nombre	%
Vihiers	129	41,3
St Hilaire du Bois	48	15,4
Le Voide	17	5,4
Tigné	24	7,7
Trémont	12	3,9
Nueil-sur-Layon	44	14,1
Les Cerqueux sous Passavant	5	1,6
La Fosse de Tigné	17	5,4
Tancoigné	9	2,9
Non réponses	7	2,2

5 – Quelle est votre situation actuelle ?

Réponses	Nombre	%
Retraité	120	38,5
CDI	128	41,0
Demandeur d'emploi	11	3,5
CDD	24	7,7
Etudiant	3	1,0
Homme/Femme au foyer	7	2,2
Indépendant/Profession libérale	16	5,1
Autre	3	1,0

6 – Si vous travaillez, où se situe votre emploi ?

Réponses	Nombre	%
Lys Haut Layon	74	23,7
Hors Lys Haut Layon	91	29,2
Non réponses	147	47,1

7 – Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous y rendre ?

Réponses	Nombre	%
Voiture	147	43,5
Bus	1	0,3
A pied	15	4,4
Moto/Scooter	6	1,8
Vélo	12	3,5
Covoiturage	5	1,5
Non réponses	152	45,0

8 – Temps de travail :

Réponses	Nombre	%
Plein	135	43,3
Partiel	35	11,2
Non réponses	142	45,5

9 – Si vous êtes demandeur d'emploi, depuis combien de temps ?

Réponses	Nombre	%
Moins de 6 mois	6	2
De 6 mois à 1 an	1	0,3
De 1 an à 2 ans	0	0
Plus de 2 ans	7	2,2
Non réponses	298	95,5

10 – Au quotidien, quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous principalement pour vous déplacerdans votre commune :

Réponses	Nombre	%
Voiture	243	53,2
A pied	187	41,0
Moto/Scooter	8	1,8
Vélo	12	2,6
Transport solidaire	5	1,0
Autre	1	0,2
Non réponses	1	0,2

...sur le territoire de Lys Haut Layon :

Réponses	Nombre	%
Voiture	295	75,1
A pied	43	10,9
Moto/Scooter	9	2,3
Vélo	33	8,4
Transport solidaire	8	2,0
Autre	2	0,5
Non réponses	3	0,8

...hors de Lys Haut Layon (Cholet, Angers...) :

Réponses	Nombre	%
Voiture	297	89,5
Bus	4	1,2
Moto/Scooter	8	2,4
Vélo	5	1,5
Transport solidaire	8	2,4
Autre	4	1,2
Non réponses	6	1,8

11 – Rencontrez-vous des difficultés pour vous déplacer dans la commune et/ou à l'extérieur de celle-ci ?

Réponses	Nombre	%
Oui	43	13,8
Non	266	85,2
Non réponses	3	1,0

12 – Depuis combien d'années habitez-vous sur le territoire de Lys Haut Layon ?

Réponses	Nombre	%
2 ans et moins	34	10,9
De 3 ans à 10 ans	68	21,8
De 11 ans à 20 ans	57	18,3
De 21 ans à 30 ans	37	11,9
Plus de 30 ans	105	33,6
Non réponses	11	3,5

13 – Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi d'habiter cette commune ?

Réponses	Nombre	%
J'y habite depuis toujours	71	19,9
Mobilité professionnelle	101	28,4
Services à la population	19	5,3
Attractivité (économique, associative...)	20	5,6
Rapprochement familial	82	23,1
Marché immobilier attractif	61	17,1
Non réponses	2	0,6

14 – Dans quel type de logement résidez-vous ?

Réponses	Nombre	%
Maison	295	94,5
Appartement	14	4,5
Non réponses	3	1,0

15 – Êtes-vous :

Réponses	Nombre	%
Propriétaire	255	81,7
Locataire bailleur privé	17	5,5
Locataire bailleur social	33	10,6
Colocation	2	0,6
Autre	2	0,6
Non réponses	3	1,0

16 – Rencontrez-vous des problèmes dans votre logement :

Réponses	Nombre	%
Oui	63	20,2
Non	247	79,2
Non réponses	2	0,6

Si oui, lesquels :

Réponses	Nombre	%
Accessibilité	6	5,2
Problème de consommation énergétique	25	21,7
Problème d'isolation	25	21,7
Financiers (loyer, remboursement...)	18	15,7
Taille du logement inadaptée	7	6,1
Insalubrité, inconfort	8	7
Problème de voisinage	20	17,4
Autre	6	5,2

17 – Si vous êtes locataire, avez-vous rencontré des difficultés pour louer sur le territoire de Lys Haut Layon ?

Réponses	Nombre	%
Oui	15	4,8
Non	37	11,9
Non réponses	260	83,3

Si oui, lesquelles :

Réponses	Nombre	%
Manque d'offre (quantité)	7	2,3
Manque d'offre (avec des logements de bonne taille)	3	0,9
Manque de logements sociaux	3	0,9
Prix des loyers trop élevé	4	1,3
Non réponses	297	94,6

18 – Si vous êtes propriétaire, avez-vous rencontré des difficultés pour acheter sur le territoire de Lys Haut Layon ?

Réponses	Nombre	%
Oui	4	1,3
Non	251	80,4
Non réponses	57	18,3

Si oui, lesquelles :

Réponses	Nombre	%
Prix	2	0,6
Manque d'offre	2	0,6
Non réponses	308	98,8

19 – Avez-vous déjà rencontré des problèmes d'accès aux soins pour vous ou votre famille ?

Réponses	Nombre	%
Oui	181	58,0
Non	129	41,3
Non réponses	2	0,7

Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

Réponses	Nombre	%
Manque de praticiens dont	153	
• Dentiste	80	
• Médecin	24	
• Ophtalmologue	19	39,0
• Dermatologue	6	
• Kinésithérapeute	3	
• Gynécologue	3	
• Radiologue	2	
Délais d'attentes	86	22,0
Coût	10	2,5
Transport / Mobilité	11	2,8
Non réponses	132	33,7

20 – Hors crise sanitaire, quel(s) service(s) et activité(s) utilisez-vous à Lys Haut Layon ?

Réponses	Je connais		J'utilise		Non réponses
	Nombre	%	Nombre	%	%
Bibliothèque	229	73,4	100	32,0	15,4
Ecole de musique	159	51,0	11	3,5	16,7
Aires de jeux	203	65,1	107	34,3	14,4
Marchés	259	83,0	189	60,6	9,0
Cinéma	259	83,0	195	62,5	10,3
Ecoles/Collèges	231	74,0	107	34,3	13,5
Clubs sportifs	206	66,0	113	36,2	13,8
Club du 3 ^e âge	128	41,0	23	7,4	15,7
Associations culturelles	144	46,1	45	14,4	16,0
CSC	238	76,3	121	38,8	11,5
Associations caritatives	48	15,4	7	2,2	16,0
Equipements sportifs en libre accès	51	16,3	10	3,2	14,4
Piscine	87	27,9	42	13,5	15,7
Mode de garde d'enfant	71	22,8	25	8,0	15,0
Services médicaux	119	38,1	114	36,5	6,7
Achats, Commerces	118	37,8	114	36,5	3,8
Banques	117	37,5	109	34,9	5,5
Services de bien être	112	35,9	100	32,0	7,1

Nombre et pourcentage de réponses « Oui » uniquement.

21 – Parmi la liste des services suivants, indiquez si vous savez qu'ils interviennent à Lys Haut Layon et si vous avez déjà eu recours à leurs prestations :

Réponses	Je connais		J'utilise		Non réponses
	Nombre	%	Nombre	%	%
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	74	23,7	26	8,3	10,9
La Mission Locale du choletais	59	18,9	11	0,3	13,1
Initiative emploi*	20	17,4	5	4,3	17,4
La Caisse d'Allocation Familiale (CAF)	82	26,3	33	10,6	12,5
L'Aide alimentaire	64	20,5	6	1,9	12,8
L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)	92	29,5	24	7,7	10,9
Le Relais Assistants Maternels (RAM)	80	25,6	30	9,6	11,9
France Services (au centre socioculturel et dans les communes déléguées)	42	13,5	16	5,1	12,8
La Maison Départementale des Solidarités (MDS)	51	16,3	17	5,4	12,5
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	43	13,8	11	3,5	11,9
Portage de repas à domicile	70	22,4	6	1,9	12,2

Nombre et pourcentage de réponses « Oui » uniquement.

* La réponse Initiative emploi était seulement disponible sur la version numérique puisqu'elle a été ajoutée après distribution de la version papier. Le pourcentage est donc calculé sur 115 réponses.

22 – Rencontrez-vous des difficultés d'accès à vos droits (allocations familiales, prime d'activité, RSA, CMU, retraite...) ?

Réponses	Nombre	%
Oui	18	5,8
Non	287	92,0
Non réponses	7	2,2

23 – Pratiquez-vous une activité culturelle, sportive ou de loisir à Lys Haut Layon ?

Réponses	Nombre	%
Oui	122	39,1
Non	185	59,3
Non réponses	5	1,6

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Réponses	Nombre	%
Coût	25	7,0
Manque de temps	64	17,9
Horaires inadaptés	29	8,1
Pas d'intérêt	29	8,1
Problème de mobilité	10	2,8
Pratique hors de la commune	36	10,0
Autre	14	3,9
Non réponses	151	42,2

24 – Comment vous informez-vous sur la vie de la commune ?

Réponses	Nombre	%
Lys Haut Layon Mag'	245	29,0
Presse / Journaux	141	16,7
Affichage	89	10,5
Site internet	74	8,8
Facebook	87	10,3
Feuille information	193	22,8
Je ne m'informe pas	9	1,1
Autre : Bouche à oreilles	5	0,6
Non réponses	2	0,2

25 – Avez-vous le sentiment d'être assez informé sur les actualités, services, activités et autres proposés à Lys Haut Layon ?

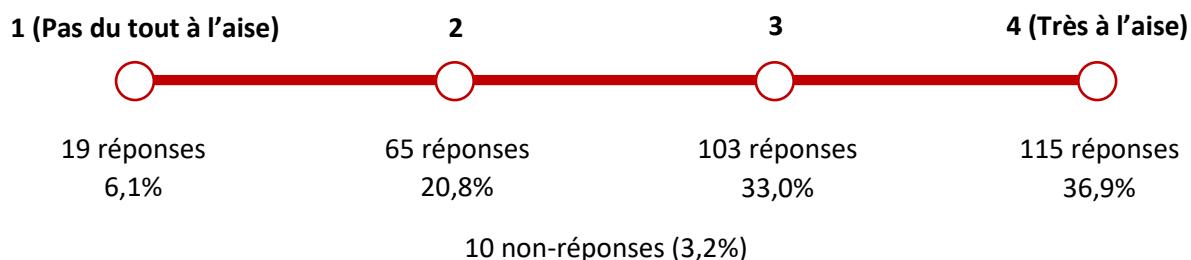
Réponses	Nombre	%
Oui	208	66,7
Non	97	31,1
Non réponses	7	2,2

26 – Votre foyer est-il équipé :

Réponses	Nombre	%*
De smartphone(s)	257	82,4
De tablette(s)	132	42,3
D'ordinateur(s)	257	82,4
D'internet	282	90,4
Aucun	3	1
Non réponses	12	3,8

* Pourcentage des répondants (312) et non pas du nombre de réponses à cette question (943).

27 – Sur une échelle de 1 à 4, à quel point êtes-vous à l'aise avec ces outils ?



28 – Nombre d'enfant(s) :

Réponses	Nombre	%
0*	19	6,1
1	20	6,4
2	72	23,1
3	51	16,3
4	18	5,8
5 et +	8	2,6
Non réponses*	124	39,7

* La réponse 0 est certainement faussée par des répondants n'ayant tout simplement pas répondu à la question lorsqu'ils n'avaient pas d'enfant. De même, les « non-réponses » peuvent concerner des personnes ayant des enfants, mais n'étant plus à leur charge, ils n'ont pas rempli cette rubrique. Cela est aussi valable pour les questions à suivre (jusqu'à 33).

29 – S'il(s)/elle(s) est/sont encore en âge de bénéficier des modes d'accueil ou d'animation suivants, indiquez auprès desquels vous vous tournez :

Réponses	Nombre	%
Halte-garderie	8	2,1
Assistanter maternelles	25	6,4
Périscolaire	44	11,4
Centre de loisirs	33	8,5
Centre socioculturel	41	10,6
Internat	13	3,3
Aucun	21	5,4
Non réponses	203	52,3

30 – Rencontrez-vous des difficultés pour faire garder vos enfants ?

Réponses	Nombre	%
Oui	10	3,2
Problème d'horaire	5	1,6
Manque de place au centre de loisirs	4	1,3
Pas de solution de garde de dernière minute	2	0,6
Problème lié au coût	2	0,6
Manque de place	5	1,6
Problème de mobilité	1	0,3
Problème de garde temporaire	3	1
Non réponses	281	89,8

31 – Votre/vos enfant(s) est/sont scolarisé(s) :

Réponses	Nombre	%
En maternelle	31	7,9
En primaire	62	15,7
Au collège	49	12,4
Au lycée	28	7,1
En enseignement supérieur	13	3,3
Pas scolarisé(s)	11	2,8
Plus scolarisé(s)*	42	10,7
Non réponses	158	40,1

* Ici encore, on peut considérer que tous les répondants n'ont pas répondu à cette question n'ayant plus d'enfant à leur charge.

32 – Où est/sont situé(s) le/les établissement(s) scolaire(s) ?

Réponses	Nombre	%*
Lys Haut Layon	90	28,8
Cholet	8	2,6
Cernusson	2	0,6
Bressuire	2	0,6
Chemillé	3	1
Angers	11	3,5
Saumur	2	0,6
Doué-en-Anjou	2	0,6
La Salle de Vihiers	4	1,3
Nantes	3	1
Autre	15	4,8
Non réponses	207	66,3

* Pourcentage des répondants (312) et non pas du nombre de réponses à cette question (349).

33 – Au sujet de la scolarité, rencontrez-vous des difficultés particulières liées :

Réponses	Nombre	%
Au transport	18	5,6
Au coût financier	14	4,4
A l'hébergement	3	0,9
A l'apprentissage	4	1,2
Non	13	4,1
Autre	1	0,3
Non réponses	268	83,5

34 – Êtes-vous, vous ou vos proches, satisfait de l'offre d'hébergement pour personnes âgées (EHPADs, logement vivre son âge) disponible à Lys Haut Layon ?

Réponses	Nombre	%
Oui	53	17,0
Non	46	14,7
Oui et non	2	0,6
Non réponses	211	67,7

Si non, pourquoi ?

Réponses	Nombre	%
Manque d'offre (logements ou de places)	22	6,8
Etablissement actuel trop ancien	16	5,0
Demande plus de logements « Vivre son âge »	5	1,6
Demande une résidence séniors	6	1,9
Coût	3	0,9
Non réponses	269	83,8

35 – La construction d'une résidence séniore sur le territoire pourrait-elle vous intéresser vous ou vos proches ?

Réponses	Nombre	%
Oui	127	40,7
Non	34	10,9
Non réponses	151	48,4

36 – L'offre de services pour le maintien à domicile (ADMR, portage de repas, infirmières...) répond-elle à vos besoins ou ceux de vos proches ?

Réponses	Nombre	%
Oui	118	37,8
Non	13	4,2
Non réponses	181	58

Si non, pourquoi ?

Réponses	Nombre	%
Manque de personnel	1	0,3
Jamais la même intervenante	2	0,6
Pas assez de services autres qu'ADMR	3	1
Coût	1	0,3
Non réponses	305	97,8

37 – Participez-vous à des activités collectives au sein de Lys Haut Layon (activité physique, de loisir, de prévention...) ?

Réponses	Nombre	%
Oui	46	14,7
Non	102	32,7
Non réponses	164	52,6

38 – Vous concernant vous et/ou votre famille, quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez actuellement ? (Trois réponses maximum)

Réponses	Nombre	%*
La santé	101	32,4
Le travail	19	6,1
La garde des enfants	24	7,7
La sécurité	31	9,9
L'éducation	4	1,3
L'environnement	14	4,5
Le chômage	7	2,2
Le logement	21	6,7
Les problèmes financiers	28	9,0
Les déplacements	60	19,2
La scolarité	6	1,9
La solitude	17	5,4
L'orientation scolaire ou professionnelle	12	3,8
La dépendance des séniors	17	5,4
Problème de voisinage	25	8,0
Aucune	102	32,7
Autre	4	1,3
Non réponses	2	0,6

* Pourcentage des répondants (312) et non pas du nombre de réponses à cette question (349).

39 – Pour vous, quels sont les manques et les améliorations possibles sur la commune ?

Non réponses : 124

Répartition par commune

La Fosse de Tigné :

- Aire de jeux à la fosse de Tigné, animations pour les enfants.
- Aire de jeux pour les ados.
- Comment créer du lien alors que les décisions sont décentralisées ?
- Commerces, transports en commun.
- Des ralentisseurs.
- Favoriser le lien consommateurs/producteurs locaux (légumes/viande/vin) via des AMAP ou coopératives ainsi que de la restauration rapide (Food trucks).
- Manque de communication.
- Mobilité pour les ados, manque d'activités sur notre commune.
- Plus de médecins, accélérer la mise en place de la fibre.
- Tendre de plus en plus vers des zones zéro pesticide, notamment aux abords des habitations, cultures, vignobles, aires de jeux...
- Très grande déception quant aux services communaux depuis le regroupement : Déchetterie accessible seulement le samedi, accès hyper limité à la mairie de la commune, négligence des sentiers pédestres (depuis que c'est l'Agglo qui gère ça).

Le Voide :

- Les incivilités (les gens qui laissent leur poubelle sur le trottoir, obligeant les poussettes et les piétons à passer sur la route, les gens qui vont à l'étang du lys, pour faire ch.... leur chien) Que fait la police municipale ? Nettoyage des cimetières plus souvent. Créations de pistes cyclables.
- Accueillir des dentistes et ophtalmos. L'accès à la pharmacie est très difficile pour tous. Prévoir des navettes intercommunales pour permettre à tous de se déplacer.
- Au Voide, le terrain de foot ne sert plus, pourquoi pas des logements « vivre son âge » par exemple, ça manque encore beaucoup sur Lys Haut Layon.
- C'est compliqué de trouver un médecin ou un dentiste qui accepte de vous prendre comme nouveau patient.
- Continuer de dynamiser les centres villes sans oublier les campagnes. Si des améliorations sont possibles, les exécuter et que les enquêtes servent à quelque chose. Privilégier les produits français pour les travaux. Ne pas transformer les zones agricoles en pavillonnaire. Respecter le végétal existant.
- La boîte à lecture gratuite est intéressante. Prendre le temps pour faire un petit bonjour aux personnes âgées seules.
- Manque de médecins et de praticiens (dentiste-ophtalmo...). Difficultés de déplacements en bus dans les grandes villes (horaires compliqués).
- Plus d'espaces de jeux et un skate-park.
- Pouvoir faire des transports écolos en autorisant les vélos dans les bus pour Angers afin de vivre la transition écologique en campagne (trop dépendante de la voiture).

- Un lieu pour le regroupement des jeunes ados type parc avec local pour s'abriter et un parc de jeux pour jeunes enfants avec verdure, arbres, plantes et divers jeux pour jouer au ballon ou toboggan, balançoire...
- Un ou deux médecins supplémentaires pour un accès plus facile au rendez-vous. Un bâtiment plus adapté pour le centre de loisirs et/ou le CSC.
- Une poissonnerie.
- Urgence sur la piscine. Parrainage avec d'autres pays pour les langues étrangères. Déplacements des enfants pour les activités extrascolaires.

Les Cerqueux :

- Horaires du périscolaire pendant les vacances scolaires.
- L'accès aux soins nous inquiète... Les délais de rendez-vous s'allongent de plus en plus au pôle santé et les possibilités de soins dentaires disparaissent progressivement. Aménager plus de voies cyclables pourrait être intéressant afin d'offrir une solution de déplacements plus "verts".
- Transport/navettes pour les activités des enfants ... Type navette pour l'ouverture de Lysséo.

Nueil-sur-Layon :

- Plus de communication/visibilité de tout ce qui se fait.
- Dentiste, piscine, faciliter la circulation en vélo.
- Des activités pour nos jeunes, moyens de transport pour aller dans Lys Haut Layon pour nos jeunes et nos anciens.
- Des navettes pour emmener les enfants au sport. Je fais environ 5 à 6 tours par semaine sur Vihiers ou St Hilaire pour les emmener au sport.
- Développer l'accès aux soins (un pôle santé à Nueil). Développer les transports vers les villes, mais pas uniquement vers Cholet mais aussi vers Doué la Fontaine et le saumurois qui sont plus proches de Nueil.
- Dommage de ne pas utiliser la garderie existante à Nueil pour servir de centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires.
- Entretien des espaces / Fleurissement / Marché alimentaire.
- Faire des trottoirs plus larges pour les poussettes et enfants. La vitesse excessive sur la route principale qui est aussi en mauvais état.
- Favoriser les déplacements avec la commune centre mais aussi les autres communes déléguées.
- Il faut plus de transport solidaire.
- Il y a un vrai problème de mobilité : pas de bus pour atteindre la gare routière de Vihiers. Lorsque le CSC organise des activités pendant les vacances scolaires, nos enfants ne peuvent pas y participer car il n'y a pas de transport organisé pour faire le tour des communes et effectuer un ramassage pour emmener les enfants aux activités. Donc lorsque l'on travaille, nos enfants n'ont pas la possibilité de participer aux activités.
- La fibre pour les lieux dits.
- La lumière est coupée trop tôt le soir en hiver.
- Les lumières des rues sont éteintes trop tôt. Des nuisances sonores liées au voisinage, trop fréquentes. Faire plus de brocantes.
- Maintenir le commerce de proximité et les services de santé...propositions culturelles.
- Manque d'un cabinet médical avec plusieurs praticiens (dont un homéopathe et un dentiste).

- Manque de bancs sur la commune lors des promenades avec les enfants. Refaire des animations comme il y a 12 ans dans la rue de la poste qui attirait du monde. Ajouter des ralentisseurs sur certains axes du bourg de Nueil et des miroirs pour certaines sorties privées.
- Manque de disponibilités pour aller aux activités sportives à Vihiers (en dehors des horaires scolaires).
- Manque de médecins, manque de communication sur les événements ou les différentes aides proposées, plus de manifestations dans les différentes communes rattachées à Lys-Haut-Layon, développer la culture.
- Manque un marché, une banque ou au moins un distributeur et un centre commercial.
- Ne plus autoriser le stockage de voiture au milieu des vignes du layon (visible de la route)
- Nous aimerais pouvoir profiter de soirées, de spectacles en famille. Nous avons par exemple beaucoup aimé le 14 juillet à Nueil. Il faudrait aussi une piste cyclable (Vihiers/Pré Clos/Fromagerie).
- Plus d'informations sur ma commune et sur Lys Haut Layon.
- Plus d'activités pour les plus jeunes.
- Plus de liberté aux citoyens, plus de personnel soignant et mieux rémunéré pour la santé.
- Plus d'informations et d'aides.
- Rouvrir le bar, très important pour maintenir le contact entre les gens.
- Transports en commun.
- Un mini bus amenant les enfants de Lys Haut Layon sur leurs lieux de sport et activité extrascolaire.
- Une bibliothèque et un restaurant.
- Rendre le transport solidaire gratuit pour les personnes âgées.

St Hilaire :

- Faire ralentir les voitures arrivant de La Plaine près de l'école. Les voitures roulent sur le haricot et traversent très vite l'entrée de la commune alors que c'est une route très empruntée par les écoliers matin, midi et soir. Attente de la fibre.
- Centre de fitness.
- Commune pas assez fleurie, pas de terrain de boules, le devant de l'église est minable par rapport à Vihiers.
- Démolir ou rénover les anciennes habitations. Refaire les petites routes de campagne. Mettre un sens interdit rue du cimetière. Avoir un magasin de chaussures et un de produits locaux.
- Des fleurs et quelques jardinières pour embellir la rue principale. Cela empêcherait aussi les voitures de rouler sur la partie stationnement en face de l'ancienne mairie.
- Développer le civisme, rendre les gens acteurs et responsables. Garder nos écoles. Avoir des lotissements.
- Faire des trottoirs dignes de ce nom dans la rue qui descend l'église côté Hardouin et côté église, ce ne serait pas du luxe. Interdire le stationnement côté église, il y en a assez rue St Nicolas qui est indigne (voiture en plein virage).
- Il faudrait des fleurs sur le mur du cimetière, le bourg serait plus accueillant.
- Installation d'un ou de plusieurs dentistes.
- Interdire les chenils en lotissement. Interdire les nuisances sonores après 22h.
- La sécurité des enfants à la sortie de l'école. Mettre davantage de jeux au Domino.
- Manque de communication sur les activités de la commune.
- Manque de médecins (dans le domaine de la santé).

- Pas assez d'assistantes maternelles pour les horaires atypiques.
- Plus de liens de transport entre les communes de Lys Haut Layon. Plus de services de proximité dans chaque commune.
- Plus de véhicules électriques accessibles à la location pour les habitants de Lys Haut Layon
- Pour nous, il manque de médecins. Mon conjoint n'a pas de généraliste depuis 3 ans et personne ne prend de nouveaux patients.
- Préserver les écoles de nos petites communes c'est la vie de notre village déjà sans commerce. Développer l'habitat pour que nos communes ne meurent pas. Le manque d'assistantes maternelles va devenir un réel problème pour les parents d'ici quelques années.
- Problème d'accessibilité et de visibilité au carrefour de la rue Poisson Valentin et de la rue St Nicolas (places de stationnement + voitures au stop, on ne peut donc pas s'engager). Les chemins accessibles uniquement à pied ou à vélo qui relient St Hilaire-Vihiers-Le Voide sont très appréciables.
- Refaire la route, interdire le passage des poids lourds et une boulangerie sur St hilaire serait bien mieux qu'une machine à pain ou il manque souvent.
- Services périscolaires et de cantine gérés par la commune.
- Stationnement gênant dans les carrefours par exemple devant chez M.Algoët, pas assez de garage à vélo.
- Transports enfants.
- Un meilleur entretien des bâtiments communaux ancienne mairie et l'actuelle ainsi que des propriétés à l'abandon dans le bourg.
- Une ludothèque.

Tancoigné :

- La propreté : fossés, bernes, cours...
- Manque de spécialistes type dentiste.
- Ne pas oublier d'améliorer les hameaux au lieu des centres de commune.
- Salle d'activité physique adaptée et décentralisée sur une commune déléguée.

Tigné :

- Ajouter des ralentisseurs.
- Avoir une crèche.
- Des cours de Français pour les étrangers.
- La commune manque de commerces, ce qui m'oblige à aller en grande surface, je ne fais donc pas marcher les petits commerces environnants.
- Manque de loisirs gratuit et d'infrastructures pour la jeunesse.
- Pas d'arrêt de bus à Tigné.
- Pour les éoliennes, c'est trop tard. Aspect visuel, interdiction des parpaings visibles.
- Proposer un service de transport pour aller au cinéma, spectacle pour les personnes âgées des communes de Lys Haut Layon.
- Transports.
- Une plus grande étendue pour la garde d'enfants, trop d'enfants et pas assez de structures pour les occuper.
- Une salle de spectacle. Développer les transports en commun et les voies vertes pour vélo.

Trémont :

- Accueil pour les personnes âgées, manque pour les jeunes. Un point relais info drogue / contraception. Psychiatre et Césame consultation.
- Déplacement entre commune déléguée et centre.
- Des animations le samedi. Avoir plus de dentistes.
- Maintien des petits commerces et des services réguliers de la poste. Groupama propose une formation aux premiers secours, bonne idée !
- Manque d'informations sur les évènements (fêtes, vide-greniers, expositions...).
- Manque de concertations.
- Un commerce alimentaire, une boulangerie.

Vihiers :

- Améliorer l'état de certaines rues de Vihiers dont rue St Nicolas.
- Avoir plus de transports en commun que ce soit pour les activités sportives des enfants ou autres et bien sûr que Podelhia débloque les compteurs de gaz qui sont bloqués chez Antargaz ils sont très chers et pas aimables.
- Avoir une salle de sport sur Vihiers.
- Beaucoup de travaux pour « paraître » et qui ne servent à rien, au lieu d'aider ceux qui en ont tant besoin (commerces qui s'installent, les personnes âgées et autres).
- Construire d'autres logements "Vivre son âge".
- De plus en plus un manque de médecins et plus de dentistes.
- Dentiste.
- Des animations intergénérationnelles.
- Des animations pour les adultes à partir de 30 ans.
- Des commerces (chaussures et vêtements enfants/ados), jardinerie. Problème de sécurité avec les trottoirs peu larges le long du presbytère et du cimetière.
- Des formations liées au numérique (sauvegarde des infos, photo, téléchargement...)
- Difficile d'avoir des rendez-vous avec des spécialistes (temps d'attente + déplacements). Manque de transport si on n'a pas de voiture. Problème de praticiens à l'avenir. Pas assez de navettes de bus pour les grands axes (Angers, Cholet, Saumur).
- Diminuer les nuisances sonores des entreprises.
- Entretien des rues (éclairage, stationnement illicite par exemple route d'Angers, que fais la police ?) Les chiens errants. L'aire de camping-cars est désuète, pourquoi ne pas l'installer à l'étang du Lys avec une borne payante ?
- Faire un terrain gens du voyage. Agrandir les trottoirs afin de sécuriser le chemin de l'école.
- Gendarme plus présent.
- Il faudrait une salle de sport (type Basic Fit, Orange bleue, ou autre).
- Il manque une salle de loisirs car celle qui existe est vétuste quand même. Une résidence séniore, du travail, des usines, ce qu'il faut pour que les jeunes restent.
- Il y aurait certainement bien des choses à faire. Pour les retraités à faible revenus, pourquoi ne pas avoir droit à des heures de ménage à prix raisonnable ?
- Inciter à la bienveillance entre voisins pour éviter l'isolement même si l'on est proche les uns des autres, jeunes et vieux.
- Inciter les habitants des lotissements à végétaliser leurs extérieurs.
- J'habite dans la rue de la Madeleine depuis 30 ans et je n'ai vu aucune amélioration (trottoirs, éclairage, enfouissement des réseaux, entretien...).
- L'éclairage.
- L'information pour ceux qui n'ont pas internet.

- La circulation piétonne, les trottoirs sont encombrés par les voitures qui restent garées alors qu'il y a des places de parking à proximité.
- La circulation, les routes, les rues non entretenues (pour certaines). Des indications sur la circulation dans Vihiers.
- La propreté des trottoirs.
- La sécurité, on se sent très inquiet car on ne peut pas sortir comme on le veut à pied, de peur. Trop de gens pas solvables, on récupère que des cas qui mettent notre vie en danger.
- La vitesse des voitures est excessive dans les lotissements (celui du Verger par exemple). Développer l'offre de santé : dentiste, ophtalmologiste, nutritionniste... Lutter contre les incivilités (détritus, crottes...), il manque d'ailleurs de poches à crottes de chien sur Lys Haut Layon. Les repas de la cantine St Jean : Qualité / Prix / Local.
- Le centre social a été d'une grande aide pour les vaccinations Covid et pour aller voir le théâtre, à continuer pour aller aux spectacles et se divertir.
- Le trottoir défoncé, dangereux sur le côté gauche de l'église. Le parking mal accessible et dangereux de la pharmacie.
- Les modalités de circulation en voiture du lotissement du Verger, manque de ralentisseurs aux normes. La cantine du collège St Jean : Qualité / Prix / Local.
- Les trottoirs, les rues. Plus de précisions sur les nouveaux ou futurs projets.
- Manque d'une offre de soin complète, dentiste par exemple. Plus de commerces dans le centre-ville, magasins de chaussures par exemple. Des trottoirs plus praticables, le long de l'église par exemple. Améliorer les abords de l'étang.
- Manque de dentiste et même bientôt plus aucun.
- Manque de dentiste, ophtalmo et médecins.
- Manque de médecin, dentiste.
- Manque de praticiens.
- Manque de professionnels de proximité en lien avec les enfants peu d'assistantes maternelles, difficultés pour les gardes à domicile. Pour les enfants en difficultés psychologiques, psychomotriciens....
- Manque de structures pour enfants et ados. Problème de stationnement centre-ville.
- Manque de trajets sur la ligne de bus Cholet-Saumur. Un marché de noël sur la place de Vihiers en décembre. Une guinguette à l'étang du lys en été, un food-truck.... Un marché le vendredi ou samedi avec poissonnerie.
- Manque énormément de logements de plain-pied.
- Manque de modes de garde, travail, aides financières, manque de spécialistes médicaux.
- Mécanicien moto vélo.
- Médicaux. Dentiste aucun rendez-vous possible et médecin pas facile.
- Mieux communiquer sur ce qui se fait, les projets (conseil municipal). Développer un projet d'épicerie solidaire pour les personnes précaires. Soutenir le milieu associatif.
- Ne pas tout miser sur l'informatique. Le contact humain reste la valeur sûre pour répondre aux questions.
- Nous vivons dans un désert médical. Transport public inexistant. Accessibilité des services.
- Pas d'écoute, pas de suivi, chacun pour soi ce n'est pas notre problème. Pas de service car aucune personne physique, des bureaux vides, merci l'Etat, à quoi bon voté pour nos élites ? Pour leur salaire.
- Peu de nettoyage des rues, trottoirs pleins de trous, vitesse excessive des voitures et motos.
- Piscine et salle de sport.
- Plus d'aires de jeux pour les enfants.

- Plus de commerces dans le centre-ville.
- Plus de consultations de spécialistes. Pour les urgences, avoir la possibilité de choisir l'hôpital de son choix et non nous obliger comme à l'heure actuelle.
- Plus de médecins et de dentistes.
- Plus de transports en commun et de dentistes.
- Plus de transports en commun. Des bornes de recharges pour véhicules électriques gratuites pour les habitants de Lys Haut Layon. Borne de Super U en panne depuis 6 mois.
- Poubelles non ramassées encombrent les trottoirs empêchant la circulation des piétons, des poussettes.
- Pour les personnes âgées ou handicapées déplacement déchèterie verres etc. Nettoyage de l'herbe dans la rue.
- Prévoir le remplacement des médecins et dentistes.
- Quid du futur EHPAD, il y a surement une réflexion importante à mener en raison de l'évolution de la vieillesse.
- Rajouter des transports en commun et surtout pour les enfants créer un grand parc à jeux à l'étang du lys par exemple. Vraiment quelque chose pour les enfants car ici il n'y a rien que ce soit en été ou en hiver je sais pas, créer un parc couvert pour enfants, ce qui pourrait créer de l'emploi sur Vihiers proposer des activités liées aux saisons ou au fête du genre halloween faire une grande chasse au bonbon avec carte au trésor, faire un arbre de Noël avec décoration de petit sapins, pour les petits chasse à pied pour pâque, je sais pas il y a énormément d'activités à faire, faire des lotos en partenariat avec Super U pour pouvoir justement augmenter les liens sociaux sur une base de bénévolat, des soirées dansantes pour les plus âgés...
- Rencontres entre célibataires divorcés ou autres. Complémentaire santé en groupe, pas eu de nouvelles !!
- Rénovation de l'hôpital local avant de tout démolir et reconstruire du neuf pour un coût exorbitant.
- Santé : Difficulté à me faire comprendre. Problème financier : Logement trop cher. Solitude : Besoin de compagnie.
- Sécurité, délinquance, logements sociaux.
- S'il vous plaît, pour nos enfants, faites en sorte que les gens roulent beaucoup moins vite Rue Saint Nicolas, ça en devient vraiment dangereux.
- Structure sportive comme piscine, terrains de tennis couverts. Transports en commun pas assez fréquents. Du spectacle vivant comme scène de pays ou festival musical.
- Temps d'inscription au Centre de Loisirs trop difficile d'accès. Un service d'inscription sur internet serait beaucoup plus pratique ! Du côté des activités sportives, du multisport serait le bienvenu pour les jeunes enfants. Une vraie salle de sport avec des cours collectifs et machines de musculation, etc.
- Terrain d'athlétisme ouvert (celui autour du terrain de foot est fermé c'est embêtant).
- Trop de travaux partout et de bruit. Mieux éduquer les jeunes sur leur comportement avec leur moyen de locomotion (trottinette, moto...).
- Trottoirs et rues de la commune. Mettre des ralentisseurs rue du Champ de Foire ! C'est urgent. Les horaires des activités sportives ne sont pas adaptés aux actifs.
- Trouver des dentistes.
- Un city stade pour les plus jeunes. Une salle de musculation.
- Un service d'aide aux courses pour les personnes âgées en parallèle du service « visiteurs à domicile ».

- Une aire de jeux pour les ados/enfants (comme à Tigné) en centre-ville ou un skate-park.
- Une meilleure organisation pour le ramassage des poubelles. Une meilleure communication d'information de la ville.
- Une salle de squash, une salle de fitness/musculation. Une coiffeuse à domicile. Des navettes pour aller aux entraînements. Une boutique d'articles de sport. Des soirées disco pour les ados. Prévoir un préau « plus intime » qu'à l'étang du Lys pour les cérémonies/discours. Dentistes et médecins.

40 – Pensez-vous encore habiter à Lys Haut Layon dans les prochaines années ?

Réponses	Nombre	%
Oui	272	87,2
Non	27	8,6
Peut-être	10	3,2
Non réponses	3	1

Pourquoi ?

Non réponses : 158

Oui :

- A notre âge, le choix est fait.
- Activité professionnelle à Vihiers et propriétaire de ma maison au Voide.
- Beau village avec différents commerces et entreprises à proximité.
- Beaucoup de services à proximité, ville calme et agréable à vivre.
- Beaucoup de services sont à disposition pour nous, comme pour nos enfants, sans avoir à se déplacer en véhicule. Vihiers est agréable à vivre.
- Bien immobilier correspondant à nos critères.
- Bon art de vivre.
- Bourg historique, chaleureux et convivial. Commerces de proximité, médecins et pharmacie sont les éléments importants pour qu'une famille s'y installe en plus des écoles et du transport vers les collèges.
- C'est notre lieu de vie parmi nos familles et amis.
- C'est une commune attractive avec de nombreux services et activités.
- C'est une petite ville où l'on a tout le nécessaire pour une vie au quotidien. Avec mon conjoint, nous n'avons jamais émis le souhait de partir.
- Cadre de vie.
- Cadre de vie, tranquillité, campagne.
- Car c'est calme et l'environnement naturel y donne du charme. Malheureusement je peine à trouver des offres immobilières qui conviennent à mes attentes. Cela risquerait de me contraindre à partir de Vihiers.
- Car la vie est agréable.
- Car le coin est calme.
- Car nos emplois se trouvent dans le secteur choletais. Donc la garantie de l'emploi est primordiale.
- Ce qu'il manque ce sont des dentistes pour remplacer ceux qui sont à la retraite ou qui le seront prochainement.
- Ce sera sans doute ma dernière habitation avant l'EHPAD.

- C'est une commune rurale accueillante et assez bien desservie en services médicaux, commerces, artisanat et sociaux. Proche aussi du choletais et d'Angers.
- Commune agréable à vivre, calme avec service de proximité, commerces adaptés, santé, écoles. Infrastructures bien entretenues, propres. En espérant le maintien de l'hôpital local dans l'avenir et une plus grande fréquence des lignes de bus.
- Commune agréable et notre travail est sur ce lieu.
- Commune plaisante, famille et amis dans les environs, j'ai grandi dans la commune et ses alentours, impatiente de voir ouvrir la nouvelle piscine.
- Commune vivante (superette, docteur, pharmacie).
- Depuis 26 ans je n'ai jamais eu de souci.
- En vrai nueillais, nous y sommes très attachés et connaissons toute notre grande commune.
- Il y fait bon vivre.
- Il y a tout ce qu'il faut, et les villes d'Angers ou Cholet sont proches.
- J'adore.
- J'aime encore mon village, ma région, mon chez moi.
- J'aime ma commune.
- J'aime ma commune où il fait bon vivre. En quelques minutes on arrive à Martigné Briand, Vihiers, Doué, Saumur, Angers, Cholet. En 5 minutes tous les accès aux corps médicaux sont là. Ainsi que la boulangerie dans notre village.
- J'aime où j'habite.
- J'y ai mon groupe d'amis, ma maison. Il y a aussi les services avec le CSC dynamique, la bibliothèque, le cinéma, la piscine...
- J'y ai toujours vécu. Proximité familiale je m'y trouve bien.
- J'y habite et j'ai tous mes amis.
- J'y suis bien.
- J'y suis née, j'y suis avec mes amis d'enfance, j'ai ma maison.
- J'y travaille.
- J'y travaille, après on verra.
- J'y travaille, j'ai des amis, je m'y sens bien.
- J'ai la chance d'être proche de tout et nous pouvons bénéficier de beaucoup d'activités.
- J'ai toujours habité à Vihiers, je m'y plais et je suis engagé dans certaines associations.
- Je m'y trouve très bien. C'est à Vihiers que j'ai fait ma vie, que j'ai des amis et de la famille.
- Je suis originaire de Vihiers, c'est ma commune.
- Je suis investi dans la région.
- Jeune propriétaire.
- L'entrée de la commune dans l'Agglomération du Choletais a permis un développement très intéressant des infrastructures (bibliothèques, mairie, piscine, étang du Lys...) et des routes (vers Cholet). On perçoit un bon dynamisme de la part de Lys Haut Layon.
- La campagne est agréable si elle ne se désertifie pas trop.
- La commune de Tigné me plaît.
- La commune offre un cadre de vie agréable.
- La proximité des magasins. Manque un autre supermarché.
- Le climat, le cadre de vie, l'environnement.
- Mais attention parce qu'il n'y a plus de sport sur Nueil-sur-Layon pour les enfants, pas de bus et beaucoup trop de choses sur Vihiers et rien sur Nueil-sur-Layon.
- Maison principale et milieu agréable.

- Maison/habitudes/amis et famille.
- Malgré tout, on trouve les commerces de proximité, les soins grâce au Pôle Santé, les banques...
- Malgré une identité géographique bizarre, il est possible d'y être heureux, il suffit de s'investir.
- Mes attaches sont à Lys Haut Layon. Nous y sommes nés et nous nous y sentons bien.
- Mes enfants ont leurs repères, leur école, leurs amis, famille.
- Mes proches habitent ici. Mais aussi parce que la commune nous offre énormément de services. Il manque peut-être des animations le samedi soir mais sinon nous avons tout ce dont nous avons besoin à Lys Haut Layon.
- Mon conjoint est exploitant agricole.
- Nous aimons bien.
- Nous connaissons toute la commune ayant été bénévole aux ADMR et marcheur de nombreuses années.
- Nous nous sommes installés dans la commune car elle se situe à 20 minutes de nos emplois. Si nos emplois ne changent pas, nous resterons sur Lys Haut Layon.
- Nous sommes bien à la campagne, les commodités à Nueil-sur-Layon nous suffisent pour le quotidien. Nos travaux respectifs sont à côté.
- Nous sommes bien dans notre maison.
- Nous sommes bien ici.
- Nous sommes propriétaires et proches de tous commerces. L'environnement est agréable. Nous travaillons à Lys Haut Layon.
- Nous sommes propriétaires, nous nous sentons bien à Lys Haut Layon, nous avons nos proches. Le fait d'avoir rejoint l'Agglomération du Choletais permet de développer le pôle rural et plus d'infrastructures.
- Nous souhaitons vivre à Vihiers mais nous déplorons l'exiguïté des terrains proposés. Les services médicaux nous intéressent ainsi que la vie associative de la commune.
- Nous travaillons sur place, ma famille s'y trouve ainsi que mes amis.
- Nous y sommes bien et nous y avons de bonnes accroches (maison, travail, entourage...)
- On est bien à Lys Haut Layon, c'est calme, c'est dynamique.
- On est bien à Vihiers.
- On est bien ici.
- On s'y sent bien.
- On y est bien mais il y a quand même pas mal de gens qui ne travaillent pas !!!
- On y est bien. Le seul truc qui nous ferait partir, ce sont les gens du voyage en face et la circulation (roule trop vite).
- On y vit bien mais les éoliennes ont bien dégradé l'environnement et surtout l'image de Tigné.
- Parce que l'on s'y sent bien.
- Parce qu'il y a tout sur place.
- Parce qu'on à nos habitudes, nos groupes d'amis, le calme de la campagne et malgré tout, l'accessibilité à de nombreux services.
- Parce que c'est un village très agréable à dimension humaine où il fait bon vivre.
- Parce que c'est la campagne.
- Parce que j'ai encore envie d'y habiter. Nous ne sommes pas trop isolés, la commune s'étoffe de services modernes (piscine, bibliothèque...).
- Parce que j'y suis bien, on verra à l'avenir.

- Parce que j'y vis et que j'y ai mon entreprise.
- Parce que je m'y sens bien malgré le peu de commerces et mon ignorance concernant les activités qui s'y déroulent. La nature est très présente. Le respect qui persiste en campagne me plaît. J'aime beaucoup Tigné.
- Parce que la commune est agréable à vivre, tout en étant à la campagne, elle offre des services proches de la ville, intéressants et abordables (cinéma, bibliothèque, future piscine, commerces comme magasin de vêtements, ...). De plus, située entre Cholet, Saumur et Angers, elle se trouve bien située.
- Parce qu'on y est bien.
- Pas de changement à notre âge, le cocon familial étant là.
- Pas pire qu'ailleurs.
- Petite ville à la campagne. Il y a de nombreux commerces et organismes.
- Pour garder les relations qui sont autour de moi.
- Pour la scolarité de mes enfants.
- Pour profiter de ma retraite.
- Pour rester proche de notre famille, amis. Profiter de la bibliothèque, du cinéma, de la piscine et toutes activités proposées, gym, marche... Ne pas être trop loin du pôle santé.
- Prêt en cours.
- Propriétaire de ma maison en rénovation.
- Propriétaire et activité professionnelle sur le territoire.
- Propriétaires, cadre de vie agréable, sentiers, services, bibliothèque, piscine, commerce, cinéma, soins...
- Proximité du travail.
- Proximité du travail et activité/dynamisme de la commune.
- Qualité de vie.
- Qualité de vie, tissu associatif important. On y vit bien et relié.
- Rénovation de la maison tout juste terminée et on est bien à Tigné.
- Rupture familiale avec ma famille.
- Services de proximité (supermarché, boulangerie, tous les commerces). On n'est pas obligé d'aller à Cholet, Saumur ou Angers.
- Si mon salaire me permet d'y rester.
- Si on s'occupe des hameaux (entretien fossés, routes, haies...).
- Situation géographique entre nos deux emplois.
- St Hilaire est une commune agréable, ses habitants charmants, nous avons eu un bel accueil et il y a tout à proximité de ce petit coin de calme.
- Tant que nous sommes autonomes.
- Tout d'abord, nos familles et nos amis sont ici. De plus, la commune de Lys Haut Layon propose un panel de services tout à fait confortable aujourd'hui et tend à les améliorer, à les accroître ce qui est encourageant pour l'avenir. Enfin, la situation géographique de Lys Haut Layon (entre Cholet, Saumur et Angers) reste intéressante et permet d'accéder à d'avantages d'emplois.
- Travail.
- Travail à proximité et il y a quand même pas mal de choses et magasins.
- Travail du conjoint.
- Travaux d'habitation en cours. Nous recherchions une habitation en campagne ce que nous avons.
- Un cadre de vie agréable.

- Vihiers nous offre des possibilités pour la santé, les commerces de proximité, les loisirs et l'ambiance qui anime notre petite ville.
- Vihiers reste une commune où toutes les populations se connaissent. Il y fait bon vivre. Tous les commerces sont sur place. Beaucoup de services sont appréciables.
- Vihiers, c'est sympa. Je connais bien la commune pour y être allé à l'école, y avoir travaillé et avoir été bénévole dans plusieurs associations.
- Village calme et plaisant.
- Ville attractive, situation entre Cholet, Saumur et Angers. Offres d'emplois et environnement de qualité.
- Ville très agréable où il fait bon vivre dommage qu'il y ait un manque de médecins et de dentistes. Difficultés de stationnement à la pharmacie.

Peut-être :

- Ça dépendra de la santé.
- Désert médical, solitude et manque de transports.
- Grand âge venant, peut être aller vers une plus grosse ville pour bénéficier des services de proximité (commerces, transports en commun...). Si une maison de retraite en dehors de Vihiers centre, difficile alors d'être indépendant.
- Je trouve que l'on ne fait pas beaucoup de choses pour améliorer la sécurité, la vitesse par rapport à d'autres de Lys Haut Layon. « Zone 30, large trottoir, état des routes, ralentisseur à Tigné, Vihiers, St Hilaire et Nueil-sur-Layon, nous sommes les oubliés ».
- Nous avons construit, mais pourrions déménager suivant l'entrée au collège de l'aînée l'année prochaine.
- Pour se rapprocher de nos familles ou d'une région (montagne) qui nous attire.
- Problème de déplacement à envisager pour la suite.
- Rien d'évolutif sur la commune.
- Rien n'est fait pour que les familles s'y installent de façon durable. Il n'y a pas que les jeunes parents qui ont des besoins. Les familles avec des pré-ados ou ados n'ont aucune ou très peu d'intérêt à rester à Nueil-sur-Layon. Sans moyen de se déplacer, Nueil-sur-Layon est peu attractif.
- Si nous partons, ce sera pour Angers ou Cholet afin de nous rapprocher de nos familles et avoir davantage de commodités.
- Trop de fainéants.

Non :

- Avenir professionnel vers le saumurois.
- Car nous recherchons une maison actuellement, avec un garage de 50m² minimum et impossible de trouver sur le secteur.
- Changement de région.
- Changement de vie.
- Changement professionnel.
- De plus en plus de personnes non respectueuses d'autrui.
- Je pense que vu la conjoncture, à vieillir il vaut mieux aller dans une plus grosse ville.
- La mairie ne fait rien pour mes problèmes d'insalubrité dans mon logement ! Présence de mérule.
- La ville me manque.

- Manque d'activité énorme pour les enfants, très mal desservie par les transports en commun.
- Manque de transport en commun pas de travail pour les personnes qui n'ont pas le permis et logement trop petit.
- Mobilité professionnelle.
- Pas assez d'animations intéressantes, travail et soins.
- Population bien trop clanique, très peu polie/éduquée.
- Problème de voisinage, logement petit qui manque de terrain.
- Projet de mutation professionnelle d'ici 3 ans.
- Retourner dans mon pays natal (Royaume-Uni).
- Souhait de me rapprocher de mon lieu de travail.
- Souhait de se rapprocher d'une commune plus importante pour bénéficier des services si difficulté de mobilité.
- Trop cher.
- Trop de social au détriment des autres.

Annexe 2 : Les sources

Base de données :

- **ARS - Atlasanté**
- **CAF - Taux de couverture global 2019**
- **Département de Maine-et-Loire**
- **Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES)**
- **Direction Départementale des Territoires – Services construction, habitat, ville**
- **Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES)**
- **INSEE**
 - Recensements de la population
 - Base historique des recensements de la population
 - Scénario central 2021-2070
 - Base tous salariés – Fichier salariés au lieu de résidence
- **INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi)**
- **IRCOM – Revenus 2019**
- **Observatoire de l'emploi des Pays de la Loire – ACOSS & CCMSA**
- **Relais Petite Enfance du Vihiersois**
- **Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)**

Documents et diagnostics :

- **Analyse des Besoins Sociaux de L'Agglomération du Choletais - 2021**
- **Projet Social 2018/2021 – Centre socioculturel « Le Coin de la Rue »**
- **Veille sur les conditions d'accueil du jeune enfant sur le vihiersois – 2019**

Annexe 3 : Liste des entretiens réalisés

Nom	Prénom	Structure
HERSANT	Jocelyn	Association Chamois Patriote du Vihiersois (Gym & Danse)
MOREAU DEBRIEU	Jody Aude	ADMR Haut-Layon
BILLY	Benoit	Ami'Lys
HUDON	Pascal	ASSHVSP (football)
PONCIN BREMOND	Brigitte Myriam	Banque Alimentaire
DOUBLET BELLARD	Gabriel X	Le sourire du layon (club du 3 ^e âge de Nueil-sur-Layon)
BOULEAU	Marie-Antoinette	Restos du Cœur & Le bon accueil (club du 3 ^e âge de Tancoigné)
PINAULT BOISSINEAU	Julien Maryline	Ciné'Fil
GOUTARD	Olivier	Lys Hyrôme
VIELLE	Solène	France Services
KOPPE	Aline	Relais Petite Enfance
BERNAUDEAU	Estelle	Initiative Emploi
RINGUET	Charlotte	Direction de l'Action Gérontologique Agglomération du Choletais
PAVION	Mélanie	CLIC IGEAC
BREHERET	Albane	Maire déléguée de la Fosse-de-Tigné
BEAUSSANT	Antoine	Maire délégué de Nueil-sur-Layon
DECAENS	Christine	Maire déléguée de Tancoigné
FRAPPREAU REULLIER	Daniel Anita	Maire délégué de Trémont Troisième adjointe
BODIN	Didier	Maire délégué des Cerqueux-sous-Passavant
MAILLET	Fabrice	Maire délégué de St Hilaire du Bois
PINEAU BAUDONNIERE	François Dominique	Maire délégué du Voide Conseillère municipale
JUHEL	Marie-Françoise	Maire déléguée de Vihiers
TAVENEAU GASTE	Patrick Christiane	Maire Délégué de Tigné Première Adjointe

Annexe 4 : Liste des conseils consultatifs – Avec thèmes

Commune	Thèmes
La Fosse de Tigné	Activités / Loisirs
	Santé
	Numérique
Les Cerqueux-sous-Passavant	Santé
	Séniors
	Mobilité
	Habitat
	Communication
	Jeunesse
	Vie associative / Services
	Personnes âgées
	Services / Activités / Loisirs
Nueil-sur-Layon	Santé
	Activité / Loisirs
	Enfance / Jeunesse
	Services
St Hilaire du Bois	Jeunesse
	Séniors
	Numérique
	Services
Vihiers	Habitat
	Santé
	Services
	Logement
Tigné	Mobilité
	Santé
Tancoigné	

« Dès que je peux, je quitte le Vihiersois... »

* Certaines réponses ont été formulées par des personnes extérieures à Lys Haut Layon (Montilliers, Saint Paul du Bois...). Elles restent malgré tout pertinente au vu de la proximité.

Mobilité :

- Est angevine, trouve que ça manque d'activités à Vihiers, **surtout le transport**. Ne connaît personne sur le territoire (Katia – 43 ans).
- Arrive de la Réunion. Se sent bien mais manque de commerces **quand on n'a pas de permis** (Mae-Belle – Montilliers – 28 ans).
- Ne se sentent pas concernés, installés depuis longtemps, ils ont leur travail, leur famille. Bien positionné entre Angers, Cholet et Saumur. Top : tranquillité, douceur angevine. Mais il manque un **car de ramassage scolaire** et des offres de location de maison. (Geoffrey 63 ans – Lucie 42 ans – St Paul du Bois.).
- C'est chez nous, originaire, attachée au territoire et à la famille. Manque un centre de loisirs pour la commune. **La mobilité est un problème.** (Karine – 50 ans – St Paul du Bois).
- J'apprécie l'ambiance de ma commune, on a tout sur place. Il faut **plus de transports pour acheminer les enfants sur Vihiers.** (Jérôme – 38 ans – Montilliers).
- Ici c'est calme, je peux rencontrer des gens. Il faudrait une **amplitude horaire plus large pour les bus pour aller en ville.** (Nahouda – 57 ans – Vihiers).
- Je suis née là, je ne veux pas partir. Il y a la boulangerie, les banques, le super U, le ciné... Dommage pour le retard de la piscine. **C'est embêtant quand on habite à Nueil-sur-Layon, on est loin de tout.** (Eloïse – 22 ans).
- Je reste ! Mais dès que l'on a besoin de quelque chose on doit se déplacer. **Il manque des navettes pour venir sur Vihiers.** (Jessica – 35 ans).
- Je ne quitte pas le Vihiersois mais **manque de mobilité pour les jeunes pour se déplacer vers les activités.** (Laëtitia – 46 ans).
- Je reste sur St Paul. Il manque quelques commerces de proximité. **Il faudrait que ce soit mieux desservi pour les jeunes.** (Nelly – 44 ans).
- **Oui, à cause des transports** : trop isolée, tous les jours obligée d'emmener mon fils à Saumur (Nadia – Tancoigné – 57 ans).

Enfance / Jeunesse / Jeunes Adultes :

- Objectif de partir du Vihiersois. J'en suis originaire mais je n'aime pas spécialement Vihiers. Ça bougeait plus avant. **Il manque des choses pour les ados.** (Isabelle – 40 ans).
- C'est chez nous, originaire, attachée au territoire et à la famille. **Manque un centre de loisirs pour la commune.** La mobilité est un problème. (Karine – 50 ans – **St Paul du Bois**).
- Village agréable avec toutes les commodités, commerces... Voisinage charmant, gens et commerçants accueillants. Et s'il y avait quelque chose à améliorer : revoir le bâtiment de l'EHPAD et **ajout d'un lycée.** (Philippe et Joëlle – 68 ans).
- J'apprécie l'ambiance de ma commune, on a tout sur place. Il faut plus de transports pour **acheminer les enfants sur Vihiers.** (Jérôme – 38 ans – Montilliers).

- Je reste sur le Vihiersois car j'y travaille, il y a des commerces, écoles et collèges pour mes enfants. Je me pose des questions : **quand ma fille aura l'âge d'aller au lycée car pas assez d'horaires de bus pour aller en ville. Il manque des jeux pour les tout-petits.** (Flavie – 24 ans – Vihiers).
- Le secteur est agréable même **s'il manque des activités pour les jeunes (petits et adultes).** Plus d'activités le soir ou encore des chemins de randonnée. (Emeline – 38 ans).
- Les services nous correspondent. Il manque peut-être une piste cyclable entre Montilliers et Vihiers. **Des jeux adaptés à la petite enfance seraient bien.** (Josiane et Jackie 61 ans – Montilliers).
- Je me sens bien dans la commune de St Paul du Bois. J'aime la tranquillité de la campagne. Bonne intégration pour les jeunes. **Manque un skate parc, un lieu pour se retrouver pour les jeunes** et un compost en commun dans le village. (Gaël – 46 ans, Ewen – 15 ans et Malo – 13 ans).
- Je ne quitterai pas le Vihiersois car je suis originaire d'ici et j'y ai toute ma famille. Il me **manque des activités parents/enfants pour les 0-3 ans.** (Laura – 32 ans – Tigné).
- Je ne compte pas quitter le Vihiersois car pas mal de services de proximité proposés (écoles, périscolaires, assos culturelles et sportives). Je ne rencontre aucun frein pour le moment mais peut-être que **d'autres questions se poseront quand mes enfants grandiront.** (Angélique – 33 ans).
- J'aimerais bien. La ville me manque, magasins discount, bricolage déco... j'ai suivi sa famille, je n'ai pas eu le choix. **Vie sociale jeune qui manque (bar ambiance).** (Maëlisso – 19 ans).
- Pourrait quitter le territoire à cause de **l'absence de lycée. Avoir des lieux de rencontre pour les jeunes : skate parc, foyer des jeunes, sur Vihiers.** (Audrey – 35 ans et son fils – 11 ans).
- On est bien desservis. A part le cinéma et la piscine, **il manque des loisirs pour les ados (patinoire, pub).** (Fanny – 37 ans).
- Je voudrais plus d'enfants de mon âge dans mon quartier et **un parc de jeux adaptés à mon âge (city stade).** (Katell – 10 ans – St Paul du Bois).
- Manque **des sentiers VTT, un skate parc, un city stade** et pourquoi pas sur St Hilaire du Bois ? (Clément et Lenny – 13 ans).
- Il manque **des parcs avec plein d'activités : murs d'escalade, tyrolienne, cabanes dans les arbres...** (Léa et Zoé – 11 ans).
- Manque d'autres commerces alimentaires que le Super U, un parc (coin de verdure) pour se promener et **un lieu pour les jeunes sur Vihiers.** (Céline – 43 ans).
- Il y a une offre importante concernant les services mais **c'est l'horreur au niveau des gardes d'enfants notamment avec les horaires atypiques.** (Samantha – 36 ans).
- Je trouve la commune nouvelle (LHL) ridicule. J'habite dans un lieu-dit et on ne s'occupe pas de nous (routes, éclairage...). **Je trouve aussi qu'il n'y a rien pour les jeunes** (18 – 35 ans). (Manuel – 53 ans – Trémont).

Commerces / Services :

- Vient d'arriver, connaissance de Vihiers. **Pas possibilité de prendre de l'essence si pas de carte bancaire** (Elodie – Vihiers – 28 ans).
- Arrive de la Réunion. Se sent bien mais **manque de commerces quand on n'a pas de permis** (Mae-Belle – Montilliers – 28 ans).
- C'est bien ici, il y a plein de magasins. Je resterais bien à Vihiers, il y a tout le monde. **Plus de magasins de vêtements** car il faut aller plus loin pour ça. (Jade – 13 ans).
- Pas forcément, j'y ai ma vie de famille, amicale, le travail, la campagne, la nature, la ville est calme. L'essentiel, les commerces assez proches pour vivre. **Pas de vêtements pour les enfants.** (Sophie – 50 ans).
- Non. Je suis trop vieille. **Plus de commerces, des commerces qui ferment.** (Germaine – 88 ans).

- On est bien mais loin des commerces. Il faut **davantage de commerces dans le centre de Vihiers**. (Marie-Thérèse – 80 ans – Vihiers).
- C'est bien ici, **il manque juste des commerces d'habillement**. (Valérie - 43 ans et Martine – 68 ans)
- Je voudrais juste **un peu plus de boutiques et de magasins**. Sinon, il y a tout ce qu'il faut. (Brigitte – 69 ans).
- Non, j'aime bien. C'est un petit village mais il y a tout dans le centre, crèche... Il faudrait quand même **un peu plus de magasins**. (Tsaraso – 27 ans).
- J'attends la retraite pour quitter Montilliers et venir sur Vihiers car **il y a tous les commerces**. (Françoise – 55 ans).
- Tout va bien ! **Mais il manque des boutiques sur Tigné**. (Axelle – 11 ans).
- Je reste sur St Paul. **Il manque quelques commerces de proximité**. Il faudrait que ce soit mieux desservi pour les jeunes. (Nelly – 44 ans).
- Je ne me sens pas concernée par cette phrase car toute ma famille se trouve sur le Vihiersois et je m'y sens bien. Il faudrait par contre **diversifier les offres sur le territoire : exemple, plus de magasins**. (Emeline – 33 ans).
- J'aimerais bien. La ville me manque, **magasins discount, bricolage déco...** a suivi sa famille, n'a pas eu le choix. Vie sociale jeune qui manque (bar ambiance). (Maëlisson – 19 ans).
- Si je quittais le Vihiersois, ça serait pour rejoindre ma famille dans les Mauges. Ce qu'il manque au Vihiersois ? : **des services de proximité (CHU, magasins, salle de sports)**. (Mélanie – 33 ans).
- Le Vihiersois est mort. **Obligée de se déplacer sur Vihiers pour se rapprocher des commerces**. (Hélène – 39 ans).
- Manque **d'autres commerces alimentaires que le Super U**, un parc (coin de verdure) pour se promener et un lieu pour les jeunes sur Vihiers. (Céline – 43 ans).
- Il nous **manque des petits commerces (épicerie, dépôt de pain, timbres...)** Nous sommes dans une commune qui est devenue dortoir. (E. T - 86 ans et M. Joseph 83 ans).
- J'ai quitté le Vihiersois pour raison professionnelle mais j'ai apprécié vivre ici. **Il y avait tous les services de proximité (commerces, pharmacie, boulangerie...)** et la joie de vivre. (Brigitte – 61 ans).
- Le Vihiersois, ça n'est pas si mal que cela. **Il manque de quoi faire les magasins, se balader...** (Michel – 65 ans – Montilliers).
- **Il faudrait plus de commerces dans les petites communes**. Des pistes cyclables pour rejoindre Vihiers, ça serait bien aussi. Le dimanche, il faudrait plus d'activités (pour les enfants, des randos, des vide-greniers...). (Carine – 47 ans – Trémont).
- Nous sommes venus à Vihiers pour avoir plus de services et maintenant **les commerces quittent l'hypercentre...** Il y a aussi besoin de parkings. (Marie-Thérèse – 80 ans).

Tout Va Bien :

- **Il y a tout à Vihiers.**
- **Il y a tout** en ce moment, commerces, écoles... (Magalie – Vihiers - 41 ans).
- **La campagne me plaît, il y a ce qu'il faut** (Jérôme – Montilliers – 38 ans).
- Je ne quitterai pas le territoire de Nueil car **j'y ai mon travail sur place et je trouve qu'il y a aussi tout ce qu'il faut pour les enfants** (Noël – 29 ans).
- Non. On vient d'emménager. **Il y a des magasins, le collège**, on arrive de Tigné où il n'y avait rien. (Sabrina – 41 ans).
- **Qualité de vie, facilité de déplacement** quand on peut. J'aime la mentalité des **gens accueillants**. **On a tout, pas trop loin** (Angers, Saumur etc...). (Charlotte – 39 ans - St Paul du Bois).

- Pour l'instant je m'y plais. **L'ambiance est bonne, il y a à peu près les services qu'on veut.** (Michel – 70 ans).
- **Tarif des logements attractifs, beaucoup de commerces, covoiturage facile à trouver.** (Tiphaine – 19 ans et Andrea – 20 ans).
- Vihiers **bien situé entre 3 grandes villes et il y a du travail.** (Jason – 19 ans).
- Je m'y sens bien et **l'existant doit perdurer.** (Mathilde – 44 ans).
- Non, j'ai quitté ma petite commune pour les services. **A la retraite, on a besoin d'autres services (kiné, médecin, commerces de proximité...)** (Louis – 81 ans – Vihiers).
- **J'apprécie l'environnement, la proximité des commerces.** (René – 70 ans).
- Je ne souhaite pas quitter le Vihiersois. **Les magasins sont à proximité de chez moi et les voisins sont sympas !** (Marie-Jo – 74 ans – Vihiers).
- C'est un **endroit calme, une bonne qualité de vie... on est bien desservis...** des endroits pour faire des balades. (Damien – 41 ans – Cernusson).
- Je ne quitterai pas le Vihiersois, **il y a tout ce qu'il faut** (commerces ; services médicaux, bientôt une piscine...). (Danielle – 60 ans – Vihiers).
- J'apprécie le **calme de la campagne. On a ce qu'il faut ici !** Il y a plein de sports proposés, bientôt une piscine... (Louise – 22 ans – St Hilaire du Bois).
- **J'adore la campagne**, je suis passionnée d'astronomie donc c'est parfait. Et puis **il y a tout ce qu'il faut pour les jeunes.** (Stacy – 20 ans – Nueil-sur-Layon).
- Je viens d'arriver, **tout va bien. J'apprécie l'environnement** d'ici et je suis proche de la mer et de mes amis. (Kévin – 37 ans – Cléré sur Layon).
- **Il y a tout.** Les écoles, les structures, le sport, la culture, le centre socioculturel, c'est super ! (Josépha - 41 ans – Vihiers).
- Nous souhaitons nous installer à Vihiers pour **la proximité des commerces et services** par rapport à notre âge. **Le Vihiersois c'est super !** (Elisabeth – 61 ans et Joseph – 64 ans – Tigné).
- Ça fait 87 ans que j'habite sur St Hilaire du Bois. **Tout va bien tant que l'on peut se déplacer et qu'il y a le transport solidaire.** (Jean – 87 ans et Thérèse – 83 ans).
- J'y vis, **je m'y sens bien...** J'ai ma famille, mes enfants à proximité... (Nicole – 72 ans).
- Pour rien au monde je ne quitterais le territoire ! (Nicole – 60 ans).
- **J'ai tout ici** : bibliothèque, maison médicale, le marché... tout est à disposition. Et puis **il y a aussi des associations où je peux aider**, c'est important pour moi. (Madeleine – 85 ans).
- On est propriétaires, on a nos amis, notre famille à proximité. Aucune raison de partir ! **On est à proximité des grandes villes et ici nous sommes dans une petite ville à taille humaine.** (Angélique – 31 ans).
- **Je suis très bien là**, je ne partirai pas. Je conduis toujours donc **je vais au marché. Il faut garder ça et les commerces.** (Jean – 79 ans).
- Je suis arrivée il y a 10 ans, **je m'y plais.** Le retard de la piscine est dommage. **Les boutiques sont toujours dynamiques, il faut que ça continue.** (Christiane – 66 ans).
- Je suis bien à Vihiers, on a nos amis. Je suis **venue à Vihiers pour être plus proche des commerces. Il y a aussi plus de services dont le transport.** Il faut faire quelque chose pour la rue le long de l'église. (Colette – 80 ans et Madeleine – 81 ans).
- Sur le Vihiersois... **on y est bien !** A proximité des grandes villes, **on a tout ce qu'il faut.** Manque le côté médical. (Céline – 43 ans).
- **Nous sommes très bien là car bien placés** (proches du centre et de Super U). **On a tout ce qu'il faut et le CSC est au Top !** (Sophie – 41 ans et Maëlle – 4 ans - Vihiers).
- **Bah on est bien chez nous ! on a plein de choses à St Paul** : un théâtre, un hôtel, un stade, une épicerie, un étang pour pêcher, une couturière, une salle de sport... (Adrien – 14 ans).

- Je ne quitterai pas le Vihiersois **car j'y ai toute ma famille**. J'aimerais juste y rajouter le paysage de la Loire. (Anne-Françoise – 40 ans).
- Non, **je suis très mobile, proche des grandes villes, donc tout va bien**. De plus **le Vihiersois est dynamique avec de nouvelles infrastructures pour la bibliothèque, l'école de musique et bientôt une piscine**. (Jérôme – 47 ans – Tigné).
- Je ne compte pas quitter le Vihiersois car **pas mal de services de proximité proposés** (écoles, périscolaires, assos culturelles et sportives). Je ne rencontre **aucun frein pour le moment** mais peut-être que d'autres questions se poseront quand mes enfants grandiront. (Angélique – 33 ans).

Activités Pour Tous / Culture :

- Est angevine, trouve que **ça manque d'activité à Vihiers**, surtout le transport. Ne connaît personne sur le territoire (Katia – 43 ans).
- Je m'y sens bien, c'est calme, j'y travaille... **Avoir un lieu public gratuit pour faire du sport et autres pratiques pour les jeunes sur Vihiers**. (Océane – 23 ans – Vihiers).
- Le secteur est agréable même s'il manque des **activités pour les jeunes** (petits et adultes). **Plus d'activités le soir ou encore des chemins de randonnée**. (Emeline – 38 ans).
- Oui !!! Je retourne dans ma ville natale, **plus vivante, plus dynamique...** (Jacky – 59 ans).
- Oui, je quitterai le Vihiersois. Je ne suis pas originaire d'ici mais j'y habite et m'y investis depuis longtemps. Pourtant je ne me sens pas du coin, on ne me fait pas sentir que je suis du Vihiersois. Je ne me sens pas intégré. Le Vihiersois manque d'ouverture sur ce que les gens peuvent apporter. Ils ne vont pas chercher les bonnes idées de ce qu'il se passe ailleurs. **Manque le côté culturel sur le Vihiersois**. (Frédéric – 51 ans).
- **Il faut faire beaucoup de kilomètres pour avoir accès à la culture**. (Anne – 68 ans).
- Il faudrait plus de commerces dans les petites communes. Des pistes cyclables pour rejoindre Vihiers, ça serait bien aussi. Le dimanche, il **faudrait plus d'activités (pour les enfants, des rando, des vide-greniers...)**. (Carine – 47 ans – Trémont).

Médical :

- Pourquoi je le quitterai ? J'y suis depuis que je suis née, j'y suis bien. Les commerces et services de proximité sont là, la ville n'est pas loin pour les spécialistes. « Et comme je n'ai pas connu autre chose... » **Attention à donner au remplacement des dentistes / médecins**. (Annie – 62 ans).
- Ce n'est pas le dynamisme qui me fait rester. Vihiersois trop connoté « Vihiers », pas la volonté de se regrouper. **Il manque des services de proximité : médical, pharmacie, médecin**. Je reste car je suis originaire d'ici, j'y habite. (Danielle 68 ans – St Paul du Bois).
- Sur le Vihiersois... je m'y sens bien, j'y ai mes enfants. Il me **manque certains services médicaux comme la radiologie**. (Thérèse – 74 ans – Trémont).
- On a tout, on est bien... Mais en tant que bénévole au transport solidaire, je me rends compte qu'il **manque vraiment de dentistes**. On est obligés d'emmener les personnes sur Vauchrétien, St Macaire en Mauges... (Clodette – 67 ans – Vihiers).
- A Vihiers il y a de la proximité. Il faut juste que le **pôle médical soit étendu à d'autres professionnels de santé**. (Charlotte – 38 ans – St Hilaire du Bois).
- Sur le Vihiersois... on y est bien ! A proximité des grandes villes, on a tout ce qu'il faut. **Manque le côté médical**. (Céline – 43 ans).
- **Manque de spécialistes sur le territoire (dentistes...)** (Sylvie – 62 ans).

Habitat :

- Ne se sentent pas concernés, installés depuis longtemps, ils ont leur travail, leur famille. Bien positionné entre Angers, Cholet et Saumur. Top : tranquillité, douceur angevine. Mais il manque : car de ramassage scolaire et **pas d'offre de location de maison**. (Geoffrey 63 ans – Lucie 42 ans – St Paul du Bois.).

Personnes Agées :

- Village agréable avec toutes les commodités, commerces... Voisinage charmant, gens et commerçants accueillants. Et s'il y avait quelque chose à améliorer : **revoir le bâtiment de l'EHPAD** et ajout d'un lycée. (Philippe et Joëlle – 68 ans).
- Non. Je suis trop vieille. **Plus de commerces, des commerces qui ferment**. (Germaine – 88 ans).
- On est bien mais loin des commerces. Il faut **davantage de commerces dans le centre de Vihiers**. (Marie-Thérèse – 80 ans – Vihiers).

Isolement / Contacts Humains :

- J'y reste car je suis dans mon environnement. **J'aimerais davantage de contacts humains pour répondre à mes questions...** arrêtons les robots !!! (Marie-France – 77 ans – Le Voide).
- Est angevine, trouve que ça manque d'activité à Vihiers, **surtout le transport. Ne connais personne sur le territoire** (katia – 43 ans).
- Oui, je quitterai le Vihiersois. Je ne suis pas originaire d'ici mais j'y habite et m'y investis depuis longtemps. Pourtant **je ne me sens pas du coin, on ne me fait pas sentir que je suis du Vihiersois. Je ne me sens pas intégré. Le Vihiersois manque d'ouverture sur ce que les gens peuvent apporter. Ils ne vont pas chercher les bonnes idées de ce qu'il se passe ailleurs.** Manque le côté culturel sur le Vihiersois. (Frédéric – 51 ans).
- **S'intégrer n'est pas facile puisque tout le monde se connaît déjà.** Par contre pour les jeunes il y a ce qu'il faut. (Jérôme – 39 ans).
- J'ai quitté le Vihiersois pour raison professionnelle mais j'ai apprécié vivre ici. Il y avait tous les services de proximité (commerces, pharmacie, boulangerie...) **et la joie de vivre**. (Brigitte – 61 ans).

Voirie / Sécurité / Solidarité / Environnement :

- Je suis bien, c'est tranquille, calme. Par contre **les gens traversent la commune trop vite**. (Annabel – 51 ans – Tigné).
- Je suis là depuis 2007, je m'y sens bien, il y a des magasins de proximité. Mais par contre ça serait bien que la commune trouve **un terrain pour les gens du voyage**. (Dominique – 62 ans).
- Les services nous correspondent. Il manque peut-être **une piste cyclable entre Montilliers et Vihiers**. Des jeux adaptés à la petite enfance seraient bien. (Josiane et Jackie 61 ans – Montilliers).
- Je suis presque née là, il y a le marché, les amis, les commerces. Par contre **le trottoir au niveau de l'église est défectueux**. (Marie-Jo – 80 ans).
- Je suis bien à Vihiers, on a nos amis. Je suis venue à Vihiers pour être plus proche des commerces. Il y a aussi plus de services dont le transport. **Il faut faire quelque chose pour la rue le long de l'église**. (Colette – 80 ans et Madeleine – 81 ans).
- Je me sens bien dans la commune de St Paul du Bois. J'aime la tranquillité de la campagne. Bonne intégration pour les jeunes. Manque un skate parc, un lieu pour se retrouver pour les jeunes et un **compost en commun dans le village**. (Gaël – 46 ans, Ewen – 15 ans et Malo – 13 ans).
- Je ne comprends pas que l'on change les adresses (**nouvelle numérotation**). Bientôt à la retraite, **je souhaite aller vivre à la mer**. (Bernard – 61 ans).

- J'habitais à Lille, je ne me suis **jamais habituée à la campagne**. C'est la raison pour laquelle je partirai. (Michelle – 77 ans).
- **Je pourrais partir pour la chaleur du sud**. Mais la piscine, ça va être bien déjà. (? – 54 ans).
- **C'est nul, pas chouette le Vihiersois**. Si je pouvais partir, je le ferais. **J'aimerais trouver mieux que là, tout m'embête**. (Claudette – 50 ans).
- Je pars dès que je finis mes études, **je vais à l'étranger. Je reviendrai peut-être** après. (Ophélie – 17 ans).
- **Oui, je retournerai en région parisienne car ça me manque**. Mais je ne me plains pas car il y a quand même beaucoup de choses et je m'y sens en sécurité. (Josiane – 76 ans).
- Rien ne me retient sur le Vihiersois à part le boulot. **J'aimerais retrouver le soleil**. Rien à redire sur la jeunesse, vous êtes à l'écoute. **Dommage que tout soit concentré sur Vihiers, à St Hilaire on est délaissé**. (Marie – 40 ans).
- **Il me manque la Loire**. Je suis parti de Nantes pour mieux y revenir plus tard. Mais le Vihiersois est quand même dynamique. (Pierre-Yves – 31 ans – Le Voide).
- Je trouve la commune nouvelle (LHL) ridicule. J'habite dans un lieu-dit et **on ne s'occupe pas de nous (routes, éclairage...)**. Je trouve aussi qu'il n'y a rien pour les jeunes (18 – 35 ans). (Manuel – 53 ans – Trémont).
- **Les pistes cyclables ne sont pas toujours adaptées sur le territoire**. (J. Louis – 71 ans et M. Noëlle 69 ans).
- Il faudrait plus de commerces dans les petites communes. **Des pistes cyclables pour rejoindre Vihiers, ça serait bien aussi**. Le dimanche, il faudrait plus d'activités (pour les enfants, des rando, des vide-greniers...). (Carine – 47 ans – Trémont).
- Il n'y a rien pour mettre son vélo au **Pôle Santé**. (Catherine – 49 ans).
- Je suis **embêté par les gens du voyage**. J'aimerais que **l'étang du Lys soit mieux aménagé pour les vélos et les personnes handicapées**. (André – 75 ans).
- Nous sommes venus à Vihiers pour avoir plus de services et maintenant les commerces quittent l'hypercentre... Il y a aussi **besoin de parkings**. (Marie-Thérèse – 80 ans).

